هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 16773 – 7,50 F - 1,13 EURO — MERCREDI 30 DÉCEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Irak - Etats-Unis : nouvel incident

Après l'opération « Renard du désert », l'Irak met à l'épreuve les forces américaines et britanniques. Une batterie antiaérienne a tiré, lundi, sur des F-16 qui ont riposté. p. 3

■ La zizanie Cohn-Bendit

Le PCF et le PS ont du mal à trouver leurs têtes de liste pour les européennes de juin 1999. Seul numéro un déclaré à gauche, Daniel Cohn-Bendit (Verts), sème la zizanie chez tous les autres. p. 6

■ Canal Plus à l'amende

Le Conseil de la concurrence a infligé à la chaîne cryptée une amende de 10 millions de francs pour abus de position dominante, à la suite de la plainte déposée en juillet 1997 par TPS. p. 24




■ Petits et grands mangeurs

Douze mois d'observation des petits et grands mangeurs ; la courte vie du pigeonneau, véritable coq en pâte ; la lutte permanente du champagne, entre rentabilité et qualité : notre page Goûts du mardi. p. 18

■ L'Allemagne à la tête de l'Union

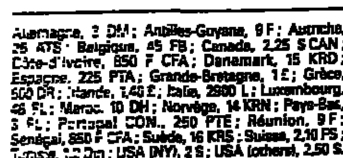
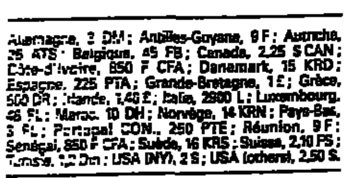
L'Allemagne, qui va prendre la présidence de l'Union européenne le 1er janvier 1999, aura la responsabilité d'assurer la mise en place de l'euro et la relance économique de l'Europe. p. 5

■ Wall Street sereine

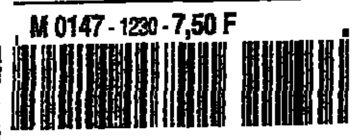
L'alliance des Bourses européennes, envisagée dans le cadre du lancement de la monnaie unique, devrait permettre aux places du Vieux Continent de rivaliser avec New York. Les dirigeants de la Bourse américaine ne s'en inquiètent guere. p. 12

■ Rentabiliser l'art rupestre

A l'origine d'un vaste conflit politico-économique, le site paléolithique de la vallée de Foz Côa, au nord-est du Portugal, vient d'être porté sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco. Aujourd'hui, le projet touristique envisagé peine à démarrer. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1230 - 7,50 F

Cinéma : l'année américaine

● Record d'affluence en 1998 dans les salles françaises avec 170 millions d'entrées

● Les films produits aux Etats-Unis ont attiré 70 % des spectateurs, et les français 25 % seulement

● Rohmer, Godard, Resnais, les « vieux » de la nouvelle vague, résistent bien

L'ANNÉE des records de fréquentation des salles obscures en France, l'année de la victoire des multiplexes, l'année de l'Amérique : avec 170 millions d'entrées, les salles françaises ont enregistré en 1998 leur meilleur résultat depuis 1985 (175 millions d'entrées). Mais pour la première fois de son histoire, le cinéma français aura attiré moins de 30 % du public. Il n'obtient que 25 % des parts de marché contre 70 % aux Américains.

A première vue, l'explication tient en un mot : *Titanic*. Avec ses quelque 21 millions d'entrées, le film de James Cameron a battu le record de *La Grande Vadrouille*, en 1966 (17,5 millions d'entrées). Derrière le champion, on trouve trois films français – *Le Dîner de cons*, *Les Couloirs du temps*, *Taxi* –, ce qui semble signaler une bonne santé, commerciale au moins, du cinéma hexagonal. Mais ensuite arrive un déluge de productions hollywoodiennes (dix-huit). Seul *La vie est belle*, de l'Italien Roberto Benigni, parvient à s'intercaler dans le peloton américain.

La liste des échecs commerciaux français de l'année rassemble tous les genres, les comédies comme les polars, les reconstitutions historiques de prestige comme les films d'auteur – même si Rohmer, Resnais, Rivette et Godard, les « vieux » de la nouvelle vague, sont toujours là et si l'on a eu la bonne surprise du premier film d'Erick Zonca, *La Vie rêvée des anges*. La création américaine est de plus en plus repliée sur une nostalgie des années 70.

C'est vers l'Asie qu'il faut se tourner pour trouver dynamisme et fertilité, avec notamment l'éblouissant *Fleurs de Shanghaï*, du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, oublié dans le palmarès de Cannes.

Lire pages 20 et 21



Prostitution : en Suède, les clients seront passibles de prison

SIX MOIS d'emprisonnement : c'est la peine qu'encourent en principe, à compter du 1er janvier 1999, les clients des prostituées en Suède. La nouvelle loi – une première en Europe –, baptisée « La paix pour les femmes », interdit l'« *achat de services sexuels* » dans la rue, les clubs privés ou les instituts de massage. La police assurera une surveillance vidéo du quartier chaud de Stockholm. Certains juristes et travailleurs sociaux estiment que ces nouvelles dispositions seront difficilement applicables. Le texte prévoit également des sanctions aggravées pour les maris et concubins qui infligeraient à leur épouse ou compagne des violences sexuelles. La lutte contre la prostitution continue de diviser les autres pays européens. Certains, comme la France, affichent officiellement un discours abolitionniste. L'Allemagne et les Pays-Bas sont favorables à une prostitution protégée et réglementée.

Lire page 2

Père Marcelo, superstar brésilienne de la messe aérobic

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Engoncés dans des aubes que l'on trouverait presque ringardes dans le décor, des enfants de chœur s'efforcent de gigoter de concert autour d'un prêtre-chanteur à la dégaine de basketteur zen. L'enfant Jésus est alors chaleureusement honoré aux accents de *Parabens para Você*, version locale de *Happy Birthday to You*.

Célébrée en présence de plus de 50 000 fidèles, sous un hangar de 20 000 mètres carrés de la banlieue sud de Sao Paulo, la messe de Noël du sanctuaire du Chapelet byzantin était réglée comme un one-man-show. TV Bandeirantes, qui l'a retransmise en direct, avait d'ailleurs mobilisé pour l'occasion pas moins de neuf caméras et une cinquantaine de techniciens.

A l'affiche : Père Marcelo Rossi, trente et un ans, prophète de la « messe aérobic », et superstar du Renouveau charismatique, un mouvement de reconquête catholique dont le prosélytisme est jugé de moins en moins orthodoxe au sein de la Curie romaine. Père Marcelo a déjà vendu 2,4 millions d'exemplaires de son CD *Chansons pour louer le Seigneur*. C'est désormais une idole médiatique courtisée par les producteurs de talk-shows. Il a pignon sur rue dans le business de la foi. Sa florissante griffe *Chapelet byzantin*, apparemment gérée en affaire familiale indépendante de l'archidiocèse, englobe le négoce de médailles, vidéocassettes, CD, cierges et sacs en carton.

En plein essor depuis une vingtaine d'années, la mouvance pentecôtiste a senti le danger. L'Eglise universelle du royaume de Dieu, la plus puissante de ses Eglises, propriétaire de TV Record (troisième chaîne nationale en audience), tire à boulets rouges sur le populaire curé de banlieue qui « *tente de récupérer le terrain perdu en clonant les cultes des temples évangélistes* ».

Théoricien de la théologie de la libération, l'ancien frère dominicain Leonardo Boff n'est guère plus tendre à son égard lorsqu'il condamne le « *discours vague et opaque* » d'un « *produit généré par le marché* ». La conférence épiscopale hésite à brider l'élan d'un prédicateur flamboyant, qui sait ramener si efficacement au bercail les brebis égarées.

Il n'empêche que ses méthodes commencent à indisposer le Vatican, qui l'a récemment et discrètement fait savoir aux évêques concernés par les activités pastorales de certains prêtres, à la modernité jugée par trop décoiffante. Père Zeca, le « curé surfeur » de Rio, qui lancera prochainement son premier CD *Deus é Dez* (*Dieu vaut dix*), a été ainsi prié de renoncer temporairement aux entretiens avec la presse et de se consacrer davantage à ses ouailles.

Père Marcelo est aussi dans le collimateur. « *Il devrait savoir que les médias, qui le portent aujourd'hui aux nues en raison de son succès, le rejetteront aux oubliettes avec la même rapidité* », estime Mgr Serafim Fernandes, archevêque de Belo Horizonte.

Jean-Jacques Sévilla

Emplois-jeunes : premier bilan

UN AN après leur lancement, les emplois-jeunes se rendent indispensables, notamment dans le système éducatif, où ils ont été créés en masse. Les personnels de l'éducation « *déclarent ne plus pouvoir se passer d'eux et beaucoup souhaiteraient même que leur nombre soit accru* », souligne un rapport de l'inspection générale. Dans les lycées et collèges, comme dans la justice et le logement social, les 151 000 emplois créés en un an ont contribué à faire apparaître de nouveaux besoins. Mais les principales difficultés demeurent la formation des jeunes et la pérennisation des postes.

Lire page 8
et notre éditorial page 11

Sahara occidental : l'échec du référendum

FIN DÉCEMBRE, un point final aurait du être mis à un conflit aussi ancien qu'oublié : celui du Sahara occidental. Un référendum devait se tenir ce mois-ci sous l'égide des Nations unies et décider de l'avenir définitif de cette ancienne colonie espagnole : soit ce territoire désertique, aussi vaste que le Royaume-Uni et peuplé de quelques centaines de milliers de Sahraouis, votait pour l'indépendance, soit il se prononçait en faveur d'un rattachement au royaume du Maroc.

L'année s'achève sans cette consultation. Le Front Polisario, favorable à un Etat sahraoui, et les Marocains, qui occupent l'essentiel du Sahara occidental depuis la « marche verte » de 1975, faisant assaut de mauvaise foi, n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur les modalités du vote. Du coup, les Nations unies ont décidé de repousser d'un an le scrutin. Il n'aura pas lieu avant décembre 1999.

Le délai est suffisamment éloigné pour laisser croire que d'ici là les problèmes en suspens auront été résolus. Rien n'est plus faux. Plus le temps passe et plus la perspective d'une consultation électorale s'éloigne.

Rares sont même les diplomates occidentaux qui pensent qu'elle aura lieu un jour. Pour une raison très simple : les dirigeants marocains ne sont prêts à jouer la carte du référendum que s'ils sont sûrs de le gagner. Tant qu'ils n'auront pas la certitude absolue de l'emporter sur les indépendantistes du Polisario, soutenus par l'Algérie, ils entraveront sa tenue même si, dans leurs discours, ils jurent le contraire.

« *Que ce référendum ait lieu ou non, les provinces du Sud* [le Sahara occidental, selon la terminologie officielle] *resteront partie intégrante de l'unité territoriale du Maroc* », a redit vendredi 18 décembre le premier ministre (socialiste) marocain, Abderrahmane Youssoufi, à l'occasion de son premier déplacement dans l'ancienne colonie espagnole. On ne saura être plus clair, ni plus fermé à un compromis.

Jean-Pierre Tuquoi

Lire la suite page 11

Au nom du père



BENNY BEGIN

AU NOM du Grand Israël, le « prince héritier » a sauté le pas. Benny Begin, fils de Menahem Begin, l'ancien premier ministre et fondateur du Likoud, va se présenter contre Benyamin Nétanyahou aux élections générales anticipées du printemps. Benny Begin accuse l'actuel premier ministre de « *plier* » devant Yasser Arafat. Son discours radical plaît aux ultranationalistes, qui redoutent pourtant que sa candidature n'affaiblisse la droite.

Lire page 3

MŒURS Afin de lutter contre la prostitution, le Parlement suédois a adopté à une large majorité une loi qui, à compter du 1er janvier 1999, criminalise l'« achat de services sexuels ». A l'avenir, le fait d'accoster une péripatéticienne sera passible d'amendes, voire d'une peine de six mois d'emprisonnement. ● LE NOUVEAU TEXTE, intitulé « La paix pour les femmes », vise, d'une façon générale, à endiguer la violence dont les femmes sont victimes. La loi s'appliquera dans la rue, les clubs privés et les instituts de massage. La police a indiqué qu'elle assurerait notamment une surveillance vidéo des quelques rues chaudes de la capitale, Stockholm. ● L'EUROPE n'est pas parvenue à adopter une position commune sur ce dossier. Alors que la France prône une politique plutôt abolitionniste, l'Allemagne et les Pays-Bas sont favorables à une réglementation de la prostitution.

La Suède part en guerre contre « le plus vieux métier du monde »

La nouvelle loi qui entre en vigueur le 1er janvier 1999 interdit l'« achat de services sexuels ». Elle ne bannit pas formellement la prostitution, mais entend « criminaliser » les clients, passibles désormais de six mois d'emprisonnement. Un texte difficilement applicable, selon ses détracteurs

STOCKHOLM
de notre correspondant

Elles ne sont que quelques-unes, lundi 28 décembre, à arpenter le trottoir à la lueur blême des lampadaires. Des voitures s'arrêtent à leur hauteur, la vitre avant droite descend, un bref dialogue s'engage. Elles montent à bord ou s'en retournent piétiner dans le froid. Un petit manège qui se répète tous les soirs depuis de nombreuses années, en plein centre de Stockholm mais à l'écart de la foule, l'imposante Maison de la culture faisant écran... Une fois vidés les immeubles de bureaux avoisinants, les prostituées investissent la rue Malmskillnad. La seule du genre dans la capitale suédoise. Ça se sait, les clients y vont les yeux fermés, la police le tolère. Du moins jusqu'au 1er janvier 1999.

Après ? Les femmes auront toujours le droit de se trouver là, si elles l'entendent, et de monnayer leurs services. Mais l'attente du client risque d'être longue : selon les termes d'une loi entrant en vigueur vendredi, sera considérée comme criminelle toute personne qui s'offrira *« un rapport sexuel occasionnel moyennant rémunération »*, donc les hommes dans l'écrasante majorité des cas (quelque 125 000 par an sur 8,8 millions d'habitants). Clients plus ou moins réguliers, ils seront passibles de six mois de prison au pire, d'une amende dans le meilleur des cas.



Par cette initiative unique, la Suède se distingue une nouvelle fois dans le traitement des maux communs aux sociétés du monde moderne. Après l'instauration de la plus sévère politique antidrogue d'Europe, le maintien d'un monopole de la vente d'alcools aux particuliers, l'imposition de taxes exorbitantes sur ces mêmes alcools et le tabac au nom de la santé publique, Stockholm a décidé de sévir à sa manière contre la prostitution. En sanctionnant les clients, ceux qu'on appelle en argot suédois les *torskar*, les « morues ». A long terme, l'objectif est ni plus ni moins d'éradiquer localement le plus vieux métier du monde. Une vision qui participe du désir des autorités de créer une « société meilleure ». Ainsi entend-on parler, dans le discours officiel, de « *tolérance zéro* » en matière d'accidents de la route, d'incendies ou de morts d'enfants.

Plus directement, le gouvernement veut « *montrer que la société prend, sans ambiguïté, ses distances vis-à-vis de ceux qui exploitent la femme* ». Si la Suède a la réputation d'être un modèle en matière d'égalité entre les sexes, la réalité est plus nuancée. Certes, un ministre sur deux est une femme, elles occupent 40 % des sièges du Parlement et de nombreux postes à responsabilité dans le secteur public. Mais elles ne sont pas à l'abri du harcèlement sexuel au travail ni de violences à domicile. « *L'achat de services sexuels doit être perçu comme l'une des manifestations de cette inégalité* », soulignait récemment Elisabeth Markström, présidente de la fédération nationale des permanences d'aide aux femmes.

Mme Markström, sociale-démocrate, est une des 181 députés qui, le 29 mai 1998, adoptèrent un plan gouvernemental baptisé *Kvinnofrid* (La paix des femmes). Révision du code pénal, notamment pour le viol ; condamnation de ceux qui ne porteraient pas plainte en cas de délits sexuels graves ; instauration d'une peine d'emprisonnement de quatre ans pour excision, etc. : ces mesures sont déjà en vigueur depuis le mois de juillet. Il reste désormais à appliquer le dernier chapitre du plan, le plus controversé, celui qui touche à la prostitution. La marche aura été longue pour les partisans de cette loi qui enterre définitivement l'image d'une Suède « paradis de la liberté sexuelle », acquise dans les années 70. En 1993, une commission spéciale préconisait de pénaliser à la fois clients et péripatéticiennes. Une proposition jugée injuste pour ces dernières par la majorité parlementaire de l'époque, sous prétexte que cela les placerait encore davantage dans le rôle de « *victimes* ». Quatre ans plus tard, le congrès du Parti social-démocrate désavouait la ministre de la justice, pourtant l'un de ses membres, en votant en faveur de la condamnation des seuls *torskar*.

« *La prostitution "visible" passera dans la clandestinité, ce qui rendra plus difficile l'aide aux femmes en détresse* », avait alors averti la ministre, toujours en poste aujourd'hui. Le Parlement passa outre. Toutefois, à la veille de son entrée en vigueur, nombreux sont les travailleurs sociaux et les policiers à s'inquiéter des conséquences négatives de la loi. Des prostituées l'ont déjà anticipée, à en croire les indices parvenus au commissaire Conny Hallongren, de la police de Stockholm. Elles sont en effet parties en quête d'appartements ou d'autres endroits pour recevoir leurs clients, au lieu de les rencontrer dans leurs voitures.

Rue Malmskillnad, les rares intéressées acceptant de répondre aux questions ne font pas mystère de leur intention de continuer à « *travailler ailleurs* ». « *Ce n'est pas très malin. Soit nos clients vont nous suivre en prenant rendez-vous par téléphone mobile, soit ils arrêteront de nous voir, par peur, ce qui risque d'augmenter le nombre d'agressions sexuelles* », déplore une quadragénaire à l'épais maquillage, qui se fait appeler Gunilla. Adossée au mur, elle vante les mérites du système actuel : « *Ici, on voit avec qui part qui, et quand elle revient. On a le contrôle de la situation, ça ne sera bientôt plus possible.* » Pour les partisans des sanctions, il importe avant tout de dissuader les pères de famille d'avoir recours, une fois de temps en temps, aux services d'une prostituée, et les entreprises d'offrir ce type de « prestations » à leurs clients.

Mais comment prouver qu'il y a bien eu « *achat de services sexuels* » (terme retenu par la loi) lorsque l'homme et la femme ont tous deux intérêt à ce qu'il ait lieu ? Faudra-t-il les prendre en flagrant délit ? Comment poursuivre quelqu'un pour « *tentative d'achat de services sexuels* », délit également punissable ? Un conducteur n'a-t-il pas le droit de demander son chemin à une passante ?

Les travailleurs sociaux et les policiers s'inquiètent des conséquences négatives de la loi

Admettant se trouver devant une situation inédite, la police, déjà surchargée de travail, ne fournit pas de réponse claire. « *Nous serons prêts...* », se contente de dire le commissaire Hallongren. Des caméras vidéo filmeront la rue Malmskillnad, les plaques minéralogiques des « habitués » sont déjà fichées sur ordinateur, ainsi que les adresses de lieux suspects (salons de massage, clubs, etc.). Mais le policier reconnaît qu'à Stockholm – principal centre de la prostitution, avec Göteborg et Malmö au sud – seuls deux hommes supplémentaires travailleront à plein temps sur ce dossier...

A. J.

De plus en plus de Baltes

Sur les trois mille à quatre mille prostituées recensées par la police en Suède, près de 10 % seraient d'origine étrangère, une proportion en augmentation constante depuis quelques années. L'effondrement du communisme a poussé de nombreuses femmes d'Europe de l'Est sans travail ou mal payées à venir « exercer » dans les pays nordiques. Si la Finlande attire surtout les Russes, la Suède reçoit de nombreuses Baltes. Elles ont profité de la levée du visa de tourisme obligatoire pour y séjourner quelques semaines avant de rentrer au pays. Avec elles est apparu le proxénétisme, une occupation jusqu'alors quasiment inconnue en Suède. Les prostituées du cru sont surtout des « indépendantes » (même si leur travail n'est pas officiellement considéré comme un métier qui leur donnerait droit à une couverture sociale).

L'afflux d'étrangères inquiète les autorités. Elles arrivent et repartent clandestinement, le plus souvent à bord des ferries traversant la Baltique. La compagnie de navigation estonienne Estline s'est dite prête à coopérer avec la police suédoise pour juguler ce trafic.

TROIS QUESTIONS À...

SANNA ERIKSSON

1 Vous qui êtes chargée de l'assistance sociale aux prostituées pour la ville de Stockholm, pensez-vous que la nouvelle loi sera efficace ?

Je crois que oui, à plus ou moins long terme. En tout cas en ce qui concerne la prostitution de rue. Je me souviens du scepticisme qui avait entouré l'adoption d'une loi interdisant aux adultes de gifler leurs enfants. Aujourd'hui, après quelques années, les gens sont conscients que cela ne se fait pas. Je pense qu'il en ira de même avec la prostitution. C'est important de montrer qu'elle est moralement inacceptable. Mais croire qu'elle puisse un jour disparaître complètement ne me paraît pas réaliste. Le problème, c'est que la majorité des prostituées travaillent dans la clandestinité, et non dans la rue. Et là, le contrôle sera plus dur à effectuer.

2 La loi ne risque-t-elle pas justement de favoriser le développement de cette prostitution cachée ?

C'est possible. Tout dépendra des moyens mis à la disposition de la police et de son efficacité à la dépister, notamment sur Internet. Mais il est certain que les nombreuses droguées qui font le trottoir pour s'acheter leurs doses quotidiennes n'auront pas les moyens de payer un loyer pour continuer à se prostituer en catimini. Celles-là resteront dans la rue et il sera de notre responsabilité de les aider à s'en sortir.

3 En quoi l'action de votre service changera-t-elle après le 1er janvier ?

Nous devrons réussir à entrer en contact avec les femmes qui travailleront dans les salons de massage, les clubs porno et les services de call-girls. Il faudra leur parler, essayer d'établir un lien de confiance avec elles pour qu'elles nous écoutent. Nous continuerons par ailleurs à les accueillir dans notre centre pour prostituées, où elles peuvent d'ores et déjà obtenir une aide juridique et morale, des conseils médicaux et des contacts avec le marché du travail en vue de leur reconversion.

Propos recueillis par Antoine Jacob

L'Europe divisée entre « abolitionnistes » et « réglementaristes »

PLUS de 500 000 femmes se prostituent sur le continent européen et ce bilan est en constante progression, indique Renate Wohlwend, qui a rédigé un rapport sur le sujet pour le Conseil de l'Europe. Pour l'essentiel, la situation économique dans les pays de l'ancien bloc communiste explique cette augmentation. Depuis la chute du mur de Berlin, le nombre des prostituées originaires des pays d'Europe centrale et orientale a triplé au sein de l'Union européenne.

Très souvent, les victimes sont abusées sur leur avenir : « *On leur promet d'échapper à la pauvreté dans leur pays en leur faisant miroiter un travail de serveuse ou d'assistante dans un salon de beauté à l'Ouest. Mais les trafiquants leur confisquent leur passeport aussitôt la frontière franchie et les forcent à travailler dans des night-clubs ou des maisons de passe dans des conditions inhumaines* », explique Mme Wohlwend.

La France est encore relativement peu concernée par les réseaux de prostitution venant des pays de l'Est. « *La prostitution des ressortissantes des pays de l'Est reste limitée (moins de 5 % du total), mais est en constante augmentation* », estime l'Office central de répression de la traite des êtres humains (OCRTEH), précisant qu'il y aurait en France entre 15 000 et 20 000 personnes prostituées, dont près d'un quart à Paris, pour un « chiffre d'affaires » évalué à plus de 20 milliards de francs par an.

L'initiative de la Suède ne manquera sans doute pas de relancer le débat sur les régimes juridiques de la prostitution, qui oppose traditionnellement les « réglementaristes » aux « abolitionnistes ». En avril 1997, une conférence ministérielle sur la lutte contre la traite des femmes organisée à La Haye avait été le théâtre de rudes batailles entre les partisans d'une réglementation de la prostitution, menés par les Pays-Bas, et les défenseurs des thèses abolitionnistes, France en tête.

CODE DE CONDUITE

L'objectif des Néerlandais était de faire adopter un « *code de conduite pour prévenir et combattre le trafic des femmes aux fins d'exploitation sexuelle* » commun à tous les Européens. Ce texte prévoyait que seuls les abus du trafic seraient réprimés et que les femmes pourraient déposer plainte contre leur proxénète en cas « *de contraintes, de violence particulière ou de menaces, de chantage ou de fraude, d'abus d'autorité tels que la personne n'a pas de choix réel* ». Les associations qui réclament que la prostitution soit considérée comme une activité économique avaient alors défendu le projet. « *Pour beaucoup de femmes, la prostitution est un travail*, expliquait ainsi Gail Pheterson, cofondatrice du Comité international pour les droits des prostituées. *Mais comme elles n'ont pas de légitimité en tant que prostituées, pas de papiers si elles sont migrantes, elles sont doublement victimes.* »

Un certain nombre d'organisations non gouvernementales françaises et internationales s'étaient fermement opposées à l'adoption de ce code de conduite. « *De fait, un tel texte reconnaît, officialise et légitime le commerce du corps humain, le proxénétisme et le trafic des femmes* », regrettaient ainsi des associations comme Ecpat (End Children Prostitution and Trafficking), la fédération internationale de la Ligue des droits de l'homme ou l'Association contre les violences faites aux femmes.

Les abolitionnistes, au premier rang desquels figure la France, estiment, en substance, que « *toute forme de prostitution fait violence aux personnes concernées et qu'il ne peut y avoir de prostitution volontaire* ». La France a ainsi réaffirmé son attachement à la convention adoptée par les Nations unies le 2 décembre 1949, qu'elle a ratifiée en juillet 1960 et qui indique que « *la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté* ».

Le code de conduite proposé par les Pays-Bas a finalement été retiré, mais le débat a permis de mettre au jour l'existence d'un fort courant, très présent aux Pays-Bas et en Allemagne, visant à légitimer la prostitution et donc à faire du commerce du corps un métier reconnu et des personnes qui l'exercent des travailleurs ordinaires.

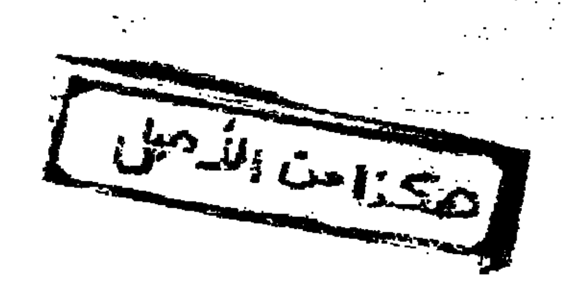
Michèle Aulagnon

Trois régimes légaux

● **Le prohibitionnisme** considère la prostitution comme un délit. Il l'interdit et exerce une répression contre les personnes qui s'y livrent, l'organisent et l'exploitent. Personne prostituée, proxénète et client sont considérés comme délinquants et passibles de poursuites (en vigueur dans certains Etats américains).

● **Le réglementarisme** considère la prostitution comme un « mal nécessaire » qu'il convient de canaliser et de contrôler, une sorte de « service public » soumis à des règles : quartiers réservés, maisons closes ou éros-centers, registres et fichiers de police, surveillance médicale des personnes prostituées. Cette activité s'exerce alors sous le contrôle de la police et des municipalités (Allemagne, Pays-Bas).

● **L'abolitionnisme** vise l'abolition de toute réglementation (maisons closes, registres et fichiers de police et sanitaires, surveillance médicale des personnes prostituées). Il interdit et réprime l'organisation et l'exploitation de la prostitution, c'est-à-dire les proxénètes, et ses manifestations susceptibles de troubler l'ordre public (racolage). Ce système est en vigueur en France depuis 1946.





« Benny » Begin rompt avec Benyamin Nétanyahou

Au nom du Grand Israël, le fils unique de l'ancien premier ministre sera candidat aux élections générales prévues pour le 17 mai 1999

TEL-AVIV
de notre correspondant

« Le fils de... ». C'est la formule quasi automatique, l'image de marque obligée. Zeév Benyamin Begin, dit « Benny », fils unique de Menahem Begin, a pourtant claqué, lundi 28 décembre, la porte du parti de la droite nationaliste israélienne fondé par son père, au nom de la fidélité à ses idéaux irrédentistes. Le député du Likoud a annoncé qu'il se portait candidat au poste de premier ministre lors des élections générales, dont le premier tour est prévu pour le 17 mai 1999.

Son départ, l'un des signes les plus flagrants de la déconfiture du Likoud dirigé par Benyamin Nétanyahou, était attendu, la rupture entre les deux hommes étant consommée depuis deux ans. En défiant sur sa droite le premier ministre sortant, il entend capter les voix de ceux qui s'opposent à la poursuite du processus de paix mais qui ne font plus confiance pour cela au chef du Likoud.

M. Begin compte créer un nouveau parti qui défendra une *« politique propre et honnête »*, mais il est apparu bien seul lors de la conférence de presse qu'il a convoquée, lundi, à Tel-Aviv. Il a qualifié sa démarche de *« seule alternative réelle, aujourd'hui, à la voie qui débouche clairement sur la création d'un Etat palestinien, arabe, de l'OLP et du Hamas, et qui n'amènera ni paix, ni sécurité »*. Il a agité l'épouvantail du terrorisme, qui, selon lui, ne fera qu'augmenter en cas de poursuite du processus d'Oslo. Le gouvernement actuel est une *« girouette »*, la direction du Likoud *« se plie devant Arafat »* à qui elle *« remet, remet et remet encore »* des territoires, a-t-il déclaré.

Mettant dans un même sac le Likoud, le Parti travailliste et le Parti du centre sur le point de voir le jour sous la direction de transfuges des deux grandes formations et d'ex-généraux, les qualifiant tous trois de *« partis du centre »*, il a assuré que sa candidature n'affaiblirait pas le camp nationaliste, mais lui profiterait, en définitive. Il a estimé qu'il parviendrait à battre M. Nétanyahou au premier tour, ce qui lui permettrait d'être le candidat de la droite au second.

Celui qu'on appelait le *« prince héritier »* s'est lancé dans la politique en 1988 et représente depuis le Likoud à la Knesset. Il se mesure vainement à M. Nétanyahou lorsque celui-ci lance son OPA sur le Likoud en 1993, pour se rallier à lui après sa défaite et être nommé ministre de la science après la victoire de la droite en 1996. Au cours de son passage au gouvernement, il s'intéresse toutefois davantage aux négociations avec l'Autorité palestinienne qu'au développement des institutions scientifiques israéliennes. Après la conclusion de l'accord d'Hébron, en janvier 1997 – un abandon injustifiable à ses yeux – il démissionne du gouvernement après son adoption en Conseil des ministres et commence à s'opposer activement, au Parlement, à la politique suivie par M. Nétanyahou.

INTÈGRE MAIS DOGMATIQUE

M. Begin est considéré en général comme un homme intègre mais dogmatique. Doté d'une langue acérée mais desservi par un débit haché, il est le portrait craché de son père, sans le charisme. Il a beau jouer la décontraction et apparaître volontiers sans cravate ni veston – le style vestimentaire qui a longtemps distingué les hommes politiques israéliens de leurs collègues étrangers – il semble raide et engoncé dès qu'il s'explique sur ses positions.

Dans la campagne électorale qui s'engage, son initiative est loin de susciter l'enthousiasme. Les seuls députés dont il a pu annoncer le soutien sont Michaël Kleiner, élu au titre de la liste Gesher de David Lévy et devenu depuis le chef de file des inconditionnels du Grand Israël à la Knesset, et le déçu du Likoud David Reém. Ses alliés « naturels » ont du mal à se laisser séduire : les dirigeants du Parti national religieux (PNR) en particulier, qui représente les colons juifs et s'oppose farouchement à toute nouvelle concession territoriale, se défient du président du Likoud mais craignent qu'en soutenant M. Begin ils ne fassent le lit de l'opposition. *« Il est trop bon »*, a tenté d'expliquer le chef du PNR, le ministre de l'éducation Yitzhak Lévy. S'il *« aime beaucoup le message très dur »* du candidat, le ministre n'est pas moins convaincu que voter pour lui reviendrait à *« donner le pouvoir à la gauche »*. – *(Intérim.)*

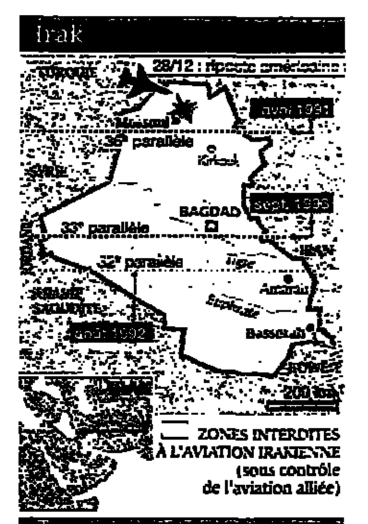
L'Irak défie le dispositif américano-britannique des zones d'exclusion aérienne

Bagdad tire des missiles sur des chasseurs alliés. Les Etats-Unis ont répliqué avec des avions F-16

Un nouvel incident a mis aux prises l'Irak et les Etats-Unis, lundi 28 décembre. Des avions F-16 *ont riposté à des tirs de missiles sol-air dans le nord du pays : quatre soldats irakiens auraient été tués. Bagdad a affirmé avoir abattu un appareil américain mais Washington a démenti* cette information. L'Irak a assuré, dimanche, ne plus reconnaître les zones d'exclusion aérienne *instituées à la fin de la guerre du Golfe.*

DIX JOURS après la fin de l'opération « Renard du désert », un nouvel incident a mis aux prises l'Irak et les Etats-Unis, lundi 28 décembre, dans le nord du pays. Des chasseurs F-16 américains partis de la base d'Incirlik, en Turquie, ont bombardé une batterie antiaérienne dans le nord de l'Irak après avoir, selon Washington, essuyé des tirs de missiles sol-air. Selon Bagdad, quatre militaires irakiens ont été tués et sept autres blessés. L'Irak a affirmé qu'un avion américain avait été abattu mais les Etats-Unis ont démenti cette information.

L'incident de lundi survient deux jours après un premier accrochage, samedi, qui avait opposé des Tornado britanniques à une batterie irakienne dans le sud du pays. Les avions avaient repéré à distance des tirs de missiles sol-air, mais ils n'avaient pas riposté. Dimanche, le vice-président irakien Taha Yassine Ramadan avait déclaré que son pays ne reconnaîtrait plus les zones d'exclusion aériennes imposées par les Occidentaux au lendemain de la guerre du Golfe. Ces



zones ont été instituées, sans l'aval des Nations unies, en avril 1991 dans le nord et en août 1992 dans le sud. Au nord, la zone d'exclusion aérienne débute à partir du 36e parallèle. Elle a été instituée dans le cadre de l'opération « Provide Comfort », rebaptisée « Northern Watch » après le retrait des avions français, en décembre 1996. Au sud, la zone d'exclusion a pris tout d'abord effet à partir du 32e parallèle, puis à partir du 33e en septembre 1996, en riposte à l'intervention des forces irakiennes aux côtés du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) contre l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) dans le nord du pays. Les deux zones couvrent environ la moitié du pays.

Les zones d'exclusion ont été décidées par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France pour protéger les populations civiles irakiennes des représailles du pouvoir central après l'écrasement dans le sang de la révolte des population du sud et du nord du pays. Elles ont toujours été considérées par les autorités de Bagdad comme une atteinte à sa souveraineté.

Le bilan de ces zones d'exclusion aérienne est pour le moins mitigé. En 1996, elles n'ont pas permis d'éviter l'intervention de l'armée irakienne dans le Kurdistan irakien. Dans le sud, elles n'ont pas davantage évité les représailles ponctuelles de l'armée dans les zones où l'opposition armée au régime est la plus active. Ces zones ont même constitué une pomme de discorde pour ceux qui les avaient instituées puisque la décision américaine de repousser les limites de la zone sud en 1996 a été critiquée par les Français qui se sont retirés ensuite de la zone nord. Après des années de déliquescence, le potentiel aérien irakien s'est par ailleurs considérablement réduit : selon certaines sources, l'armée irakienne ne disposerait guère plus d'une vingtaine d'appareils en état de marche.

De nombreux incidents ont opposé par le passé des avions américains ou britanniques à des batteries antiaériennes. Conforté par l'échec relatif de l'opération *« Renard du désert »*, ces quatre jours de bombardement qui ont entraîné le gel des opérations de désarmement et accentué les dissensions au sein du Conseil de sécurité, Bagdad en profite pour hausser symboliquement le ton.

Gilles Paris

Le premier ministre cambodgien, Hun Sen, a reçu les deux derniers « ralliés » khmers rouges

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Au risque de déplaire à beaucoup de monde, le premier ministre cambodgien, Hun Sen, a voulu que la soumission soit totale et l'acte d'allégeance public : accompagnés, pour les rassurer, d'un autre ancien responsable khmer rouge, Ieng Sary, les deux derniers ralliés du mouvement « polpotiste », Khieu Samphan et Nuon Chea, ont été reçus, mardi 29 décembre, par le chef du gouvernement cambodgien dans sa résidence fortifiée de Takh Mau, à une vingtaine de kilomètres du centre de Phnom Penh.

Ils ont eu droit à un brunch khmer plein de sourires figés qui, à la cambodgienne, devaient en dire long. Dans *« un esprit de réconciliation nationale »*, les anciens maîtres du Cambodge (1975-1978), qui avaient fait de leurs compatriotes des esclaves, ont été reçus avec un *« bouquet de fleurs »* et non *« avec des fusils, des balles, une prison ou des menottes »*, selon la formule de Hun Sen.

« Nous devrions enterrer le passé pour aborder le XXIe siècle avec un Etat propre », a ajouté celui qui doit aussi savourer une revanche : en 1977, obscur commandant d'unité de l'Est cambodgien, âgé alors de vingt-six ans, Hun Sen s'était enfui pour éviter les purges de Pol Pot dont Khieu Samphan était alors le chef de l'Etat. Et fin 1991, au lendemain de la signature de l'accord de paix de Paris, Hun Sen avait réservé une « réception » toute spéciale à l'ancien chef khmer rouge, revenu pour la première fois à Phnom Penh : Khieu Samphan avait été attaqué par la foule et blessé au front. Le but était alors de l'humilier et, surtout, de montrer au public, en dépit de la présence d'une Autorité provisoire de l'ONU sur le Cambodge, qui était le vrai patron. Khieu Samphan avait pu revenir par la suite, mais sous protection de Norodom Sihanouk. Sept ans plus tard, il fallait donc le rassurer. C'était le prix à payer pour une reddition *« inconditionnelle »*.

Quitte à servir leur langue de bois habituelle, les « ralliés » devaient donc être alignés devant la presse, mardi en fin d'après-midi, avant de gagner, sous haute protection, les suites de luxe d'un hôtel. Ce qu'il adviendra d'eux dans six mois ou deux ans est une autre affaire : tout dépendra en priorité de l'évolution du rapport de forces entre le gouvernement de Phnom Penh et les zones autonomes khmères rouges de Pailin et d'Anlong Veng. Et de l'ampleur des pressions étrangères pour faire aboutir un projet embryonnaire de procès international contre les anciens dirigeants khmers rouges qui sera déposé, en janvier 1999, sur le bureau de Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU.

Jean-Claude Pomonti

Abdelaziz Bouteflika et Mouloud Hamrouche candidats à l'élection présidentielle en Algérie

ALGER. L'ancien ministre algérien des affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, 61 ans, a confirmé, samedi 26 décembre, sa candidature à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999 en Algérie. Lundi, c'était au tour de l'ancien chef du gouvernement, Mouloud Hamrouche, de se déclarer candidat. M. Bouteflika, ancien ministre de Houari Boumediène de 1964 à 1978, avait été choisi le 16 décembre par le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique) pour être son porte-drapeau à cette élection. Il a reçu vendredi le soutien du parti islamiste Ennahda (Renaissance). M. Hamrouche, qui a dirigé le gouvernement algérien de septembre 1989 à juin 1991, a cependant précisé qu'il n'annoncerait officiellement sa candidature que dans les prochains jours, une fois terminée ses consultations avec des personnalités et ses « *comités de soutien* » à travers le pays. – *(AFP.)*

L'avion de l'ONU disparu en Angola a émis des signaux

LUANDA. La Mission d'observation des Nations unies en Angola (Monua) a annoncé, lundi 28 décembre, que des signaux en morse avaient été détectés par le personnel de l'ONU dans le centre du pays, près du lieu où l'un de ses avions a disparu, samedi, avec quatorze personnes à son bord. L'avion de transport, un C-130, s'est écrasé peu après avoir décollé de Huambo, deuxième ville du pays et ancien bastion des rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) que ces derniers pilonnent depuis plusieurs semaines. La Monua, qui attend une réponse à la demande qu'elle a adressée au gouvernement de Luanda et à l'Unita en faveur d'un cessez-le-feu de 48 heures dans la région, comptait lancer des recherches mardi par voie routière. Aucune source indépendante n'explique les conditions dans lesquelles l'avion, qui transportait dix observateurs de l'ONU et quatre membres d'équipage, a été abattu après avoir décollé de Huambo à destination de Saurimo, dans le nord-est de l'Angola. A Washington, le département d'Etat a exhorté lundi le gouvernement et les rebelles angolais à convenir d'un cessez-le-feu immédiat pour faciliter les opérations de recherche. – *(Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **PAKISTAN : l'ancien premier ministre Benazir Bhutto,** accusée d'être impliquée dans des affaires de corruption, s'est vu interdire de sortir du territoire, lundi 28 décembre, par le gouvernement pakistanais. Mme Bhutto, qui voulait se rendre à Dubaï où étudient ses trois enfants, a été empêchée de prendre l'avion à Karachi, son nom figurant sur une liste de personnes ne pouvant se rendre à l'étranger. – *(Corresp.)*

■ **INDONÉSIE : plusieurs milliers de manifestants** ont attaqué, lundi 28 décembre, des postes de police et ont affronté les forces de l'ordre dans l'île de Sumatra, après la mort d'un homme interpellé pour vol. La police a tiré des coups de feu d'avertissement pour disperser les émeutiers. Les affrontements ont fait au moins sept blessés. Des scènes de violence ont également été signalées dans le nord de Sumatra et sur l'île de Sulawesi. – *(Reuters.)*

■ **INDE - SRI LANKA : New Delhi et Colombo ont signé,** lundi 28 décembre, un traité prévoyant à terme l'abolition de toutes les barrières douanières, ouvrant ainsi des perspectives quant à l'établissement d'une possible zone de libre-échange entre les pays d'Asie du Sud. L'accord a été signé à l'occasion de la visite qu'effectue en Inde la présidente du Sri Lanka, Mme Chandrika Kumaratunga. – *(Corresp.)*

■ **SIERRA LEONE : les ministres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest,** réunis à Abidjan, ont durci le ton, lundi 28 décembre, face à la rébellion sierra-léonaise et condamné le soutien apporté aux rebelles. La Cedeao a appelé les rebelles à « *cesser immédiatement les hostilités* » et à « *participer au dialogue* ». Depuis plusieurs jours, la rébellion sierra-léonaise a intensifié ses combats et s'est rapprochée de la capitale Freetown. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : les services de sécurité se sont déployés** dans une région du sud du Yemen où sont sequestrés, depuis lundi 28 décembre, seize touristes – douze Britanniques, deux Américains et deux Australiens – ont indiqué mardi les autorités provinciales. « *Les autorités ont encerclé la région et pris des mesures pour identifier les ravisseurs et déterminer leurs demandes, afin d'assurer la libération rapide des touristes, de manière pacifique* », a indiqué un responsable de la province d'Abyane. Les otages sont sequestrés dans le district d'Al-Wadiaa, où ils ont été enlevés par des membres armés de tribus installées dans cette province, dont le chef-lieu, Zinjibar, se trouve sur la côte du Golfe d'Aden. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : les corps des quatre otages occidentaux décapités** en Tchétchénie devaient arriver à Londres, mardi 29 décembre, en provenance d'Azerbaïdjan. Un avion de British Airways ramenait les dépouilles des Britanniques Darren Hickey, Rudolf Petschi et Peter Kennedy et du Néo-Zélandais Stanley Shaw, qui avaient travaillé en Tchétchénie pour une société britannique de télécommunications. Les têtes des quatre otages occidentaux avaient été découvertes au bord d'une route de Tchétchénie le 8 décembre. Leurs corps ont été retrouvés vendredi soir près de la capitale, Grozny, et transférés en Azerbaïdjan. – *(Reuters.)*

La Turquie est depuis plus d'un mois à la recherche d'un gouvernement

Le premier ministre désigné, Yalim Erez, a entamé ses consultations

A l'issue de ses premiers entretiens avec les dirigeants politiques, le premier ministre turc désigné, Yalim Erez, a obtenu, lundi 28 décembre, le soutien du Parti de la Mère patrie et du Parti de la gauche démocratique au futur gouvernement qu'il tente de former, un mois après la chute de celui de Mesut Yilmaz. M. Erez n'exclut pas la participation, dans une large coalition, des islamistes.

ISTANBUL
de notre correspondante

Plus d'un mois après la chute du gouvernement de Mesut Yilmaz, renversé par une motion de censure à l'Assemblée nationale, la Turquie est toujours en quête d'une coalition qui la mènera aux élections anticipées prévues pour le 18 avril 1999. Après l'échec de Bülent Ecevit, le vétéran de la gauche nationaliste turque, le président Suleyman Demirel a confié la tâche à une personnalité arrivée plus récemment sur la scène politique, le député indépendant Yalim Erez.

Homme d'affaires d'origine kurde, ancien président de l'Union des chambres de commerce, Yalim Erez (54 ans), est entré en politique au sein du Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller lors des législatives de décembre 1995. Ministre de l'industrie et du commerce dans la coalition dirigée par Necmettin Erbakan, il avait été parmi les premiers à réaliser que le vent politique soufflait désormais contre les islamistes et avait quitté à la fois le gouvernement et son parti. Il s'était rapproché de Mesut Yilmaz, qui lui avait confié le même portefeuille ministériel.

Cette fois-ci, Yalim Erez bénéficierait non seulement du soutien du chef de l'Etat, mais également de l'armée, qui veille sur la scène politique. La question-clé est, de nouveau, le rôle des islamistes du Parti de la vertu (FP).

UN PROGRAMME AMBITIEUX

Malgré ses efforts de modération, son changement d'image et l'arrivée de femmes dans les rangs de ses dirigeants *(lire ci-dessous)*, le FP demeure un « paria », malgré ses 144 députés qui en font la première force politique au Parlement. Contrairement à son prédécesseur, M. Erez n'exclut pas la participation, minoritaire, des islamistes à une large coalition. Reste à savoir si les partis dits « laïcs », et notamment le Parti démocratique de gauche (DSP, gauche nationale) de Bülent Ecevit, accepteront de coopérer. A l'issue de ses premiers entretiens, lundi 28 décembre, M. Erez semble toutefois pouvoir compter sur le soutien du premier ministre sortant Mesut Yilmaz, chef du Parti de la Mère patrie (ANAP, droite), et du DSP. Les islamistes se sont gardés de prendre position.

La durée de vie apparemment limitée de ce futur gouvernement – le 56e en soixante-quinze ans – n'empêche pas Yalim Erez d'annoncer un ambitieux programme de réformes économiques et politiques. C'est sous son impulsion que l'Union des chambres de commerce avait publié, en 1995, un rapport très controversé sur le problème kurde, qui proposait des changements sociaux et économiques pour résoudre le conflit dans le Sud-Est anatolien. La longue liste de lois à modifier et la confiance affichée par Yalim Erez ne manquent pas d'inquiéter l'opposition, qui y voit une tentative pour retarder les élections anticipées. C'est le Parlement qui a décidé qu'elles auraient lieu le 18 avril 1999, en même temps que les municipales. Or le président Suleyman Demirel s'est, à plusieurs reprises, opposé à ce projet. Les institutions républicaines craignent en effet que les nombreux scandales qui ont éclaboussé les partis politiques ces derniers mois ne profitent une fois de plus aux islamistes.

Lors de sa conférence de presse annuelle, le 26 décembre, le président Demirel a clairement indiqué que, même si Yalim Erez ne parvenait pas à former une coalition, il n'avait pas l'intention de faire usage de son pouvoir constitutionnel qui lui permet, si un gouvernement n'est pas formé avant le 10 janvier – soit 45 jours après la destitution du gouvernement par le Parlement –, de nommer un cabinet intérimaire. Le chef de l'Etat laisse ainsi planer le doute sur ses intentions réelles : soit imposer Yalim Erez qui pourrait gouverner avec ou sans la confiance de l'Assemblée jusqu'aux législatives anticipées, soit garder le gouvernement sortant de M. Yilmaz tant qu'un nouveau cabinet ne sera pas formé pour le remplacer.

Nicole Pope

Le combat des femmes pour un parti islamique moderne et tolérant

ISTANBUL
de notre correspondante

Perchée sur des talons aiguilles, vêtue d'un tailleur élégant et brandissant un fume-cigarette, Nazli Ilicak ne correspond guère à l'image que les Occidentaux se font d'une islamiste. Pourtant, cette éditorialiste bien connue en Turquie, de tendance nationaliste plus que religieuse, est parmi les femmes recrutées cette année par le Parti de la vertu, qui a remplacé officieusement le Parti de la prospérité, dissous par la Cour constitutionnelle en janvier 1998. Elle rejette cependant catégoriquement l'étiquette islamiste. « *Si, par islamisme, on entend une volonté d'instaurer un Etat religieux, alors le Parti de la vertu ne peut pas être perçu comme étant islamiste*, affirme-t-elle. *Dans notre programme, nous défendons une laïcité démocratique, comme dans les pays occidentaux. C'est pour le prouver que je me suis inscrite au parti.* »

REPORTAGE

« Je bois du vin et je n'ai pas l'intention de changer de style de vie »

Pour contrer les attaques des défenseurs de la laïcité, qui continuent de le percevoir comme une menace pour l'Etat turc, le Parti de la vertu a entrepris de changer d'image, notamment en ménageant une petite place aux femmes parmi ses dirigeants. Outre Mme Ilicak, deux autres femmes, dont Oya Akgönenç, professeur de relations internationales à l'université Bilkent, à Ankara, siègent au sein du comité exécutif, et trois autres se sont vu octroyer des responsabilités au niveau national.

Sibel Eraslan, avocate et militante de la première heure du Parti de la prospérité, n'est pas convaincue que ces nominations très médiatiques marquent déjà un changement décisif. « *Elles sont là pour la vitrine* », affirme-t-elle. Mais elle est sûre que les femmes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important et que, sans elles, le parti perdrait beaucoup de son efficacité. Le travail de terrain, les actions sociales, le réseau serré qui fait la force du parti et le distingue des autres formations politiques, sont en effet dominés par les femmes. C'est par ce biais que quelques-unes d'entre elles sont parvenues à pénétrer la forteresse masculine, notamment dans les instances provinciales.

Bien que le mouvement islamique ait des racines profondes dans les couches déshéritées de la population, un pourcentage important des militantes féminines ont un niveau d'éducation élevé. Avocates, institutrices ou médecins, elles revendiquent un style de vie moderne, même si la plupart d'entre elles portent le foulard. Cette image d'une modernité différente dérange les institutions républicaines. « *Une femme de ménage qui porte le foulard ne dérange personne*, explique le député Abdullah Gül ; *lorsqu'elle est médecin, c'est considéré comme inacceptable.* »

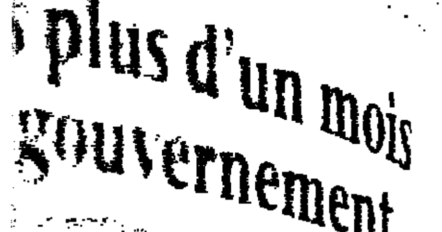
Certaines militantes, dont Sibel Eraslan, ont fait leurs classes dans les années 80 en se battant pour porter le foulard à l'Université. Les restrictions imposées récemment sous l'impulsion des militaires aux étudiantes en médecine à Istanbul, qui se sont vu soudain refuser l'accès à l'Université, donneront vraisemblablement naissance à une nouvelle génération d'activistes : pour survivre à contre-courant de l'idéologie officielle, ces étudiantes, qui, jusque-là, étaient pieuses mais pas politisées, s'organisent. « *Je n'ai pas pu passer mes examens. J'ai perdu un an* », s'insurge Zehra Güneser, en quatrième année de médecine à la faculté de Cerrahpasa. « *Nous défendons notre droit à l'éducation et le respect de notre foi*, explique sa camarade Hatice : *nous ne pouvons abandonner ni l'un ni l'autre.* » Manifestations, ouvertures de procès communs auprès des tribunaux : les prémices d'un mouvement organisé sont visibles.

« AVEC ET SANS FOULARD »

Si l'intention du Parti de la vertu était réellement de nommer quelques femmes-alibis, Nazli Ilicak n'était peut-être pas le bon choix : cette journaliste combative n'hésite pas à exprimer ses opinions. Quelques semaines après son arrivée au parti, elle était déjà au centre d'une controverse après avoir convié plusieurs journalistes étrangers à un dîner dans sa villa luxueuse sur la rive asiatique du Bosphore, avec le dirigeant du Parti de la vertu, Recai Kutan, et plusieurs députés. A la suite de cette soirée, la presse turque s'était étalée sur le fait que l'hôtesse, contre les principes de l'islam, avait servi de l'alcool à ses invités étrangers. « *Je suis membre d'un parti politique, pas d'une secte religieuse*, riposte Mme Ilicak. *Je bois du vin et je n'ai pas l'intention de changer de style de vie.* » Elle admet que le mouvement islamique en Turquie a commis des erreurs par le passé et qu'il doit désormais tenter de convaincre les défenseurs de la laïcité qu'il n'entend pas renverser le régime établi ni imposer un style de vie basé sur les principes de la religion. « *La Turquie a besoin de faire une synthèse ; les gens doivent apprendre à se tolérer mieux.* »

Les femmes ont là un rôle important à jouer, estime-t-elle. Alors que les hommes sont souvent très attachés aux traditions que les Turcs laïques jugent anachroniques, les militantes islamiques ont embrassé la modernité. Elles ont généralement de l'islam une interprétation modérée ; le fondamentalisme va à l'encontre de leurs intérêts. « *Aux prochaines élections, nous serons le parti avec le plus de candidates féminines* », affirme la députée Abdullah Gül. « *Nous devons avoir des candidates avec et sans foulard,* » affirme pour sa part Nazli Ilicak, pour qui le parti doit avant tout défendre le droit démocratique à la diversité. Mais elle est consciente que le chemin est encore long : les femmes doivent lutter à la fois pour obtenir la place qui leur revient au sein du système politique et pour faire accepter le parti par la société tout entière, combler le fossé profond qui s'est creusé dans la société turque entre les « laïques » et les « islamistes ».

N. P.



L'Allemagne assume la présidence de l'Union à un moment charnière pour l'Europe

Le succès de l'euro et la relance de la construction européenne sont en jeu

A partir du 1er janvier 1999, l'Allemagne – dont le nouveau chancelier, le social-démocrate Gerhard Schröder, est arrivé au pouvoir il y a trois mois avec les Verts – succède à l'Autriche à la présidence de l'Union européenne. Elle aura la responsabilité d'assurer le succès du lancement de l'euro et de présider à une relance espérée de l'Union une fois résolus les problèmes de financement de celle-ci.

UN LONG marathon attend, au cours des six prochains mois, le gouvernement et la diplomatie de l'Allemagne, qui va assurer à partir du 1er janvier 1999, à un moment charnière pour l'Europe, la présidence de l'Union. Cette présidence coïncide avec le lancement de la nouvelle monnaie unique européenne dans onze des quinze pays de l'Union. C'est sur ses épaules que repose l'issue des négociations sur le plan de financement des politiques européennes jusqu'en 2006, ainsi que la relance des discussions sur la capacité des Européens à développer une politique étrangère et de sécurité commune. Les Allemands ont aussi reçu mandat, lors du sommet de Vienne de décembre, de préparer d'ici à juin 1999 un accord sur une stratégie européenne renforcée de lutte contre le chômage, ainsi qu'un concept de négociation sur la réforme des institutions de l'Union, indispensable avant son élargissement à de nouveaux membres.

De la capacité des Quinze à trouver des compromis crédibles et équitables sur le prochain cadre financier de l'Union dépendra largement le bon démarrage de l'union monétaire, considérée comme un tournant dans l'histoire de la construction européenne. Des surenchères politiques empêcheraient les Quinze de se mettre d'accord, lors du sommet spécial prévu au mois de mars 1999, à Bruxelles, sur les réformes à apporter aux politiques de l'Union, et la répartition des charges alourdiraient considérablement le climat politique. A la veille des élections de juin 1999 pour le renouvellement du Parlement européen, cela serait évidemment utilisé, par tous ceux qui continuent de penser que l'Europe va trop vite, pour tenter de mettre en difficulté les gouvernements en place.

La nouvelle coalition allemande ne l'ignore pas, placée dans une situation délicate entre sa volonté d'assumer ses responsabilités et celle de ne pas décevoir une opinion publique à laquelle il a été promis qu'elle ne serait pas une fois de plus la vache à lait de l'Europe.

Cette promesse, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder l'a rappelée à plusieurs reprises, signifiant à ses partenaires que l'Allemagne, principal contributeur net depuis toujours au budget de l'Union, ne pouvait pas accepter une nouvelle fois d'être la seule à payer pour sauver un accord. Présentant à Bruxelles, le 14 décembre, le programme de la présidence allemande, le ministre des affaires étrangères, le Vert Joschka Fischer, s'est voulu rassurant, estimant que l'Allemagne était prête à prendre sa part, qu'*« elle restera contributeur net »*, mais il a appelé à *« une répartition équitable du fardeau »*.

Tout le monde est sur la sellette, à commencer par la France qui, par le biais de la politique agricole commune (PAC), reçoit du budget presque autant que ce qu'elle verse. Les dirigeants français ont promis aux Allemands de prendre leur part dans leur recherche d'un compromis, répétant à qui le voulait que tout était négociable. Les uns et les autres affirment vouloir une agriculture plus proche de l'environnement, produisant mieux et génératrice d'emplois. Mais un désaccord de fond les oppose sur la manière d'envisager la réduction des dépenses.

Les Allemands, sous la pression du lobby agricole bavarois, s'opposent à la baisse des prix garantis aux agriculteurs et militent pour que les budgets nationaux prennent à leur charge une partie des aides complémentaires aux revenus. Les Français souhaitent une politique d'aides plus sélective, mais qui ne remette pas en question le caractère strictement communautaire des mécanismes de financement.

CONVERGENCE DE VUE

De la disponibilité de Bonn et de Paris à trancher ce débat, c'est-à-dire à confirmer leur volonté de travailler ensemble, dépendra en grande partie la capacité des Quinze, conformément à l'esprit du sommet européen de Pörtschach, de procéder à une véritable relance de l'Europe. Sur les grands sujets porteurs d'avenir pour l'Union, les principaux pays ont fait preuve ces derniers mois d'une convergence de vues dont on n'avait plus coutume. Sur l'emploi d'abord, à propos duquel Bonn espère faire approuver, lors du sommet de Cologne, début juin 1999, avant les européennes, un nouveau pacte assurant la coordination des politiques. Sur la défense ensuite, où la Grande-Bretagne de Tony Blair a surpris ses partenaires, à l'automne, en affichant sa bonne volonté pour discuter d'une véritable politique européenne. Dans ces deux domaines, où les autorités françaises et le nouveau gouvernement allemand partagent des points de vue très proches, le chancelier Schröder a promis de prendre des initiatives pour transformer cette bonne volonté en de nouveaux progrès.

L'ambitieux plan d'action de la présidence ouvre des pistes qu'il ne sera pas possible d'explorer toutes dans les six mois qui viennent. On jugera les nouveaux ministres sociaux-démocrates et Verts au doigté et à l'imagination dont ils sauront, ou non, faire preuve pour permettre à l'Union de profiter dans de bonnes conditions de l'élan de l'euro. Lorsqu'ils céderont la présidence, dans six mois, à la Finlande, le traité d'Amsterdam devrait être définitivement ratifié, ouvrant un nouveau champ d'action aux dirigeants européens. Les Quinze disposeront d'un nouveau Parlement avec de nouveaux pouvoirs. On devrait alors connaître le nom du président de la future Commission, qui prendra ses fonctions le 1er janvier 2000, ainsi que celui du « M. PESC », le nouveau représentant de la politique étrangère de l'Union.

Henri de Bresson

Jacques Delors fait deux propositions pour l'Europe

DANS UN ENTRETIEN au *Figaro*, mardi 29 décembre, l'ancien président de la Commission européenne estime, à trois jours de l'entrée en vigueur de la monnaie unique, que si l'Union économique et monétaire *« connaît une phase difficile à cause d'un ralentissement de la croissance doublé d'une crise sociale ou politique dans un des pays membres, les mécontentements vont évidemment monter »* et que, dans ce cas, *« seule une initiative politique permettra de répondre à la crise »*. Jacques Delors affirme que *« la mise en place de l'euro n'est pas un engrenage automatique débouchant sur le politique. Pour lutter contre l'indifférence de l'opinion, il faut politiser le débat »*.

Il propose en conséquence que *« les partis politiques constitués à l'échelon européen fassent campagne sur un programme dépassant les clivages nationaux, en indiquant au cours de la campagne quel serait à leurs yeux le meilleur président possible pour la prochaine Commission européenne »*, et il préconise que les Etats-membres nomment *« un vice-premier ministre ou un ministre agissant sous l'autorité du gouvernement pour dégager à Bruxelles les véritables priorités »*. M. Delors souhaite enfin que l'Europe ne soit pas *« un immense self-service où chacun ne paiera plus que pour ce qu'il prend dans le magasin »*.

Un conteneur hautement radioactif a été découvert en Tchétchénie

ARGOUN. Un conteneur miné renfermant des substances très radioactives a été découvert près d'Argoun, à une quinzaine de kilomètres à l'est de la capitale tchétchène, Grozny, a annoncé mardi 29 décembre le directeur des services de sécurité tchétchènes, Ibragim Khoultigov, cité par l'agence russe Itar-Tass. Une forte radioactivité émane de ce conteneur découvert près de la voie de chemin de fer, a indiqué M. Khoultigov. Le responsable n'a pas indiqué quand le conteneur a été découvert, ni donné d'autres détails sur la substance radioactive et son volume. La zone a été bouclée et des démineurs et spécialistes en radioactivité ont été dépêchés sur les lieux. En janvier, un vieux bidon renfermant une source importante de radiations, selon les autorités tchétchènes, avait été découvert dans une carrière située près d'une ancienne base militaire russe en Tchétchénie. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE : le bilan des décès dus au froid** en Pologne s'est aggravé après les fêtes de Noël : l'on compte 162 morts depuis la mi-novembre, après une nouvelle vague de basses températures autour de – 10 degrés centigrades, a annoncé la police lundi 28 décembre. La 162e victime, une femme de quatre-vingt six ans, a été découverte dimanche soir dans un champ, morte d'hypothermie, vraisemblablement après s'être évanouie, selon la police. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : le gouvernement espagnol prévoit pour 2002 un excédent budgétaire de 0,1 %** du produit intérieur brut, a indiqué, lundi 28 décembre, le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro, en commentant le plan de stabilisation 1999-2002. Ce plan table sur une croissance moyenne annuelle du PIB de 3,3 % et une inflation inférieure à 2 % par an. Il vise la création de 350 000 emplois par an et prévoit de faire tomber le taux de chômage à 13 % en 2002, contre 18,5 % au 3e trimestre 1998. – *(AFP.)*

L'horreur au quotidien dans les prisons russes

MOSCOU
de notre correspondant

Valeri Abramkine a coupé le fil de fer barbelé faisant office de ruban d'inauguration et s'est dirigé vers la Déclaration universelle des droits de l'homme ouvrant l'exposition. *« Des cas fréquents de torture, des milliers de morts par an, des conditions de détention effroyables, voilà le quotidien de nos prisons »*, dit-il.

M. Abramkine est, depuis dix ans, responsable du Centre de Moscou pour la réforme des prisons (MPCR). L'anniversaire de la Déclaration de 1948 n'a donné lieu à aucune manifestation officielle en Russie, mais cette association non gouvernementale a organisé une conférence internationale et une exposition sur les prisons russes. L'horreur qui y règne a, depuis des années, alerté les organisations internationales. Elle inquiète aussi les autorités russes, qui semblent décidées à une réforme.

« TROIS SYSTÈMES CLOS »

La Russie a la plus forte concentration carcérale au monde : 1,1 million de détenus, soit 780 personnes pour 100 000 habitants, quand, en Europe, ce taux varie entre 60 et 90... *« Les droits de l'homme sont violés à l'intérieur de trois systèmes clos : les prisons, l'armée et les hôpitaux psychiatriques »*, rappelle Sergueï Kovalev, figure emblématique de la défense des droits de l'homme en Russie.

A cette surpopulation s'ajoutent d'épouvantables conditions de vie. *« C'est de la torture. Torture par manque de sommeil, par manque d'air et d'espace »*, reconnaît Iouri Kalinine, chargé des CIZO (centres de détention préventive), où 450 000 personnes transitent chaque année et où quelque 10 000 prisonniers sont morts en 1997 de maladie, de malnutrition ou d'étouffement.

L'exposition « Un homme en prison » montre des cellules où s'entassent, dans 70 mètres carrés, jusqu'à 150 détenus dormant à tour de rôle sur les bat-flanc. *« Quand la porte s'ouvre, on est suffoqué par la fumée de tabac, les odeurs de transpiration, d'excréments*, témoigne un observateur des Nations unies. *La chaleur oblige les prisonniers à vivre à moitié nu. L'humidité est telle que rien ne peut sécher. »*

La crise économique a entraîné une nouvelle détérioration des conditions de vie. Fin octobre, des responsables du conseil de sécurité russe ont demandé de rétablir le financement du système pénitentiaire, interrompu pour partie depuis juillet. Les achats de médicaments ont été suspendus. Or 100 000 détenus sont atteints de tuberculose, 20 000 d'entre eux ayant une infection résistant aux traitements courants. Selon le MPCR et Médecins sans frontières, qui mène un programme dans certaines prisons, plus de 5 000 détenus seront morts de tuberculose à la fin de cette année.

PROJET D'AMNISTIE

L'assemblée municipale de Moscou vient aussi de demander d'augmenter le financement des achats de nourriture. Le ministre de la justice, Pavel Krachenninikov, a reconnu que le budget fédéral prévoyait d'allouer 67 kopecks (20 centimes) par jour et par détenu. *« Cela équivaut à moins de 300 grammes de pain »*, note le MPCR. Selon les élus de Moscou, au mois d'août, avant l'effondrement du rouble et l'inflation qui a suivi, on ne pouvait nourrir les prisonniers à moins de 5 roubles par jour.

En novembre, le ministère de la justice, soutenu par celui de l'intérieur, a lancé un projet d'amnistie et de réforme du code pénal qui permettrait de limiter le nombre de peines de prison prononcées. Jusqu'à 200 000 prisonniers pourraient être ainsi libérés. Mais pour les associations des droits de l'homme, la Russie a besoin d'une réforme complète du système judiciaire et pénitentiaire pour se rapprocher des normes occidentales.

Francois Bonnet



ÉLECTIONS Dans les partis de gauche, le choix d'une personnalité pour conduire la liste européenne s'avère difficile, d'autant qu'elle devra respecter l'engagement de siéger au Parlement de Strasbourg. ● AU PARTI SOCIALISTE, le premier secrétaire, François Hollande, dont le nom est le plus souvent cité, ne dissimule guère son peu d'enthousiasme. Au Parti communiste, Robert Hue hésite lui aussi. ● DANIEL COHN-BENDIT, tête de liste des Verts, qui est parti très tôt en campagne, suscite l'irritation de toute la gauche. L'ancien dirigeant soixante-huitard est la cible de nombreuses critiques, notamment au sein de la gauche radicale, qui dénonce en lui un *« Tapie bis »*. ● LES DIRIGEANTS politiques déclinent les uns après les autres les invitations à venir débattre avec lui sur les plateaux de télévision.

M. Hollande se résoudrait à conduire la liste PS aux européennes

Inquiets de « l'effet Cohn-Bendit » sur leur électorat, les socialistes peinent sur le choix d'une personnalité pour mener leur liste au scrutin de juin 1999. Les noms de Jacques Delors et Jack Lang, notamment, ont été évoqués, mais le premier a décliné l'offre, tandis que le second ne fait pas l'unanimité

13 JUIN 1999 : voilà déjà longtemps que la date préoccupe Lionel Jospin. Ce jour-là, un dimanche, les Français éliront leurs représentants au Parlement européen de Strasbourg. Une consultation électorale qui, généralement, met au supplice les partis de gouvernement. La proportionnelle à un tour, sur liste nationale, autorise toutes les aventures contestataires. En 1994, ce fut Bernard Tapie qui, avec 12,03 % des suffrages, enterra d'un coup les ambitions présidentielles de Michel Rocard, alors chef de file du Parti socialiste, qui ne réunit sur son nom que 14,49 % des suffrages.

Cette fois, le perturbateur s'appelle Daniel Cohn-Bendit. Lancé dans la campagne dès l'automne, devenu aussitôt la cible de multiples attaques *(lire ci-dessous)*, l'écologiste bouscule le fragile équilibre de la gauche « plurielle ». Les premiers sondages le placent devant le Parti communiste. Une situation qui peut forcer Robert Hue, aujourd'hui très hésitant, à prendre la tête du combat pour le PCF. Surtout, la force d'attraction de l'ancien meneur de mai 1968 auprès des plus jeunes menace directement le PS, et par ricochet, l'autorité du premier ministre. Selon les experts gouvernementaux, celle-ci se trouverait affectée si la liste du PS peinait à réunir le quart du corps électoral. D'où le choix, essentiel, d'une tête de liste socialiste performante. Et qui, pour l'instant, n'a toujours pas été trouvée.

La logique, bien sûr, a d'abord fait se tourner les regards vers François Hollande, actuel premier secrétaire du PS. Pourtant, sondé dès le printemps par Lionel Jospin, celui-ci a fait valoir quelques solides arguments pour éviter de mener ce combat. Difficile, a-t-il expliqué, d'être candidat à l'élection européenne sans aller, ensuite, siéger à Strasbourg. Cette attitude, qui fut longtemps celle des responsables politiques français, semble aujourd'hui condamnée par une opinion publique justement sensible à la revendication éthique souvent formulée par M. Jospin. Ce serait, de plus, une très mauvaise façon de répondre à l'« optimisme européen » qu'incarne M. Cohn-Bendit.

Aller à Strasbourg oblige en outre à abandonner le siège de député national. Le bon sens le suggère, la réforme gouvernementale visant à limiter le cumul des mandats l'imposera. Si le choix du Parlement européen au détriment du Palais-Bourbon paraît envisageable pour un dirigeant politique ordinaire, il semble en revanche difficile pour le premier responsable d'une formation importante, acteur essentiel des débats intérieurs. Et ceci vaut davantage encore dans le cas d'espèce, où M. Hollande apparaît très souvent dans le débat public comme le porte-parole direct d'une pensée que le premier ministre ne peut lui-même exprimer.

REBUFFADE

Convaincu par l'argumentaire, M. Jospin a cherché dans un premier temps à tourner la difficulté. D'où l'idée, testée avec insistance durant le mois de juin, de régionaliser un scrutin qui, jusqu'ici, se déroulait à l'échelle du pays. Mais le refus obstiné des Verts, peu disposés à aider le PS dans cette affaire, ainsi que celui du PCF, désireux lui aussi de préserver une circonscription nationale pour compter ses voix, ont fait capoter le projet. Marris autant qu'impuissants, le premier ministre et les siens n'ont pu que reprendre leur quête d'une tête de liste socialiste séduisante qui, à ce jour, dure encore.

Le premier secrétaire du PS, nanti de l'accord de M. Jospin, a d'abord songé à Jacques Delors. Sollicité durant l'été, l'ex-président de la Commission européenne n'a pas attendu longtemps avant de décliner l'offre. *« Je n'ai pas refusé en 1994 d'être candidat à l'élection présidentielle pour accepter maintenant »*, répond-il avec un brin d'agacement. Malgré la rebuffade, M. Hollande n'a pas totalement perdu espoir et devrait profiter des prochains jours pour reparler de ce projet avec M. Delors.

Fin août, c'est spontanément que Jack Lang a fait acte de candidature. Profitant d'un rendez-vous à l'hôtel Matignon, il a expliqué au premier ministre qu'il pourrait éventuellement prendre la tête de ce combat européen. M. Jospin enregistre le souhait et depuis, les responsables socialistes débattent des avantages et des faiblesses d'une « solution Lang ». L'allant et la popularité de l'ancien ministre de la culture figurent au rang des premiers. Mais son « mitterrandisme » toujours vivace fait craindre à beaucoup qu'il ne vienne brouiller l'image de renouvellement que s'attache à imposer le premier ministre. Du coup, le plus grand flou demeure sur cette offre de service, l'intéressé lui-même restant évasif sur sa détermination.

SACRIFICE ÉVENTUEL

Les noms d'Elisabeth Guigou et de Catherine Trautmann alimentent également quelques conversations. La ministre de la justice, pourtant, a paru bien réservée devant les sollicitations qui lui ont été faites, à l'automne. De plus, M. Jospin ne paraît pas enthousiaste à l'idée de se séparer de celle qui, au fil du temps, s'est imposée à un poste gouvernemental très difficile. Quant à la ministre de la culture et de la communication, il n'en est aujourd'hui pratiquement plus question. Elle compte bien demeurer à son poste pour présenter, sans doute au printemps 1999, le projet de loi sur l'audiovisuel qu'elle a été contrainte de retirer début décembre.

Evidemment, ce manque d'enthousiasme général redonne du corps à l'hypothèse François Hollande. Parce qu'il n'en veut pas davantage qu'auparavant, le premier secrétaire du PS continue de se défendre. *« Je suis député de Corrèze*, a-t-il expliqué ainsi sur RMC, le 22 décembre, *et je joue un rôle national. Je ne peux pas jouer tous les rôles. »* Malgré tout, il se prépare à l'éventualité du sacrifice. Officiellement, le dépôt des candidatures débutera en janvier. *« S'il n'y a pas une personnalité sérieuse pour mener notre liste, j'irai »*, confie-t-il.

Jean-Michel Aphatie

La gauche élabore son petit abécédaire de l'anti-Cohn-Bendit

IL EST DÉJÀ devenu leur bête noire. Parce qu'il est parti en campagne *« trop tôt »*, c'est-à-dire avant qu'eux-mêmes, socialistes ou communistes, aient réussi à choisir leur tête de liste. Parce qu'il parle trop « vert » des sujets qui fâchent, comme la géométrie variable de la gauche « plurielle » ou la *« rigidité »* du premier ministre.

De A comme *« Avis »* – *« A force d'avoir un avis sur tout, sauf sur l'Europe, on adopte vite la panoplie du donneur de leçon »*, a craqué François Hollande, le premier secrétaire du PS – à T comme *« Tapie bis »*, en passant par C, comme *« Candidat des médias »*, qui fédère tout le monde, et L, comme *« Libéral »* qui se taille un franc succès chez les communistes, à l'extrême gauche et, de manière plus retorse, parmi les madelinistes, l'abécédaire de l'anti-Cohn-Bendit est presque complet.

● **Le PS, ou la stratégie de l'ignorance polie.** Moins l'on parle de Daniel Cohn-Bendit, mieux ça vaut. Au PS, d'ailleurs, la tête de liste des Verts s'appelle *« il »*, ou *« certains »*. *« Non, il ne m'agace pas*, a assuré Lionel Jospin, le 24 novembre. *Il a l'air plutôt sympathique, il a ce qu'on appelle du bagout. »* Gentiment, M. Hollande a ajouté : *« Il ne m'a pas échappé que certains étaient déjà partis en campagne et occupaient tous les espaces médiatiques (...). Visiblement, l'un d'eux y prend un tel plaisir qu'il serait même cruel de l'en empêcher. »*

Le 21 décembre, dans un entretien à l'hebdomadaire féminin *Elle* qui ressemble à une déclaration de candidature, Jack Lang a repris sagement ces leçons de modération. *« C'est un homme qui m'inspire beaucoup de sympathie*, dit-il. *Je le considère comme un allié, pas un adversaire. Je n'ai pas l'habitude de me battre contre les gens qui partagent les mêmes idéaux que moi. »* Rue de Solférino, on sait que si Daniel Cohn-Bendit vole des voix à la gauche, ce sera au PS qu'il les prendra : inutile, donc, d'agresser l'élu potentiel de citoyens encore indécis.

● **La gauche républicaine : l'épouvantail d'un europhile ami des sans-papiers.** Semaine après semaine, *Marianne* mène le combat : contre la mauvaise conscience des éditorialistes et patrons de journaux *« soixante-huitards »*, qui adorent Daniel Cohn-Bendit parce qu'il les *« déringardise »* ; contre cet *« état de jouissance qui englobe aussi bien* Le Nouvel Observateur *que* Le Figaro *»* ; contre cette presse *« trotsko-balladurienne »* et qui fait donc naturellement l'éloge de *« cette synthèse entre un emballage gauchiste et une marchandise centro-libérale »*. En « une » de l'hebdomadaire de Jean-François Kahn (daté du 23 au 29 novembre), au-dessus d'un *« Dany le rouge »* habillé d'un tee-shirt « Moi », on lit : *« Restaurant gaucho pour cuisine néolibérale : la classe médiatique a enfin trouvé le porte-parole idéal qui pense comme elle »*. Daniel Cohn-Bendit, résume Philippe Cohen, c'est deux épouvantails : *« La Bundesbank, plus les sans-papiers. »*

● **Les « bourdieusiens » contre *« JJSS, VGE, Yves Montand et Brice Lalonde »* réunis.** L'acte d'accusation a été rédigé par Serge Halimi, journaliste au *Monde diplomatique*, dans l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles*, dont Pierre Bourdieu était, pour le numéro double de Noël (16 décembre-5 janvier), le rédacteur en chef invité. A Daniel Cohn-Bendit, on reproche moins de s'épancher sur sa vie privée – *« Il est, soyons en heureux pour lui, amoureux de sa femme »* – que de faire croire qu'il incarne la *« modernité »*. Pour Serge Halimi, le rebelle est devenu le candidat du *« journalisme de marché, des décideurs, de la seule politique possible »*. Même son combat en faveur de la régularisation des sans-papiers ne lui vaut pas reconnaissance : *« La résistance, la rébellion, la révolution, ce n'est ni un style, ni une posture, ni la gestion médiatique d'un vieux capital de sympathies contestataires. »*

● **Dans *Rouge*, la tutelle sévère des anciens frères de révolution.** Plus universitaire – appels de notes, appareil critique fourni –, moins polémique : *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), a choisi de décortiquer longuement les livres de Daniel Cohn-Bendit. *« Son punch polémiste attire plutôt la sympathie et on a spontanément tendance à préférer ceux qui avouent une envie de politique à ceux qui proclament que la politique est toute leur vie »*, convient *« fraternellement »* l'hebdomadaire. Mieux vaut alors *« discuter sur le fond ses idées et ses propositions »* et donner à lire le réformisme de *« Dany-le-Rouge »* dans le texte. Le 10 décembre, *Rouge* explique ainsi que l'ancien soixante-huitard est *« capitaliste »* et favorable à la *« privatisation de services comme le téléphone, les chemins de fer ou l'électricité »*. Le 17, il montre que, pour le candidat des Verts, la révolution n'est pas seulement impossible, elle n'est *« pas souhaitable »*.

● **Les Verts, « Dany » et le baiser qui tue.** Difficile pour Dominique Voynet, mais surtout Yves Cochet et Alain Lipietz, principaux opposants à la venue de *« Dany »* comme tête de liste des Verts aux européennes, de renier désormais ses propos. On préfère dire qu'il est *« incontrôlable »*, ou, l'air de rien, lui lancer un compliment vachard. La ministre de l'environnement est passée maître en la matière. *« Il est fascinant, émouvant, et d'autant plus dangereux. On se fait tous avoir par un tel talent. Je suis un peu jalouse »*, confie-t-elle sur La Cinquième, dans « Arrêt sur images ». Ou, plus abrupte, dans la même émission : *« Je suis fascinée par ce monstre. »* Dans ce *« PACS »* qu'ils forment à deux, il y a aussi *« en partie »*, avoue-t-elle, un jeu bien compris entre *« celui qui dit tout haut ce que l'autre, ministre, pense tout bas »*. Etre contre Cohn-Bendit, c'est aussi, parfois, être tout contre.

Ariane Chemin

Les médias se l'arrachent, les politiques le fuient

IL VOULAIT débattre avec tout le monde : *« Séguin à Epinal, Hollande en Corrèze »*, lançait-il en octobre. Mais, une à une, les personnes sollicitées ont décliné l'invitation. Embarras de partis qui n'ont pas encore choisi leur tête de liste ? Peur de se confronter à un as des médias ? Ou, simplement, volonté de ne pas accroître la place et la notoriété que la presse lui accorderait déjà indûment ? Les face-à-face dont rêvait Daniel Cohn-Bendit ne sont pas près d'être programmés. Car, si la télévision rêve de ces débats, les hommes politiques, eux, n'en veulent pas.

Le 15 novembre, au cours de l'émission « Public », sur TF 1, Daniel Cohn-Bendit avait lancé une invitation à Jean-Marie Le Pen : il veut démonter le discours du Front national, à heure de grande audience, sur le petit écran. Michel Field prend date en direct ; presque immédiatement après l'émission, Arlette Chabot, directrice adjointe de la rédaction de France 2, contacte également la tête de liste des Verts pour lui offrir l'hospitalité de la chaîne du service public. Deux jours plus tard, sur France-Info, M. Le Pen fait savoir qu'il ne se sent *« pas du tout obligé de débattre avec Cohn-Bendit »*. *« Je sais qu'il pense que ça lui ferait de la publicité, mais moi je débats avec des gens qui sont à la même hauteur politique que moi, ce qui n'est pas encore* [son] *cas. »*

Quand Daniel Cohn-Bendit propose au *Nouvel Observateur* un débat avec Bernard Thibault, futur secrétaire général de la CGT, l'hebdomadaire accepte avec enthousiame. Mais le patron des cheminots décline poliment l'invitation. Lorsque le député européen dîne avec Robert Hue dans une brasserie parisienne, le secrétaire national du PCF lui laisse comprendre qu'il préférerait s'en tenir là, et répond très évasivement à sa proposition d'un débat. Pour son émission « Trans-Europe Express », le 10 décembre, Christine Ockrent convie Charles Pasqua. Puis Philippe de Villiers. C'est finalement l'ancien commissaire au Plan et pourfendeur de la *« pensée unique »*, Henri Guaino, qui vient, sur France 3, porter la contradiction au député européen Verts.

Dernier refus en date, celui de Pierre Bourdieu. Pierre-André Boutang devait organiser, sur ARTE, une discussion entre les deux hommes (*Le Monde* daté 15-16 novembre). Dans une *« lettre ouverte »* au professeur au Collège de France, publiée dans *Libération* daté 26-27 décembre, Daniel Cohn-Bendit *« regrette »* d'apprendre indirectement que Pierre Bourdieu ne veut plus de ce face-à-face. Lorsque le sociologue était venu, à l'invitation des Verts allemands, débattre avec Joschka Fischer, au printemps, dans le hall d'une grande banque de Francfort, et qu'il avait dîné avec Daniel Cohn-Bendit, l'affaire semblait, paraît-il, entendue.

Mais les socialistes ? Le 19 janvier, « Dany » doit visiter, à l'invitation des Verts de Basse-Normandie, l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague. Un meeting est prévu, le soir, à Cherbourg. Bernard Cazeneuve, député socialiste de la Manche, et Jean-Pierre Godefroy, maire PS de Cherbourg, partisans de l'énergie nucléaire, ont été conviés, par carton, *« à participer au débat démocratique »*. A ce jour, les Verts n'ont reçu aucune réponse des deux élus socialistes.

« Ce n'est pas grave, je débattrai avec Alain », dit Daniel Cohn-Bendit. Mais *« Alain »* Krivine se méfie du mauvais effet d'un tête-à-tête entre deux ex-soixante-huitards. Il sait qu'Arlette Laguiller, qui conduira la liste d'extrême gauche, serait plus efficace et il s'emploie à la convaincre. *« Pourquoi pas ? »*, a-t-elle d'ores et déjà répondu sur RMC. S'il n'en reste qu'une, ce sera elle.

Ar. Ch.

Les turbulences continuent au FN entre M. Le Pen et M. Mégret

L'UN JUBILE, l'autre pas. En villégiature à la Réunion, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, s'est félicité haut et fort, lundi 28 décembre, des résultats d'un sondage publié le jour même par *Libération* et qui indique que, dans leur majorité, les électeurs du FN lui resteraient fidèles pour les élections européennes de juin 1999 (*Le Monde* du 29 décembre). Selon cette enquête, 10 % des électeurs se déclareraient prêts à voter pour une liste conduite par M. Le Pen aux européennes contre 4 % seulement pour une liste emmenée par son rival, Bruno Mégret.

« Ça ne me pose aucun problème, mais ça pose un gros problème à ceux qui ne feront pas 5 % car ça leur coûtera 30 millions de francs », a déclaré M. Le Pen, évoquant le seuil en deçà duquel les frais de campagne ne sont pas remboursés par l'Etat. Il a indiqué qu'il ne se faisait *« aucun souci »* quant au choix des électeurs. *« Les dissidents en politique n'ont aucune chance »*, a-t-il ajouté, affirmant que sa base lui restait *« fidèle à 95 % »*.

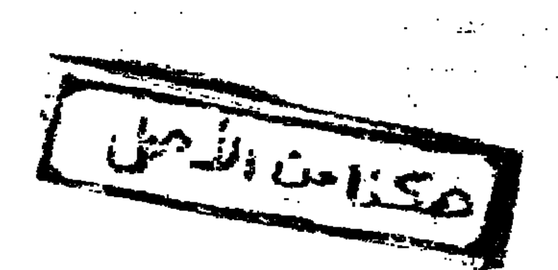
M. Mégret, lui, a fait part de son agacement. Dans un communiqué publié lundi, l'ancien délégué général du FN a dénoncé un sondage *« tendancieux »* qui *« n'a aucune signification »*. *« Les commentateurs qui tirent des conséquences définitives d'un sondage aussi irréaliste montrent simplement que, dans cette crise, l'établissement a fait le choix de Jean-Marie Le Pen »*, a indiqué M. Mégret, ajoutant qu'*« aucune liste aux élections européennes n'a été annoncée »* et qu'*« aucune campagne n'est intervenue »*.

Dans la soirée, le député européen mégrétiste, Serge Martinez, annonçait pour sa part qu'il déposerait, mardi 29 décembre à 11 heures, au siège du FN à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), la *« première vague »* des signatures appelant à la tenue d'un congrès extraordinaire du parti.

Lundi, M. Le Pen a par ailleurs perdu l'un de ses soutiens, Pierre Jaboulet-Vercherre, président du groupe FN au conseil régional de Bourgogne. Ce négociant en vins a annoncé qu'il démissionnait pour *« des raisons professionnelles »* de ses responsabilités au sein du parti d'extrême droite, tout en restant conseiller régional.

Tandis que la fédération calédonienne du FN réaffirmait, lundi, *« son soutien »* à M. Le Pen, tout en entendant *« être à l'écart des turbulences qui agitent le parti »*, la fédération des Alpes-Maritimes s'est officiellement scindée en deux. Jean-Pierre Ghost, conseiller municipal de Nice et conseiller régional, s'est rallié à M. Mégret contre le secrétaire départemental, Jean-Pierre Schenardi, proche de M. Le Pen.

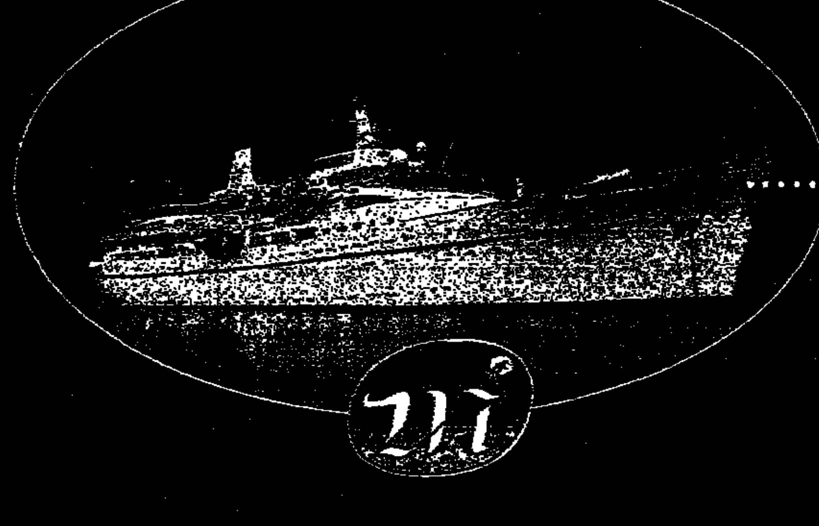
Caroline Monnot





A quelques mois de la fin de ce siècle, Le Monde a pris l'initiative de réunir lecteurs, journalistes et personnalités de tous horizons pour réfléchir à :

"L'état du monde à l'aube du troisième millénaire"



du 15 au 22 mai 1999

"Pour mieux comprendre les enjeux politiques, économiques et culturels de demain, Le Monde affrète un bateau".

Itinéraire proposé :

Jour 1 : Villefranche-sur-Mer
Jour 2 : Navigation *Bouches de Bonifacio* Porto-Vecchio
Jour 3 : Naples
Jour 4 : Lipari (Iles Eoliennes)
Jour 5 : Palerme
Jour 6 : Civitavecchia (Rome)
Jour 7 : Livourne (Florence)
Jour 8 : Villefranche-sur-Mer

Prix de base : 13 600 F TTC
par personne (cabine vue extérieure)

A BORD

du "MS Switzerland", Le Monde a sollicité de grands spécialistes de la politique internationale, de l'économie, de la culture, des sciences et des domaines touchant à notre univers quotidien - santé, sports, éducation, nouvelles technologies... - pour animer conférences, débats et ateliers de réflexion.

A CHAQUE ESCALE

Une visite originale, des rencontres avec des personnalités politiques, économiques et culturelles ont été préparées par les meilleurs spécialistes et correspondants du journal.

Pour tout renseignement, téléphonez à Katia Goujon au 01 46 05 03 92

Avec iti licence n° 092-95-00-28

BILAN Dans un rapport inédit, l'inspection générale de l'administration et de l'éducation nationale (Igaen) estime que la présence des emplois-jeunes, créés il y a un an, *« constitue indéniablement un point positif pour les écoles et les collèges »*. ● LES ENSEIGNANTS, dans leur grande majorité, déclarent *« ne plus pouvoir se passer d'eux, et beaucoup souhaiteraient même que leur nombre soit accru »*, ajoute l'étude. ● DANS LA JUSTICE, le logement social comme dans l'éducation nationale, les principales difficultés à régler demeurent toutefois la formation des jeunes et la pérennisation des postes au bout de leurs cinq années d'existence légale. ● 151 000 EMPLOIS-JEUNES ont été créés depuis un an. 109 000 étaient en poste à la mi-novembre, dont plus de 35 000 dans l'éducation nationale *(lire aussi notre éditorial page 11)*.

En un an, les emplois-jeunes sont devenus indispensables au système éducatif

Un rapport de l'éducation nationale souligne que la plupart des enseignants « déclarent ne plus pouvoir se passer d'eux ». Comme dans les secteurs de la justice et du logement social, les principales difficultés demeurent la formation et la pérennisation de ces postes

« DANS CINQ ANS, vous me remplacerez mes quatre aides-éducateurs par quatre instituteurs. » Lancée par un directeur d'école à l'intention d'un inspecteur de l'éducation nationale venu enquêter sur les missions de ce nouveau personnel, cette boutade résume aussi bien les conséquences de l'arrivée de plusieurs milliers d'emplois-jeunes dans le système éducatif que l'état d'esprit de certains aides-éducateurs face à l'avenir. A la lecture d'un rapport inédit de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen) consacré à *« la situation des aides-éducateurs »*, on imagine mal en effet comment ces quelque quarante mille emplois-jeunes recrutés depuis un an pourraient disparaître du paysage scolaire au terme de leur contrat de cinq ans.

A l'issue de cette étude, menée dans neuf académies (Amiens, Dijon, Nantes, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Versailles) et un département (la Seine-Saint-Denis), l'Igaen considère que la présence des emplois-jeunes *« constitue indéniablement un élément positif pour les écoles et les collèges »*. *« La plupart des membres de la communauté éducative interrogés déclarent ne plus pouvoir se passer d'eux et beaucoup souhaiteraient même que leur nombre soit accru »*, ajoute le document.

Les raisons d'un tel engouement sont multiples. La présence de ces jeunes adultes dans les établissements a *« modifié le climat »*, *« ranimé »* la vie scolaire, mais aussi certaines activités pédagogiques. Dans ces domaines, les conclusions de l'Igaen sont élogieuses. *« Des activités culturelles éducatives qui ne pouvaient être organisées auparavant, faute de personnel, ont pu être mises en place (...). La résurrection des bibliothèques apparaît clairement : elles deviennent véritablement des lieux d'apprentissage de la langue et de familiarisation avec l'écrit sous toutes ses formes (...). De même, le recours aux nouvelles technologies se développe. »*

À LA FIN DE MON CONTRAT, J'AIMERAIS M'OCCUPER DES EX-EMPLOIS-JEUNES EN DIFFICULTÉ.

PESSIN

« PAS PRÉVISIBLE À L'ORIGINE »

Mais c'est surtout dans le domaine de l'aide aux élèves qu'est constaté *« un apport qui n'était pas forcément prévisible à l'origine »*. De l'aide individualisée au soutien en petits groupes, des études dirigées au tutorat, du conseil méthodologique à la remotivation d'élèves en voie de rejet de l'école, *« la plupart des maîtres reconnaissent l'efficacité de ces interventions, dont ils perçoivent les premiers effets sur les résultats des élèves »*. Même dans le domaine de la gestion de la violence scolaire, l'enquête de l'Igaen fait valoir *« une diminution des actes de violence et une amélioration des comportements »*.

Cette satisfaction de la communauté éducative semble partagée par les aides-éducateurs : *« Ils ont le sentiment d'avoir retrouvé une dignité après une plus ou moins longue période de galère, ils ont conscience d'être estimés et surtout d'être utiles. »* Mais ils regrettent parfois d'être utilisés à des tâches matérielles ou administratives et d'effectuer trop d'heures d'encadrement, se retrouvant alors en concurrence avec les surveillants.

Alors que, depuis la rentrée, une circulaire a ramené leur temps de travail de 39 à 35 heures par semaine, les disparités de traitement restent importantes, notamment entre les collèges et les écoles. Elles suscitent *« un malaise compréhensible »*, les aides-éducateurs étant tous rémunérés au smic mensuel, quel que soit le nombre d'heures effectuées. C'est pourquoi le rapport préconise de *« fixer les principes permettant d'harmoniser la durée et les conditions de travail »*.

Mais les *« plus fortes inquiétudes »*, insiste l'Igaen, concernent la formation promise aux emplois-jeunes (*Le Monde* du 25 novembre). *« Le retard constaté dans sa mise en place peut entraîner des conséquences sociales et politiques qu'il ne faut pas sous-estimer. (...) On a constamment rappelé aux aides-éducateurs que leurs fonctions n'étaient que temporaires ; si une telle formation ne leur est pas offerte, ce discours perdra une grande part de sa crédibilité, avec les suites à moyen terme que l'on peut imaginer »*, prévient l'Igaen. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, a ainsi reçu, à la mi-novembre, l'ensemble des recteurs pour leur demander d'accélérer le programme de professionnalisation des emplois-jeunes.

CURSUS ADAPTÉS

Dans ce domaine, les rectorats sont confrontés à trois difficultés : convaincre les organismes de formation de mettre en place des cursus adaptés à ce nouveau public, demander aux chefs d'établissement d'aménager les emplois du temps pour y inscrire en priorité la formation, et dégager les crédits nécessaires pour rendre efficaces ces formations. Actuellement, les 850 F proposés par le ministère pour chaque emploi-jeune apparaissent *« insuffisants »*, selon l'Igaen, pour assurer, par exemple, un tutorat aux milliers d'aides-éducateurs inscrits au Centre national d'enseignement à distance (CNED).

De plus, l'Igaen souligne que les académies qui ont le plus strictement respecté les critères d'embauche (maximum bac + 2) en recrutant prioritairement des jeunes titulaires d'un bac professionnel, technologique tertiaire ou ayant échoué dans leurs études supérieures, sont celles pour qui la définition d'offres de formation est la plus difficile.

Dans certaines académies, note l'Igaen, *« une tendance préoccupante se développe : certains jeunes, poussés en cela par certains syndicats, semblent rechercher une sorte de statut de fonctionnaire, tant en termes de droits divers que de perspective de stabilité dans l'emploi. A cet égard, les jeunes les moins formés apparaissent souvent plus fragiles »*.

Si la formation proposée était *« ressentie comme insuffisante, ne correspondant pas aux souhaits exprimés ou ne permettant pas aux jeunes de s'insérer comme ils l'espèrent dans la vie professionnelle*, craint un enquêteur, *la sortie des aides-éducateurs de l'institution scolaire serait problématique »*. Claude Allègre a fait connaître sa volonté de *« pérenniser »* les postes. Mais l'idée de garder les personnes qui occupent ces emplois *« fait son chemin dans l'esprit de certains aides-éducateurs*, prévient une inspectrice, *puisque ceux-ci ont fait la preuve que leur présence correspondait à un besoin »*.

Sandrine Blanchard

Réussites et dérives

Parmi les tâches confiées aux aides-éducateurs, le rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale relève quelques initiatives remarquables mais aussi des dérives. Comme exemples de réussite, l'Igaen cite l'institution de *« lieux de parole »* où les élèves peuvent discuter avec les emplois-jeunes des problèmes scolaires ou personnels qu'ils rencontrent ; les expériences de médiation avec les familles qui permettent aux emplois-jeunes d'avoir *« un véritable rôle d'insertion sociale »* ; la création de clubs de lecture, de théâtre ou de jeux de société.

Parmi les missions *« critiquables »*, l'Igaen regrette que dans certaines bibliothèques l'activité des aides-éducateurs se cantonne parfois au tri, au catalogage et au prêt de livres. Elle considère que les structures *« de remotivation des élèves momentanément en révolte »*, confiées à des emplois-jeunes, sont *« intéressantes »* mais *« risquent de générer un effet pervers si les enseignants y ont trop souvent recours lorsqu'ils sont confrontés à des élèves difficiles »*.

Justice : des retards liés à des difficultés de financement

ELLE SE VOYAIT plutôt juriste d'entreprise, la voilà *« agent d'accès au droit »* ; elle cherchait plutôt un *« emploi-vieux »*, la voilà titulaire d'un « emploi-jeune ». Diplômée d'une maîtrise de droit des affaires, Raphaëlle, vingt-huit ans, a fini par décrocher, après *« deux ans de galère, dont un an et demi au RMI »*, un des tout premiers emplois-jeunes créés dans le monde judiciaire.

Employée par la Ville de Paris, qui l'a mise, comme trente autres emplois-jeunes, à disposition du Conseil départemental de l'aide juridique (CDAJ) du tribunal de Paris, Raphaëlle tient, plusieurs fois par semaine, des permanences juridiques à destination des plus démunis, où elle tente de conseiller des personnes engluées dans des problèmes de papiers, d'expulsion ou de surendettement.

Si elle est satisfaite de ce travail, qui *« lui apprend beaucoup et lui permet d'obtenir enfin une expérience »*, elle ne verse pourtant pas dans l'angélisme. Elle sait qu'elle aura du mal, à l'issue de son contrat, à retrouver un emploi dans le droit des affaires, sa formation d'origine. Elle essuie les plâtres de sa nouvelle fonction, montée dans la précipitation. Surtout, elle estime ne pas être rémunérée à la hauteur des tâches qu'elle assume : alors que les emplois-jeunes « justice » ne peuvent être occupés, dans leur grande majorité, que par des jeunes disposant d'une solide culture juridique, Raphaëlle ne perçoit que le minimum prévu, soit un SMIC de 5 700 francs nets par mois qui lui permet à peine de vivre.

Malgré ces réserves, Raphaëlle est heureuse d'avoir pu bénéficier du dispositif lancé le 3 décembre 1997 par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Le plan emplois-jeunes pour la justice prévoit la création de 3 000 à 3 500 postes en trois ans, afin *« d'enrichir la justice de nouveaux services offerts aux citoyens »*. Outre les postes créés au sein des juridictions, le ministère a signé des accords-cadres avec trois fédérations d'associations. L'Union nationale des associations pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (Unasea, ex-Afsea), l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (Inavem) et le Comité de liaison des associations socio-éducatives de contrôle judiciaire (CLCJ) se sont ainsi engagés à promouvoir la création d'environ 1 500 emplois-jeunes en trois ans.

« VIVIER POTENTIEL »

Ce projet s'est pourtant révélé délicat à mettre en œuvre. Selon un décompte effectué par la chancellerie, moins de 500 emplois avaient été effectivement créés à la mi-octobre. Contrairement aux ministères de l'éducation nationale ou de l'intérieur, la justice ne finance pas à 100 % ses emplois-jeunes. Pour chaque emploi créé, l'Etat apporte 80 % du SMIC, à charge pour l'employeur de trouver les 20 % restants. Or, les juridictions ou les associations sont rarement en mesure d'assurer ce cofinancement sur leurs fonds propres. Elles se retrouvent donc dépendantes des collectivités territoriales, souvent réticentes à financer des emplois dont elles ne perçoivent pas une utilité directe.

« Quand on se tourne vers les collectivités locales, on nous dit que la justice est une fonction régalienne, qu'on devrait trouver les fonds tout seuls, explique ainsi Alain Blanc, magistrat chargé des emplois-jeunes à la cour d'appel de Paris. *Cela nous handicape dans le recrutement, alors qu'il y a un vrai vivier potentiel. »*

Le problème du financement se pose notamment dans le cas des associations du secteur justice, dont les conventions internes imposent une rémunération minimum supérieure au SMIC. En s'engageant à payer les emplois-jeunes au niveau des tâches qui leur sont confiées, les associations peinent souvent à boucler leur plan de financement.

A ces aléas d'ordre technique, s'ajoutent les difficultés pour monter des projets d'emplois qui correspondent à des besoins émergents. Si les fonctions *« d'agent d'accès au droit »* ou *« d'aide à l'accueil des familles de détenus »* sont effectivement nouvelles, certains projets s'apparentent, eux, à des métiers déjà existants.

« Dans les petites associations, il existe des besoins non satisfaits qui ne sont pas forcément des nouveaux emplois, explique ainsi Michel Franza, directeur adjoint de l'Unasea. *Certains ont été refusés, tout simplement parce qu'ils n'étaient pas identifiés comme des nouveaux métiers. »* Ces règles de fonctionnement débouchent parfois sur des aberrations : un projet de création d'un emploi-jeune de chauffeur dans une association de quartier a ainsi été écarté par l'Etat avant d'être accepté sous la dénomination de... *« gestionnaire d'espace accueil itinérant »*.

Malgré ces difficultés, qui expliquent le retard pris dans le lancement des emplois-jeunes justice, la chancellerie parie sur le long terme, persuadée que les premiers postes lanceront une dynamique. Certaines associations, qui ne fonctionnaient auparavant qu'avec des bénévoles, y voient ainsi l'occasion de se professionnaliser. *« Pour nous, les emplois-jeunes, c'est une chance*, explique Dominique Lalo, responsable d'une association de contrôle judiciaire affiliée au CLCJ. *Cela permet de faire reconnaître nos compétences et d'inscrire ces métiers dans une filière professionnelle qui n'existait pas dans notre secteur. »* M. Lalo s'apprête à embaucher vingt-sept *« assistants socio-judiciaires »*. Il espère, à terme, pouvoir leur offrir une formation qui débouche sur un vrai diplôme.

« TROUVER AUTRE CHOSE »

Tous n'auront pas cette chance. Raphaëlle sait qu'il n'existe guère de perspectives d'évolution dans son actuel poste d'« agent d'accès au droit ». *« Je n'ai pas l'intention de faire mes cinq années de contrat, mais ce n'est pas du tout évident de trouver autre chose »*, explique-t-elle.

En rédigeant son nouveau curriculum vitae, la jeune femme n'a pas spécifié qu'elle était en emploi-jeune, persuadée que *« c'est mal perçu »*, que *« ça donne une image de paumé, qui ne trouve pas de boulot »*. Elle vient d'ailleurs de se porter candidate à un nouveau poste : *« Mais, à mon grand désespoir, c'est encore un emploi-jeune ! Peut-être que celui-là, au moins, sera mieux payé ! »*

Cécile Prieur

150 000 emplois créés

● **Le dispositif** : créés par la loi du 16 octobre 1997, les emplois-jeunes sont des contrats rémunérés au minimum au SMIC pour une période de cinq ans. Il s'agit de développer *« les activités créatrices d'emplois pour les jeunes, répondant à des besoins émergents ou non satisfaits et présentant un caractère d'utilité sociale »*. Le gouvernement a prévu d'en créer, d'ici à l'an 2000, 350 000 dans le secteur public (éducation, police, justice...), les collectivités locales, les grands réseaux (HLM, transports...) et le monde associatif. La création de 350 000 emplois dans le secteur privé, prévue par le programme de la gauche « plurielle » a, elle, été abandonnée.

● **Les emplois créés** : un an après le lancement du programme, 151 926 emplois-jeunes ont été créés dont 109 014 étaient déjà en poste mi-novembre. Une grande partie d'entre eux (36 625 à la mi-novembre, 54 600 en janvier 1999) sont des aides-éducateurs recrutés par l'éducation nationale. 78 676 jeunes ont également été recrutés par les associations et les collectivités locales dans des secteurs d'activités aussi variés que la sécurité, les loisirs, la valorisation du patrimoine ou le tourisme.

● **Le profil des jeunes** : sur l'ensemble des emplois-jeunes, huit sur dix ont moins de vingt-six ans. Les deux tiers d'entre eux possèdent au moins un baccalauréat et 30 % n'ont aucune qualification ou, au plus, un CAP. Les trois quarts étaient demandeurs d'emploi, dont 20 % depuis plus d'un an.

Logement : des « noms ronflants » pour des services de proximité

LE LOGEMENT SOCIAL et les quartiers en difficulté font partie des dix grands secteurs définis pour servir de gisement aux *« nouveaux métiers »* du dispositif emplois-jeunes. Après quelques hésitations, l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm) a signé un accord-cadre, en janvier 1998, avec le ministère de l'emploi et de la solidarité sur le recrutement, dans les trois ans, de 5 000 emplois-jeunes.

Dix mois plus tard, l'Unfohlm annonce que 1 200 jeunes ont été recrutés et que 1 400 autres dossiers sont en cours d'examen par les services de l'Etat. La grande majorité de ces emplois (90 %) concerne la maintenance des immeubles, l'entretien et la gestion locative *« de proximité »*. Les jeunes, pour l'essentiel du niveau CAP au niveau bac, travaillent directement dans les immeubles avec l'agence locale de l'organisme. L'idée générale est d'assurer une présence plus continue en soirée ou le week-end, d'intervenir en urgence sur les travaux d'entretien courants, de renforcer l'accueil de la clientèle, voire de prévenir les conflits de voisinage ou les dégradations.

Les 10 % restants, où les jeunes ont, pour la plupart, au moins un niveau bac + 2, concernent l'accompagnement social des populations en difficulté : prévention des impayés, accueil des arrivants ou aide à la constitution des dossiers de demande. *« On nous demandait de créer de nouveaux emplois, il a donc fallu, pour caractériser ces fonctions, créer des noms un peu ronflants*, dit un responsable d'organisme de la région parisienne. *Les services rendus prolongent toutefois nos métiers de base. »*

« AGENTS DE SUR-ENTRETIEN »

Ainsi, les nouveaux *« agents de sur-entretien »* interviennent pour l'essentiel sur les petites réparations, l'effacement des tags ou changent les ampoules dans les cages d'escalier. Les *« auxiliaires de gardiennage et de médiation »* renforcent les liens avec les locataires ou assurent une présence, auprès des jeunes, dans les halls d'immeubles.

Chaque organisme a orienté ses recrutements en fonction des particularités de son parc et de ses besoins en personnels. L'OPAC de Lille, par exemple, a retenu 160 jeunes pour ses quarante places disponibles : une bonne centaine sont locataires du parc et environ 60 % ont un niveau inférieur au baccalauréat. L'OPAC du Nord a, pour sa part, prévu d'embaucher seulement 15 jeunes, directement en contrat à durée indéterminée, et sur des postes de plus haut niveau.

Au total, les trois quarts des contrats signés sont à durée déterminée, les offices publics – soit les deux tiers des organismes dans le dispositif – étant, comme les collectivités territoriales, dans l'obligation de recruter sur concours. Avec la formation, dont les contenus sont difficiles à définir et la mise en œuvre aléatoire, c'est une des difficultés que les HLM vont rencontrer pour pérenniser ces emplois. Dans la mesure où ceux-ci sont censés répondre à la demande de nouveaux services, ils ne correspondent, par définition, à aucun concours de recrutement existant.

Christine Garin





DISPARITIONS

Marcelle Ségal

La dame du courrier du cœur de « Elle »

MARCELLE SÉGAL, qui, pendant plus de quarante ans, a tenu la rubrique « Courrier du cœur » du magazine *Elle*, est morte lundi 28 décembre à Paris à l'âge de cent deux ans.

Marcelle Ségal avait fait partie de l'équipe fondatrice du magazine féminin créé en 1946 par Hélène Gordon-Lazareff. Les deux femmes s'étaient connues dix ans plus tôt pour le lancement de *Paris-Soir Dimanche*, où déjà Marcelle Ségal s'occupait du courrier du cœur. Jusqu'en 1987, pendant 2 080 semaines, elle a été la confidente de milliers de lectrices – et de quelques hommes – qui lui faisaient part de leurs peines de cœur. Elle recevait vingt lettres par jour, se faisait un devoir de répondre à tous ses correspondants et ne publiait qu'« *une goutte d'eau* » parmi celles qu'elle recevait.

Née à Paris le 15 mai 1896, bachelière avant 1914, divorcée en 1928, Marcelle Ségal avait fait des études de mathématiques qui ne la prédisposaient pas vraiment au « *courrier sentimental* », comme on l'appelait au début de *Elle*. Elle apprend la sténo, la dactylo et travaille dans une banque pendant neuf ans, avant de rejoindre Hélène Lazareff, qu'elle retrouvera après la guerre, pendant laquelle elle rejoindra la Résistance.

Elle n'aimait pas beaucoup les « *psys* » et préférait le bon sens : « *J'ai toujours conseillé aux autres d'agir comme j'agis dans ma vie propre.* » Dans *Le Monde* daté 15-16 août 1982, Marcelle Ségal précisait : « *Ce qui en chiffonne beaucoup, c'est que je ne m'entoure pas d'experts.* » Le féminisme ne la touchait guère : « *Vous savez, c'est une avant-garde. Pour les femmes qui m'écrivent, ça n'a pas changé grand-chose. Elles crient plus fort, c'est tout.* »

Face aux drames, cette dame qui a traversé le siècle a toujours prôné un optimisme résolu : « *C'est peut-être dégoûtant, c'est peut-être affreux, c'est peut-être révoltant, c'est quoi encore ? C'est absurde, c'est farfelu. Mais c'est une époque extraordinaire !* »

Alain Salles

■ **CATHAL GOULDING**, chef d'état-major de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) dans les années 60 et au début des années 70, est mort à Dublin samedi 26 décembre. Né le 30 décembre 1922 dans une famille irlandaise profondément républicaine, Cathal Goulding s'était engagé très tôt dans la lutte indépendantiste. C'est lui qui dirigeait l'IRA lorsqu'elle se divisa en deux groupes antagonistes, l'« officiel » et le « provisoire ». De formation marxiste, Cathal Goulding estimait que le combat pour l'émancipation des Irlandais du Nord ne devait pas se fixer sur les clivages anciens, en particulier sur l'opposition entre catholiques et protestants. Considérant que la situation en Irlande du Nord était due à l'impérialisme britannique, il affirmait que l'île pourrait être réunifiée en « *une république d'ouvriers non sectaires si l'on enterrait les vieilles querelles religieuses* ». L'IRA « officielle », ayant appelé en 1972 à un cessez-le-feu, perdit ensuite de son influence, avant de s'affilier au Parti des travailleurs, tandis que l'IRA « provisoire » poursuivait la lutte armée contre la Grande-Bretagne.

NOMINATION

AGRICULTURE

Claude Silberzahn, conseiller-maître à la Cour des comptes, a été nommé au conseil des ministres du mercredi 23 décembre président du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea) en remplacement de Pierre Murret-Labarthe, conseiller-maître à la Cour des comptes, qui occupait ces fonctions depuis novembre 1995.

[Né le 18 mars 1935 à Mulhouse, Claude Silberzahn est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et licencié en droit. Il a d'abord été conseiller technique au ministère du Plan et des finances de Tunisie (1961-1963), puis secrétaire général de la Martinique (1967-1970). Il est ensuite sous-préfet, puis membre de plusieurs cabinets ministériels entre 1971 et 1974. De 1974 à 1979, il est sous-préfet de Grasse, puis secrétaire général de la Seine-Maritime. Préfet de la région Guyane de 1982 à 1984, conseiller auprès de Laurent Fabius à Matignon d'août 1984 à août 1985, à nouveau préfet de région, en Haute-Normandie en 1985 et 1986, puis en Franche-Comté de 1986 à 1989, il est ensuite directeur général de la sécurité extérieure (DGSE) de mars 1989 à juin 1993. Conseiller-maître à la Cour des comptes depuis septembre 1993, Claude Silberzahn était président de la chambre régionale des comptes Antilles-Guyane depuis janvier 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 27 décembre sont publiées :

● **Sécurité sociale** : la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 et la décision du Conseil constitutionnel du 18 décembre censurant certains articles de cette loi (*Le Monde* daté 20-21 décembre).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Béatrice et Laurent LAROCHE
sont heureux d'annoncer l'arrivée de leur fille,

Lisa.

Paris, le 13 décembre 1998.

Naomi Aprile FEIGELSON

est née la nuit de Noël.

Paris, le 25 décembre 1998.

Kévin a le plaisir d'annoncer la naissance de son petit frère,

Nicolas,

le 28 décembre 1998.

Pour la plus grande joie de ses parents, **Chrystelle et Amrane.**

Mariages

– Le 24 décembre 1998,

Sterenn et Christophe

ont fait le choix de se marier, à la mairie de Saint-Geniez-d'Olt (Aveyron).

Famille Hell (Brest, Besançon),
Famille Kammerer (Thann),
Famille Martin (Saint-Geniez, Saint-Christophe),
Famille Chevalier (Lyon).

Décès

– M. Marc Aubry,
son époux,
Stéphane, Elise et Antoine Aubry,
ses enfants,
Les familles Deturmény, Untersteller, Carnac, Francon, Babeurs, Baudinière, Vasquez, Diehl et Bertrand,
font part du décès de

Annie AUBRY,
née BONENFANT,

survenu à Paris, le 27 décembre 1998, à l'âge de soixante ans.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée le jeudi 31 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3ᵉ.

L'inhumation aura lieu à Reichshoffen, en Alsace.

55, boulevard Beaumarchais,
75003 Paris.

– Mᵐᵉ Pierre Blanc
et ses enfants,
Mˡˡᵉ Raymonde Blanc,
Les familles Dirat et Lacombe,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 24 décembre 1998, à l'âge de soixante-huit ans, de

M. Pierre BLANC.

L'inhumation a eu lieu à Rodez, dans la stricte intimité familiale.

Allée des Cerisiers,
36500 Buzançais.

– Dorette et Albert,
ses parents,
Raisy et Dominique,
sa sœur et son beau-frère,
David et Gabriel,
ses neveux tant aimés,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le dimanche 20 décembre 1998, à l'âge de quarante-deux ans, de

David BIVAS,
journaliste.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 décembre, à 10 h 30, au nouveau cimetière de Gennevilliers, rue Villebois-Mareuil.

« C'est peu donné
que donner de ce qu'on a,
le véritable don,
c'est donner de soi. »

– Mᵐᵉ Joan Chevalley,
son épouse,
Mᵐᵉ Germaine Buscarlet,
sa sœur,
Eva et Elie Touaty,
Claire-Lise Chevalley,
Christine Crifo,
ses enfants,
Franck et Dominique Chevalley,
Christophe Chevalley,
Muriel, Elsa et Jérémie Touaty,
ses petits-enfants,
Marie Chevalley,
son arrière-petite-fille,
Mˡˡᵉ Muriel Ferguson,
sa belle-sœur,
Sa famille et ses proches,
font part du rappel à Dieu de

François CHEVALLEY,

le 23 décembre 1998.

Un service aura lieu au temple de Vincennes, 12 *bis*, rue Monmory, le samedi 2 janvier 1998, à 14 h 30.

« L'Eternel est ma lumière
et mon salut. »
Psaume 27.

3, villa de la Dame-Blanche,
94120 Fontenay-sous-Bois.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Monique Farrugia,
Anne-Marie et Daniel Audri,
Michel et Margit Farrugia,
Marie-Paule et Jean-Michel Desperiez,
ses enfants,
Ses huit petits-enfants,
Tous ses amis de Sfax, en Tunisie,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Clelia FARRUGIA,
née BORGHERO,

survenu à Paris, le 23 décembre 1998, *dans sa quatre-vingt-dixième année,*

et lui associent le souvenir de son mari,

Gaston,

et de son fils,

Christian.

La messe a été célébrée, le samedi 26 décembre, à 14 h 30, à l'église Saint-Jean-Bosco, Paris-20ᵉ.

5, rue Messidor,
75012 Paris.

– M. Lucien Granjon,
son époux,
Mᵐᵉ Albert Granjon,
ses enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ Henry Granjon,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Lucien GRANJON,
née Antonie GUIS-LOUIS,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

16, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le bureau de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France
a la tristesse de faire part du décès de son président,

M. Jean JACQUART,
professeur émérite à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

survenu le 24 décembre 1998.

Le service religieux aura lieu le mercredi 6 janvier 1999, à 10 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine, Paris-4ᵉ.

– Le vice-président du comité des travaux historiques et scientifiques,
Les membres,
Et le secrétariat général,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean JACQUART,
professeur émérite à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne,
président d'honneur
de la section d'histoire moderne et contemporaine du CTHS,

survenu le 24 décembre 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris-4ᵉ, le mercredi 6 janvier 1999, à 10 h 30.

– François et Claude Parreau
et leurs enfants,
Danielle et Pierre de Contes d'Esgranges
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Les familles Lévy-Bruhl, Marchand, Parreau, Léon, Lemoine, Carré,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Martine LÉVY-BRUHL,
institutrice retraitée,
militante des CEMEA,

survenu le 25 décembre 1998, à Clamart, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 30 décembre, à 15 h 15, au cimetière du Montparnasse.

– Serge Nigg,
son époux,
Axelle Nigg,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Micheline NIGG,

survenu le 22 décembre 1998.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 4 janvier 1999, à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15 bis, rue Darcel
92100 Boulogne.

– Le secrétaire perpétuel,
Le bureau, et les membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 21 décembre 1998, de

Gilbert PICARD,
correspondant de l'Institut,
professeur honoraire à la Sorbonne,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
commandeur du Nichan Iftikhar,
officier de l'ordre de la République et du Mérite culturel de Tunisie.

– Le conseil d'administration de la Banque transatlantique,
Guy-Vincent de Kerdrel,
directeur général,
Le comité de direction,
L'ensemble du personnel de la banque et le comité d'entreprise,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-Maurice PINQUIER,
président-directeur général,
de la Banque transatlantique,

survenu à Paris le 27 décembre 1998

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Banque transatlantique,
17, boulevard Haussmann,
75009 Paris.

– Avignon, Montpellier.

Mᵐᵉ Melly Puaux,
son épouse,
Yolaine et Jean-Claude Gousriaux,
sa fille et son conjoint,
Yanick et Vincent Berry,
Anne Claude Goustiaux,
ses petites-filles et conjoint,
Les membres de l'Association Jean-Vilar,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Paul PUAUX,
secrétaire de l'Association Jean-Vilar,
compagnon de Jean Vilar.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 29 décembre, à 15 h 30, au complexe funéraire de Grammont, à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(*Le Monde* du 29 décembre.)

– Mᵐᵉ Léon-Philippe Rey,
née Annick Henriot-Pellé,
son épouse,
Alexis Rey et Albane de Kerouartz,
Pascaline Rey-Costa et Eric Costa,
ses enfants,
Zoé, Elie
et Nemo, son petit-fils,
Mᵐᵉ Jean-François Camus,
M. Jean-Dominique Rey et Mᵐᵉ Christiane Rey,
Le docteur et Mᵐᵉ Roger Montmarché,
Sœur Françoise Rey,
dominicaine missionnaire des campagnes en Algérie,
M. et Mᵐᵉ Bernard Pelissier,
M. et Mᵐᵉ Henri Rey,
M. Benoit Rey,
M. Jean-Michel Rey et Mᵐᵉ Béatrice Casadessus,
M. et Mᵐᵉ Hubert Rey,
M. Jean-Louis Rey,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Mᵐᵉ Paul Rouart,
née Agathe Paul-Valéry,
sa tante,
M. et Mᵐᵉ Guy Boivin-Champeaux,
M. et Mᵐᵉ Vincent Rouart,
M. et Mᵐᵉ (†) Jacques Fischer,
ses cousins,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
vous font part du rappel à Dieu du

docteur Léon-Philippe REY,

survenu en son domicile le 26 décembre 1998, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, à Paris-17ᵉ, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

97, rue de Prony,
75017 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve SCAGLIA,
née Marie-Thérèse SERRE,

survenu à Paris, le 20 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu le jeudi 24 décembre à Riom (Puy-de-Dôme), dans l'intimité familiale.

– Le Centre international du cinéma d'animation (CICA),
Son président, M. Bernard Bosson, maire d'Annecy,
Son président délégué, M. Dominique Puthod,
Son conseil d'administration,
Et ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Luc XIBERRAS,
directeur général du CICA,

survenu le 26 décembre 1998, à l'âge de cinquante-sept ans.

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 30 décembre, à 14 h 15, en l'église Saint-Maurice d'Annecy.

CICA,
6, avenue des Iles,
BP 399,
74013 Annecy Cedex.

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42
Fax : 01-42-17-21-36

Anniversaires de décès

– Nous pensons à

Françoise BROUSTAIL
(30 août 1952-28 décembre 1973).

« Doux alcyons, pleurez... »

Ses parents,
Ses sœurs.

– 30 novembre 1997,

Auguste A. Jacques GRIMALDI.

« Le vent du désert, il y a très longtemps, a effacé nos pas sur le sable. Mais, à chaque seconde de mon existence, je pense à ce qui s'est passé, et tu marches encore dans mes rêves et dans ma réalité. Merci d'avoir creusé mon chemin. »
Paulo Coelho.

Anne.

– Il y a un an, le 30 décembre 1997,

René-Luc MEYER,
professeur et chercheur en physique à la faculté des sciences de Nancy,

nous quittait.

Ses amis ont une pensée pour lui et pour ses proches.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu : pour lire en deux heures ou s'initier efficacement au biblique et au moderne en dix séances. Pʳ Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

Soutenances de thèse

Anne-France Girard a soutenu, le 21 décembre 1998, à l'université d'Aix-Marseille-III, sa thèse de doctorat en histoire du droit : « **Vie municipale à Aix-en-Provence sous la Restauration et la Monarchie de juillet** ».

Le jury, composé de MM. les professeurs Cerati, directeur de thèse, Vovelle, Ricci, Leca et Pini, lui a décerné le titre de docteur en droit avec la mention « très honorable avec félicitations ».

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 h



Du rififi au royaume du platine

Dépossédés de leurs terres au siècle dernier par les Boers, les Bafokengs d'Afrique du Sud entendent rétablir leurs droits sur les richesses minières qu'elles recèlent. En homme d'affaires avisé, leur jeune roi veut réparer les injustices de l'apartheid en livrant une bataille juridique aux groupes miniers qui exploitent le platine

SON Altesse Lebone Molotlegi II est sur le pied de guerre. Dans son bureau, un léopard empaillé montre les crocs. A côté, le drapeau national exhibe fièrement les couleurs et l'emblème de son peuple, un crocodile sur fond vert, bleu et jaune. Le 35e descendant de la lignée royale des Bafokengs affiche sa fidélité à l'héritage de ses ancêtres. Il a décidé de reprendre leur combat pour rétablir les droits de ses sujets sur les richesses de leur terre, qui recèle des réserves de platine parmi les plus importantes au monde. A l'heure de la nouvelle Afrique du Sud, le roi veut réparer les injustices de l'apartheid et il s'est lancé dans une bataille juridique contre Impala Platinum (Implats), un des groupes miniers qui exploitent le métal précieux. « *Nous avons été dépossédés de notre terre et exploités. Nous demandons simplement que justice soit faite* », explique-t-il.

Combatif et sûr de son bon droit, Molotlegi II n'a rien d'un agité. Téléphone portable et carte de visite toujours à portée de main, le jeune homme de trente-trois ans est un monarque qui vit avec son temps et qui préside aux destinées de son peuple en homme d'affaires avisé. Le « Kgosi » assume les fonctions traditionnelles liées à son rang et est aussi « *directeur exécutif* » de l'administration royale. Dans le flou juridique de la reconstruction post-apartheid, le « royaume » des Bafokengs ne constitue pas un territoire autonome, mais il se substitue de fait à l'administration locale.

Pantalon et veste sombres élégamment assortis, moustache taillée de manière impeccable, le roi des Bafokengs cultive son apparence de jeune cadre dynamique et posé. Sur les murs du bureau climatisé, les diplômes de l'université américaine de Howard et le certificat de pilote d'hélicoptère figurent en bonne place. Ils côtoient des photos de Michael Jackson, fait citoyen d'honneur des Bafokengs lors d'une visite en Afrique du Sud. Un ordinateur trône sur le secrétaire, parsemé d'épais classeurs qui retracent le bras de fer judiciaire engagé par Molotlegi II. « *Je suis devenu un expert minier malgré moi* », commente le monarque.

Venus au XVIIe siècle du Botswana voisin, les ancêtres du jeune roi se sont installés sans le savoir sur un immense trésor géologique. A l'époque, ils n'ont fait que prendre possession des plaines qui séparent les montagnes du Magaliesberg et celles du Pilanesberg, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de ce qui deviendra Johannesburg. Au XIXe siècle, les Bafokengs furent dépossédés de leurs terres par les premiers colons blancs, les Boers. A l'initiative du roi Mokgatle, ils parvinrent à réunir l'argent nécessaire pour les racheter en partie à ceux qui les avaient privés de leurs biens. Mais, au début de ce siècle, les lois d'apartheid interdirent aux Noirs d'être propriétaires, et la terre des Bafokengs passa sous la tutelle de l'Etat.

Dans les années 70, cette tutelle fut transférée au bantoustan du Bophuthatswana, un des territoires noirs prétendument indépendants créés par le régime d'apartheid pour regrouper la population noire. C'est avec le dirigeant de ce bantoustan, Lucas Mangope, que le groupe Implats négocia, en 1990, l'extension de ses droits miniers sur le territoire bafokeng. Aujourd'hui, le roi conteste l'accord devant la justice, estimant qu'il lèse les intérêts de son peuple et qu'il symbolise la persistance des inégalités du passé.

L'apartheid est pourtant fini, et le pouvoir noir est plutôt favorable aux Bafokengs. De plus, ils sont une des rares communautés noires à disposer de titres de propriété et à pouvoir prouver leurs droits. Mais, comme dans d'autres secteurs, le gouvernement de Nelson Mandela peine à mettre en œuvre les changements dans le domaine foncier.

C'est seulement en 1999 qu'une nouvelle législation concernant l'ensemble des anciens bantoustans devrait permettre aux sujets de Molotlegi II d'être enfin reconnus comme les propriétaires de leur terre. En attendant, le roi des Bafokengs a mis un point d'honneur à attaquer en justice l'accord avec Implats pour en faire le symbole de leur cause.

« *C'est une question de principe et de fierté nationale,* affirme Molotlegi II. *Mangope n'avait aucune autorité pour signer l'accord sans notre consentement. Il s'agit de notre terre, et personne ne peut en disposer sans notre approbation. Implats et Mangope ont conspiré pour nous mettre de côté. Aujourd'hui, dans la nouvelle Afrique du Sud, nous sommes tous supposés être égaux. Ce que nous demandons, c'est d'être reconnus par Implats comme des partenaires à part entière.* »

L'ACCORD de 1990 prévoit le versement aux Bafokengs de royalties à hauteur de 14 % des bénéfices annuels avant impôt. En 1998, l'administration royale a reçu 70 millions de rands (66 millions de francs) de la part d'Implats. Depuis 1990, elle a perçu 300 millions de rands. Grâce aux royalties versées par les autres compagnies minières, elle dispose du double en avoirs divers, ainsi que d'un trésor de guerre en liquidités évalué à plus de 150 millions de rands.

Ce pactole permet au roi d'offrir à ses 300 000 sujets des infrastructures sans commune mesure avec celles de la majorité de la population noire en Afrique du Sud. A Phokeng, la « capitale » des Bafokengs, tout ou presque est construit et entretenu par l'administration royale. Les vingt-huit villages qui composent l'agglomération ont quasiment tous leur école et devraient bientôt disposer d'un institut universitaire technologique. Les autorités affirment que plus de 1 500 étudiants sont inscrits dans différentes universités sud-africaines grâce aux bourses attribuées par l'administration royale. Cette dernière emploie 500 personnes, sans compter les salariés des différentes entreprises qu'elle contrôle. Molotlegi II se trouve à la tête d'un mini-conglomérat qui comprend notamment le principal centre commercial de la ville, une usine de pavés et de briques, ainsi qu'une société de travaux publics en train de construire un complexe sportif doté d'un stade de 50 000 places !

Le monarque-businessman voit encore plus grand. Il estime que les royalties versées par Implats sont insuffisantes par rapport aux ambitions économiques qu'il nourrit pour son royaume. Selon la « *vision* » formulée sous forme de déclaration et encadrée dans son bureau, il prévoit de faire des Bafokengs une « *nation autosuffisante d'ici la seconde décennie du XXIe siècle* ». Molotlegi II ne se déclare pas pour autant partisan de l'autonomie du territoire bafokeng. La présence des couleurs sud-africaines dans le drapeau national en témoigne et symbolise le rattachement à l'Afrique du Sud. « *Nous sommes sud-africains. Mais nous voulons un développement économique qui permette à chaque Bafokeng de trouver un travail. Et gagner contre Implats peut nous y aider* », affirme le roi.

Le monarque estime que les royalties accordées par Implats sont également insuffisantes par rapport au revenu qu'a retiré le groupe minier de la terre des Bafokengs et par rapport à la spoliation dont a été victime son peuple pendant des années. Dans un pays où la minorité blanche a bâti sa richesse sur la dépossession et l'oppression de la majorité noire, les conglomérats miniers, il est vrai, ont été les précurseurs du système. Aujourd'hui, l'Afrique du Sud fournit les deux tiers de la production mondiale de platine, un métal plus précieux que l'or, qui provient en grande partie des 1 000 km² du territoire bafokeng. Implats – qui fait partie du conglomérat Gencor – est le deuxième producteur mondial derrière Amplat, une filiale du géant anglo-américain Anglo American Platinum.

« *Implats doit son existence aux Bafokengs. 80 % de ses réserves se trouvent sur leur territoire, et la société a déjà réalisé un retour sur investissements de 300 %* », explique James Sutherland, spécialiste des affaires foncières et avocat des Bafokengs. « *Le chiffre de 14 % pour les royalties est arbitraire et ridicule par rapport aux profits réalisés par Implats. On ne peut pas revenir sur le passé, mais ce que nous demandons, c'est une nouvelle négociation sur une vraie base commerciale.* »

Un accord dans ce sens a été récemment trouvé avec Amplat, indique l'avocat. « *Les actionnaires n'aiment pas l'incertitude. Je pense qu'on peut trouver un arrangement avec Implats également* », estime-t-il. En attendant, le conflit judiciaire s'enlise et coûte aux deux parties 1 million de rands par an. Engagé en 1995, il est entré dans une nouvelle phase avec l'examen de questions préliminaires en août et il devrait connaître son prochain épisode en avril 1999. Les deux camps semblent camper sur leurs positions et rivalisent d'intransigeance. « *Les dirigeants d'Implats sont arrogants. Ils sont encore enlisés dans la boue de l'apartheid* », affirme le roi des Bafokengs, qui menace de prendre le contrôle des mines sans verser de compensations s'il obtient gain de cause devant le tribunal.

> « Le problème de la spoliation de la terre concerne tous les Noirs dans notre pays. Dieu a donné aux Bafokengs les moyens de montrer le chemin, et nous voulons établir un précédent pour l'Afrique du Sud tout entière »

Peu habituée à lutter avec des adversaires aussi coriaces, la direction du groupe minier n'est pas plus conciliante. Elle s'en tient à une logique économique particulièrement agressive. « *Nous comprenons que les Bafokengs aient l'impression d'avoir été marginalisés. Mais cela ne leur donne pas le droit de faire des demandes qui ne sont pas raisonnables* », affirme, sur un ton définitif, Cathie Markus, la responsable des affaires juridiques d'Implats. « *Les risques et les responsabilités sont pris par l'entreprise et les actionnaires. Les Bafokengs ne font rien d'autre que recevoir de l'argent. Leur seule contribution consiste à se trouver sur la terre. Ce n'est pas une raison pour que tous les profits leur reviennent.* »

« *Nous ne sommes pas arrogants. Nous sommes simplement dans les affaires pour faire de l'argent pour nos actionnaires. En 1990, nos concurrents avaient bien plus de réserves que nous, et nous avions besoin de passer un accord pour sécuriser davantage de terre. Nous sommes convaincus que Mangope était l'autorité légitime avec laquelle passer cet accord* », souligne Mme Markus.

MALGRÉ la rigidité de son discours, la responsable d'Implats a conscience de l'incertitude que fait peser le conflit sur l'avenir de l'entreprise. Elle se déclare en faveur d'un accord à l'amiable. « *Nous sommes extrêmement confiants sur l'issue du conflit, mais il s'agit d'une impasse ridicule. Il y aura un gagnant et un perdant, et après ? Il est dans l'intérêt des deux parties de trouver un accord* », affirme-t-elle, préoccupée des dégâts causés par cette affaire sur l'image d'Implats. « *C'est vrai que nous sommes sur un mauvais terrain moral et que nous n'aimons par la stigmatisation liée à ce problème. C'est l'image de la grande compagnie contre la petite tribu noire. Mais il s'agit d'un problème politique lié à l'héritage de l'apartheid dans lequel nous avons été entraînés malgré nous* », explique Cathie Markus, en déplorant que le caractère politique de l'affaire prenne le pas sur les considérations économiques.

En la matière, le gouvernement s'avère, lui aussi, très embarrassé. Sensible à la légitimité des revendications des Bafokengs sur leur terre, il doit aussi tenir compte des intérêts économiques en jeu. En matière foncière, comme dans les autres domaines, le pouvoir noir essaie de concilier le redressement des inégalités avec une logique économique qu'il n'a pas les moyens de remettre en cause.

« *Nous avons de la sympathie pour la cause des Bafokengs. Mais dans le conflit avec Implats, nous sommes coincés entre les deux. En attendant la prochaine loi sur les anciens bantoustans, nous exerçons toujours la tutelle sur la terre des Bafokengs héritée du gouvernement précédent. Nous ne pouvons pas prendre parti* », explique Geoff Budlender, le directeur général des affaires foncières. « *Notre passé est un passé de conquête et de dépossession de la terre, de déplacement forcé des populations noires. On doit évidemment en tenir compte pour aller de l'avant, mais on ne peut pas refaire l'histoire. Implats, par exemple, paie des impôts, crée des emplois et génère des revenus pour le commerce extérieur. On doit en tenir compte* », souligne M. Budlender.

Ajouté à l'inexpérience et aux contraintes budgétaires de la nouvelle administration, ce pragmatisme explique en partie la lenteur de la réforme agraire et de la redistribution des terres. Depuis les élections de 1994, seulement 1 500 demandes de restitution ont été examinées et 20 finalisées, sur un total de 28 000 déposées. Cette situation engendre une profonde frustration au sein de la population noire. Les Bafokengs, eux, ont les moyens de se faire entendre et ils ont bien l'intention de montrer l'exemple, comme l'affirme leur roi, Molotlegi II : « *Le problème de la spoliation de la terre concerne tous les Noirs dans notre pays. Dieu a donné aux Bafokengs les moyens de montrer le chemin, et nous voulons établir un précédent pour l'Afrique du Sud tout entière.* »

Frédéric Chambon
Dessin : Nicolas d'Olce



L'année du « krach » verbal

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LES FRANÇAIS gardent bon moral, paraît-il. Ils ont bien du mérite. L'approche de millésimes à chiffres ronds multiplie des comptes à rebours sans gaieté. Tandis que la tour Eiffel dénombre les derniers jours du siècle, et les nôtres par la même occasion, le 1er janvier 1999 lance un nouveau décompte, lié à l'euro : la disparition prochaine du franc, chose et mot confondus.

Plus qu'un morceau de souveraineté nationale, c'est une part de nous-mêmes qui nous sera ôtée dans trois ans. La protection économique qui en est attendue se paiera cher en pertes symboliques. C'est le présent de nos intimités qui sera atteint, autant que le passé. La pièce marquée *rex francorum* de 1360 appartient déjà à l'histoire, de même que le franc germinal ; mais il faudra apprendre désormais comme du révolu, comme une leçon, le franc-or, le Poincaré, l'Auriol, le Pinay, les anciens, les nouveaux, le franc constant, le *suisse*, le métro, le CEA. Problème : vu le temps qu'a pris à s'imposer le nouveau franc de 1960, dans combien de générations l'euro aura-t-il supplanté le franc au moment, si profondément vécu, de « faire ses courses » ?

Par chance, les nombreux équivalents argotiques du mot argent se sont rarement formés sur l'unité de compte en voie d'extinction. Fric, pognon, blé, ronds, pèse, pezètes, flouse, radis, oseille, galette, picaillons, balles et briques font appel à des images que l'euro ne saurait démoder. Les jeunes ont conservé l'emploi de tune (ou thune) sans savoir que le mot désignait, vers 1920, la pièce de 5 F, et qu'il en fallait deux pour faire marcher le bastringue – lequel a moins bien résisté que la pièce aux nouvelles techniques de reproduction musicale.

De toute façon, les dégâts de la monnaie européenne en termes de vocabulaire seront infimes, comparés aux pertes de substance lexicale subies ces temps-ci dans tous les domaines d'usage, du plus réflexif au plus quotidien. Du fait de l'emprise des ondes, donc d'une langue orale banalisée, sur tous les langages, on n'a jamais vu disparaître autant de mots par an, aussitôt après leur surgissement. Beaucoup de néologismes sont réputés « vieillis » à peine sont-ils nés. Leur vie dure souvent moins longtemps qu'une éditon de dictionnaire, soit une génération.

Si les « bilans du siècle » n'avaient pas éclipsé les traditionnelles revues de fin d'année, 1998 serait apparue comme l'année d'une débâcle lexicale sans précédent, et non celle du Mondial ou des embarras de Clinton et de Pinochet.

Dans la mesure où le langage joue, entre les hommes, le rôle d'une monnaie d'échange, on peut parler de véritable krach, tant la confiance s'est perdue. Les banques du sens ont dû interrompre la cotation. Trop de coupures circulaient, sans encaisse. Comme au temps des grandes dépressions, on en est réduit à faire son marché langagier avec des brouettes de vocables dévalués. Politiques et marchands sont coresponsables de cette banqueroute, de ce Crédit lyonnais verbal. Le mot ne sert plus à décrire des programmes ou des biens, mais à enjoliver des promesses ou des emballages auxquels personne ne croit plus. On n'articule plus des arguments : on produit des émotions, des annonces, des engouements, des « signaux forts », on provoque des réflexes de vote ou d'achat. Quiconque s'autorise encore à couper la télévision pour ouvrir un livre ou bavarder ressent péniblement la standardisation accélérée de la jactance audiovisuelle. Le courrier reçu à ce sujet augmente à vue d'œil ; sous l'humour, on y lit un sentiment de rage impuissante.

Les soupçons entraînés par les manipulations électorales ou publicitaires visent désormais tout énoncé. Par on ne sait quelle humilité recopiée de la puériculture, de la psychanalyse ou d'une chimérique écriture collective, les détenteurs de la parlote publique abritent leurs propos derrière d'étranges *« J'ai envie de dire »*, *« On va dire que »*. Comme pour conjurer le mensonge omniprésent, presque chaque affirmation est redoublée par un *« C'est vrai que »*, tandis que *« magnifique »* remplace *« superbe »* au rayon *des superlatifs passe-partout.*

La crise de confiance n'a pas épargné professeurs et conférenciers : par une manie venue des colloques savants, ils croient rester extérieurs à leurs propres pensées, et comme innocents de ce qu'ils profèrent, en mimant avec les doigts des « tonnes » de guillemets. Le comble de l'intelligence et de l'honnêteté serait-il de ne rien devoir à un instrument de l'esprit aussi souillé, démonetisé, suspect que la parole ?

Les deux triomphes théâtraux de l'année – *Art*, de Yasmina Réza, *Pour un oui ou pour un non*, de Nathalie Sarraute – jouent sur un emploi minimaliste du langage, juste bon à suggérer des bouffées d'humeur, des nuances de susceptibilité. Retour à la case départ ?

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'espoir des emplois-jeunes

IMAGINÉ par Dominique Strauss-Kahn et mis en œuvre par Martine Aubry, le programme emplois-jeunes est l'une des mesures-phares du gouvernement Jospin. L'une de celles par lesquelles le premier ministre entend montrer que le candidat respecte bien les engagements pris et qu'en matière de chômage, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de fatalité. Un peu plus d'un an après le vote de la loi du 16 octobre 1997 *qui doit permettre la* création, en trois ans, de 350 000 emplois pour les jeunes, le premier bilan confirme les espoirs que l'on pouvait placer dans ce projet mais il conforte aussi les préventions que l'on pouvait avoir.

Nul ne s'en plaindra, ce programme a déjà permis à plus de 150 000 jeunes de trouver un emploi et, avec lui, de retrouver une utilité sociale. Le chômage des jeunes est un cancer qui ronge notre société. Les créations d'emplois-jeunes en grand nombre ont permis de le faire reculer, contribuant ainsi à l'amélioration du climat économique.

Ce dispositif a ensuite révélé, si cela était nécessaire, l'existence de nombreux besoins insatisfaits dans les écoles et collèges, dans les palais de justice, sur les paliers des HLM et ailleurs. Si l'enthousiasme des employeurs potentiels – les administrations, les collectivités locales et le monde associatif – est très inégal, nul ne peut douter que le gouvernement parviendra à atteindre, grosso modo, ses objectifs.

Mais ce premier bilan oblige aussi à constater que les interrogations initiales n'ont toujours pas trouvé de réponse. Les jeunes ainsi employés devaient être formés : l'effort de formation reste difficile et modeste. Les emplois-jeunes devaient correspondre à des *« nouveaux services »* : en dépit des titres imaginés, les jeunes remplissent bien souvent, avec des rémunérations moindres, des tâches qui auraient pu ou dû être assurées par des agents de la fonction publique. Ces nouveaux emplois *devaient se situer « entre les services publics et l'économie marchande »*. Pour l'instant, ils relèvent presque uniquement des grandes administrations publiques.

L'une des idées fortes, et originales, du « plan Aubry » était que ces emplois-jeunes devraient aider à solvabiliser une demande en services encore inexistante en France pour que, à terme, de tels emplois puissent trouver les moyens de leur propre financement en dehors des caisses de l'Etat. Bien peu des emplois-jeunes créés jusqu'à présent s'inscrivent dans une telle perspective.

Que deviendront enfin ces emplois-jeunes, lorsque, dans quatre ans, les premiers contrats arriveront à échéance ? Claude Allègre, le plus gros créateur d'emplois-jeunes, parle de les *« pérenniser »*. Si ce devait être par la création de nouveaux postes de fonctionnaires, ce serait un détournement du projet initial. Le gouvernement peut encore rectifier la trajectoire. Dans l'intérêt des jeunes et du pays, *il est en tout cas temps* pour lui d'être plus précis dans ses intentions.

Sahara occidental : l'échec du référendum

Suite de la première page

Avec le soutien de partis politiques, le roi Hassan II a sacralisé *« les provinces du Sud »* et leur rattachement à la mère-patrie. Aucun journal, aucun responsable ne peut impunément rompre *« l'union sacrée »* entretenue par la classe politique depuis une génération, et mettre en doute publiquement la *« marocanité du Sahara occidental »*. L'opposant Abraham Serfaty le sait bien qui, pour avoir osé préconiser *« l'autodétermination »* des populations sahraouies, s'est vu interdire de retourner dans son pays natal.

La rigidité marocaine est à la mesure de l'enjeu. Celui-ci est pour partie économique : l'Etat a consacré des sommes colossales, à l'échelle du royaume, au développement de ce territoire désertique devenu une *« colonie »* de peuplement au fil des années. Hôpitaux ultramodernes, unité de dessalement de l'eau de mer, routes asphaltées : Rabat n'a pas lésiné sur les moyens pour faire décoller *« les provinces du Sud »*. Au Sahara occidental, les salaires offerts sont plus élevés que dans le Nord, les logements sont abondants et des « carottes fiscales » ont été créées pour appâter les entreprises.

Mais l'enjeu est surtout militaire : après avoir été défaite à plusieurs occasions par les commandos du Polisario, l'armée marocaine a repris peu à peu le dessus dans les années 80. Elle contrôle aujourd'hui la partie *« utile »* du Sahara occidental (la côte, très poissonneuse, et les mines de phosphate) et ne semble guère redouter une rupture du cessez-le-feu en vigueur depuis septembre 1991. Placés en position de force, comment imaginer que les militaires marocains – auteurs de deux tentatives de coup d'Etat contre Hassan II – accepteront sans réagir de se retirer du Sahara occidental ?

Depuis des années, le Maroc pratique donc un double jeu vis-à-vis de la communauté internationale et des Nations unies. D'un côté, le royaume ne perd pas une occasion de réaffirmer son attachement au référendum ; de l'autre, il ne cesse d'en retarder la tenue en mettant à profit la lourdeur du processus d'identification par les Nations unies des Sahraouis appelés à prendre part à ce scrutin. Qui est sahraoui, qui ne l'est pas ? Dans une société nomade dont la culture ne favorise pas l'écrit, il n'est pas facile de trancher. Les Sahraouis ne vivent pas tous, tant s'en faut, au Sahara occidental. Des tribus se sont réfugiées dans le Sud algérien depuis plus de vingt ans. D'autres ont fait souche au Maroc ou en Mauritanie. D'autres encore continuent à nomadiser d'un pays à l'autre, sans trop se soucier des frontières...

EXIGENCE INACCEPTABLE

Ce flou est propice à toutes les manœuvres. C'est ainsi que les Marocains réclament depuis des années que trois tribus contestées installées au Maroc puissent participer au référendum. Aux yeux de Rabat, elles sont sahraouies, ce que conteste le Polisario. Or, par le nombre de leurs membres (65 000), ces tribus, réputées pro-marocaines, peuvent faire la différence le jour du vote. Deux chiffres donnent la mesure du contentieux : dans les années 70, les Espagnols évaluaient à 73 000 le nombre d'électeurs sahraouis. Et, à en croire certaines indiscrétions, l'ONU estimerait aujourd'hui qu'il n'y a guère plus de 90 000 *« électeurs sahraouis indiscutables »*.

Redoutant de perdre le référendum, Rabat se montre de plus en plus exigeant. Après avoir réclamé et obtenu que les membres des tribus contestées soient *« identifiés »* par les équipes des Nations unies installées au Sahara occidental, des hommes politiques marocains veulent désormais qu'ils participent *« tous »* à la consultation. *« La priorité pour le Maroc n'est pas l'identification des membres des tribus qui posent problème mais leur participation effective au référendum* (...). *Nous insistons pour que tous les Sahraouis prennent part au référendum »*, déclarait, il y a quelques jours, le porte-parole du Parlement, Mohamed Bouzoubaa. D'anciens responsables du Polisario « retournés » par Rabat tiennent ce même discours.

Les Marocains savent bien qu'une telle exigence – contraire à tous leurs engagements officiels – est inacceptable pour leur adversaire du Polisario et que, dans ces conditions, ils sabordent le référendum. *« L'ONU ne peut imposer le référendum »*, a prévenu le secrétaire général des Nations unies au cours d'une visite dans la région courant novembre.

Si la consultation n'a pas lieu, une *« troisième voie »* émergera peut-être pour *« les provinces du Sud »*. Les cas de l'Irlande, du Pays basque ou de la Catalogne constituent autant d'exemples qui peuvent ouvrir la voie à un règlement. *Pour l'heure, personne* n'évoque cette alternative. Le scénario du référendum continue à prévaloir. Sans doute plus pour longtemps.

Jean-Pierre Tuquoi

AU COURRIER DU « MONDE »

A PROPOS DE LA DESTITUTION DE CLINTON

Si, comme le dit *Le Monde*, dans son éditorial des 20-21 décembre, un certain nombre de membres du Sénat américain devant se transformer en tribunal et juger de la recommandation de destitution du président transmise par la Chambre des représentants, sont *« animés par la haine absolue qu'ils portent à Bill Clinton »*, on aimerait savoir s'ils doivent, avant de se prononcer, jurer sous serment qu'ils agissent *« sans haine et sans crainte »*.

Dans l'affirmative, il est évident qu'ils devraient eux-mêmes être jugés pour mensonge sous serment. Pour ne rien dire du procureur Kenneth Starr. S'ils ne sont pas astreints à une telle obligation, la Haute Assemblée n'est pas un tribunal, mais une instance politique où une majorité est autorisée à juger un adversaire.

Triste conception de la démocratie et de l'impartialité de la justice qui nous rappellent d'odieux précédents.

François de Rose
Paris

LES MÉDIAS S'EMPARENT DU FN

Quelle activité ces jours-ci dans les rédactions. Que d'importance donnée à un sujet qui semble mettre en haleine la France entière. S'agit-t-il du déclin du chômage ? De la régularisation de tous les sans-papiers ? Même pas. Tous les journaux se penchent sur la petite cuisine du FN.

A longueur d'année les médias critiquent ce parti, se posent des questions pour savoir s'il faut ou non ouvrir leurs colonnes à des personnes qui sont reconnues comme étant racistes, nationalistes et xénophobes. Les médias parlent du FN, les médias vivent du FN : le FN est devenu un très bon produit marketing, un produit qui fait vendre. La petite guerre intestine actuelle ne mérite pas d'être reprise avec autant d'échos dans vos colonnes. On s'en fout de leur querelle de ruelle ! (...)

Fabrice Maurino
Grenoble (Isère)

EN MATIÈRE D'ARRÊT DU TABAC

Vos numéros des 2 et 3 décembre publient un panégyrique de l'hypnose. En matière d'arrêt du tabac, son efficacité est dite certaine, revendiquant 68 % de guérisons. Notre société de tabacologie cherche depuis quinze ans à faire entrer la recherche scienfique dans l'abord du tabagisme. A ce titre, nous avons accordé voici cinq ans une bourse d'études à Yvonnick Noël, élève du professeur Petot, largement cité dans l'article. Le titre de sa thèse soutenue à Paris X-Nanterre en 1996 était : *« Evaluation d'une technique d'hypnothérapie du tabagisme »*. Le jury présidé par le professeur Petot a accordé ses félicitations à l'unanimité. La conclusion très scientifiquement étayée était que les succès de l'hypnose ne pouvaient être attribués au phénomène hypnomène hypnotique lui-même, car ils n'étaient en particulier pas corrélés avec les scores d'hypnotisabilité. Ils devaient donc relever d'autres causes, charisme du thérapeute, motivation du patient, ou coïncidence heureuse.

Dans son énorme travail que j'ai traduit en 1989 (le traitement de la dépendance tabagique, Inserm éd.), J. L. Schwartz concluait de l'analyse de dix-neuf publications que le taux de succès revendiqué variait de 0 à 68 % (étrange coïncidence), et que la méthodologie d'évaluation était beaucoup trop faible pour entraîner l'adhésion. En 1996, un groupe de travail de l'Americain Psychiatric Association, consacré au sevrage tabagique, n'accordait à l'hypnose qu'un faible degré de confiance du fait que son efficacité n'avait pas été testée de façon adéquate et que les résultats des publications à son propos étaient discordants. De ce fait, elle ne pouvait être recommandée que sur la base de circonstances individuelles.

Malgré son nom, l'hypnose n'est plus actuellement considérée comme un état de sommeil, mais comme un sur-éveil localisé obscurcissant la conscience dans les autres zones d'activité cérébrale. Diminuant les défenses, elle peut accélérer la libération de certains blocages et rendre plus sensible à la suggestion. Elle peut ainsi constituer un outil d'approche du patient, éventuellement utile avec certaines personnalités, dans des champs thérapeutiques très variés.

Le taux de succès à un an des études contrôlées dans les meilleurs des centres de tabacologie ne dépasse guère 40 %, même lorsque l'hypnose y est parfois utilisée à titre adjuvant. La présenter comme une véritable panacée de l'arrêt du tabac (68 % !) est se rendre *complice d'une grave désinformation* dans un domaine aussi important pour la santé, et pousser d'infortunés fumeurs dans les rets d'avides et peu scrupuleux marchands d'orviétan. C'est mettre ceux-ci dans le même sac que ceux qui font l'ingrat effort de faire progresser la connaissance pour une meilleure prise en charge des dépendants du tabac, et cet amalgame est un mauvais coup.

Robert Molimard
Paris

L'AN 1418

Dans *Le Monde* daté 29-30 novembre, Albert Memmi signale que l'an 2000, *« chez les musulmans, est devant eux, dans sept siècles, puisqu'ils en sont au XIIIe siècle de l'hégire »*.

Je voudrais rappeler que 1998 correspond à l'an 1418 de l'hégire et que, par conséquent, les musulmans ont largement entamé leur XVe siècle.

Abdallah Naaman
Paris

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le « superbénéfice » des compagnies pétrolières

*« **DES MILLIONS** de dollars apparemment avancés ou donnés à l'Europe pour les besoins de sa reconstruction sont drainés vers les grands monopoles pétroliers »*, aurait déclaré, selon le *New York Star*, une haute personnalité officielle. *Le commerce mondial du pétrole*, en effet, a de plus en plus tendance à prendre comme cotation de base le prix courant franco des ports du golfe du Mexique, qui est de 2,65 dollars le baril (1 tonne de brut équivaut à 7 barils).

Les règlements de l'ECA (Economic Cooperation Administration) à cet égard prévoient que les fournitures faites à l'Europe au titre du plan *Marshall* et provenant du Proche-Orient ne doivent pas excéder ce taux. Actuellement, en vertu de ce principe directeur, la France paie le pétrole importé de ces régions à raison de 2,03 dollars le baril. Pourtant, le coût de la production du pétrole d'Arabie saoudite franco des ports du golfe Persique est de l'ordre de 0,34 dollar le baril.

Il y a donc environ 2 dollars de marge entre le taux « golfe du Mexique » et le prix de revient des pétroles du Proche-Orient. En faisant la part de substantiels bénéfices et de toutes les incidences possibles, on a calculé que les compagnies faisaient un « superbénéfice » de 1 dollar par baril. Or, suivant les statistiques les plus récentes, 20 millions de barils – 12 de brut et 8 de raffiné – transitent mensuellement par le canal de Suez à destination de l'Europe : *250 000 000 de dollars, gains anormaux*, seraient ainsi réalisés chaque année par les entreprises de pétrole.

Maurice Ferro
(30 décembre 1948.)

MONNAIE UNIQUE L'alliance projetée par les Bourses européennes dans le cadre de l'arrivée de l'euro devrait en théorie permettre aux places du Vieux Continent de rivaliser avec le New York Stock Exchange (NYSE). ● LES DIRIGEANTS de la Bourse américaine ne s'inquiètent toutefois pas de l'émergence d'un nouveau compétiteur en Europe. Selon eux, la concurrence se situe d'abord entre les marchés d'actions réglementés et non réglementés. ● LA NAISSANCE d'un grand marché boursier européen unifié pourrait en revanche inciter les sociétés américaines à venir se faire coter sur les places du Vieux Continent, ce qui est aujourd'hui très rare. ● LA CRÉATION de la monnaie unique est aussi une aubaine pour les banques d'affaires américaines qui possèdent un grand savoir-faire en matière de financement direct des entreprises sur les marchés de capitaux.

La Bourse de New York ne craint pas la concurrence des places européennes

L'arrivée de l'euro donnera naissance à un grand marché boursier unifié capable de rivaliser avec son homologue américain. Les firmes d'outre-Atlantique pourraient être tentées de se faire coter sur le Vieux Continent

EN THÉORIE, l'alliance projetée par les huit Bourses européennes (Londres, Francfort, Paris, Amsterdam, Milan, Madrid, Zurich et Bruxelles) apparaît capable de rivaliser avec le New York Stock-Exchange (NYSE), jusqu'à présent numéro un mondial incontesté des marchés réglementés d'actions. Selon les statistiques établies par la Fédération internationale des Bourses de valeurs (FIBV), la capitalisation boursière cumulée des huit places européennes atteignait 6 710 milliards de dollars en novembre 1998, contre 9 930 milliards de dollars pour le NYSE. Toutefois, selon ce même organisme, en termes d'activité, de volumes de transactions, les Bourses européennes disposaient d'un léger avantage, avec 8 596 milliards de dollars échangés depuis le début de l'année, contre 6 680 milliards pour le NYSE.


VERS L'EURO

Même si l'intégration des différentes Bourses européennes s'annonce progressive – la constitution d'une société commune disposant d'une seule plate-forme de transactions n'est pas envisagée avant l'an 2000 –, le mouvement est lancé. Selon la Federation of European Stock-Exchange (Fédération des Bourses européennes), la mondialisation des marchés financiers se traduit par une division en trois blocs : le marché américain, celui de l'Asie pacifique (la capitalisation boursière cumulée de Tokyo, Hongkong, Sydney et des autres places du Sud-Est asiatique atteint 3 650 milliards de dollars) et l'Europe. Chacun des blocs devra tout mettre en œuvre pour attirer le maximum de transactions chez lui.

SOUPLESSE D'UTILISATION

Les dirigeants du New York Stock-Exchange ne semblent guère s'inquiéter de l'émergence d'un nouveau compétiteur en Europe, qu'ils considèrent plutôt comme un nouvel allié. Selon Georges Ugeux, vice-président chargé de l'activité internationale et de la recherche du NYSE, *« à partir du moment où l'arrivée d'une monnaie unique en Europe était assurée, le NYSE s'attendait à l'unification des marchés financiers européens. Pour le NYSE, la véritable compétition ne se situe pas entre les différents marchés réglementés* (dont le NYSE, la Société des Bourses françaises ou le London Stock-Exchange), *mais entre ces marchés réglementés et ceux de gré à gré* (développés par des opérateurs privés). *Déjà les marchés de gré à gré ont gagné la partie sur les marchés obligataires. Il faut tout faire pour éviter qu'ils ne captent les transactions sur les actions* ». Ces marchés de gré à gré, qui échappent à toute réglementation, ont séduit les investisseurs en raison de leur souplesse d'utilisation. Toutefois, la déroute de fonds spéculatifs comme le Long Term Capital Management (LTCM) est venue rappeler la nécessité d'instaurer des règles de transparence et de contrôle des transactions. Autant d'éléments que peuvent apporter les marchés réglementés. Mais il reste à ces derniers à offrir aux investisseurs les meilleurs services à des prix concurrentiels.

Dans cette logique, l'unification des marchés d'actions réglementés apparaît comme un excellent moyen de réduire les coûts de transaction pour les investisseurs. Le NYSE suit donc attentivement les tentatives de regroupement des huit Bourses européennes avec l'idée, à terme, de connecter son réseau à celui des places du Vieux Continent pour répondre aux exigences de leurs clients communs : les grands investisseurs internationaux (les banques d'affaires internationales, les sociétés de gestion et les fonds de pension) et les grands émetteurs (sociétés cotées).

UN AVANTAGE NON NÉGLIGEABLE

L'objectif des grands investisseurs est de pouvoir négocier des valeurs mobilières du monde entier en jouant sur les différents fuseaux horaires. De leur côté, les émetteurs visent à lever des fonds propres au meilleur coût : aujourd'hui, le coût du capital est nettement inférieur sur la place new-yorkaise en raison des niveaux de valorisation des actions plus élevés qu'en Europe. « *L'unification des réseaux boursiers devrait conduire à l'unification du coût du capital entre l'Europe et les Etats-Unis* », estime Georges Ugeux.

Actuellement, les émetteurs européens désireux d'accéder à des sources de financements internationaux sont de plus en plus nombreux à être cotés à New York. Le New York Stock Exchange accueille ainsi 140 sociétés étrangères et a enregistré, en 1998, un volume de transactions record sur ces titres (250 milliards de dollars). Tout développement des transactions sur les valeurs européennes bénéficie donc indirectement au NYSE.

Pour une entreprise européenne, la cotation aux Etats-Unis présente un avantage non négligeable : celui de pouvoir utiliser ses propres actions pour acquérir une société américaine. C'est ainsi que le groupe allemand Daimler Benz, coté à New York, a été en mesure de proposer un échange de titres aux actionnaires américains de Chrysler. En revanche, la Deutsche Bank, qui n'est pas cotée à New York, a été contrainte de payer les titres Bankers Trust en liquide, ce qui a représenté un surcoût non négligeable.

Si les entreprises européennes sont attirées par la Bourse de New York, la réciproque n'est pas vraie. Rares sont les émetteurs américains qui désirent être cotés en Europe tant que cette zone sera fractionnée entre une trentaine de Bourses différentes, un éclatement qui a pour conséquence de multiplier les frais de cotations. *« Mais, dès que l'unification des marchés sera réalisée, les émetteurs américains devraient se précipiter en Europe pour bénéficier d'une nouvelle zone de refinancement »*, prédit le représentant du NYSE. Ils pourront notamment puiser dans le vaste bassin d'épargne que devraient représenter les fonds de pension européens. Leur développement attendu dans les pays de l'Euroland devrait rapidement permettre de doter les Bourses européennes d'un socle d'investisseurs fidèles, comme en dispose aujourd'hui la Bourse de New York : 90 % de la capitalisation boursière de cette dernière est détenue par des Américains alors que plus du tiers de celle de la Bourse de Paris est entre les mains d'investisseurs étrangers. Mais, à cet égard, les spécialistes s'attendent d'abord, avec l'arrivée de l'euro, à une redistribution des flux d'investissement à l'intérieur de l'Europe plutôt qu'entre cette dernière et les Etats-Unis.

Enguérand Renault

TROIS QUESTIONS À...

HEYDON TRAUB

1 En tant que responsable de la stratégie des investissements en actions de la banque américaine State Street, l'une des cinq premières sociétés de gestion outre-Atlantique, pensez-vous que le rôle prééminent joué par les marchés de capitaux américains est menacé par la naissance de l'euro ?

A court terme, la réponse est non, tant que les Bourses européennes ne sont pas réellement unifiées et que les marchés obligataires du Vieux Continent ne sont pas aussi sophistiqués qu'aux Etats-Unis. De plus, jusqu'à ce que le Royaume-Uni adopte la monnaie unique, l'ensemble des marchés financiers de la zone euro demeurera plus petit que celui des Etats-Unis. Toutefois, d'ici 10 ans, si l'euro est un succès, comme nous l'attendons, les marchés européens pourraient concurrencer la Bourse américaine en termes de taille. Cependant, même si l'Union monétaire européenne n'est pas remise en cause par des évolutions divergentes des économies des pays qui la composent, je ne pense pas que les Bourses européennes deviendront le marché leader dans le monde. Nous devrions voir cohabiter sur la planète deux marchés financiers majeurs, de taille similaire.

2 Quelles sont les conséquences sur les marchés d'actions de l'arrivée de la monnaie unique européenne ?

C'est le terme d'un processus qui a commencé depuis de nombreuses années. Nous avons vu les taux d'intérêt et les économies converger, particulièrement ces derniers temps. La corrélation entre les différents marchés européens est déjà très grande. La monnaie unique devrait également pousser à une harmonisation des différents systèmes de règlement des titres qui coexistent sur le Vieux Continent et qui sont un véritable casse-tête pour un opérateur américain. Autre avantage, l'avènement de l'euro devrait inciter les investisseurs européens à réorienter leurs placements vers les actions, ce qui devrait augmenter la taille des Bourses européennes et assurer une moins grande volatilité des marchés : Enfin, nous ne supporterons plus des frais de change lorsque nous effectuerons des arbitrages entre les actions européennes.

3 L'introduction de l'euro va-t-elle changer vos méthodes de travail ?

Nous avons commencé à voir les Bourses européennes comme un marché unique et nous comparons entre elles les sociétés européennes appartenant à un même secteur. Nous nous attachons moins à leur nationalité. D'un point de vue technique, l'arrivée de l'euro nous a conduits à revoir nos bases de données et à réécrire plusieurs centaines d'applications informatiques. Nous avons testé nos systèmes à maintes reprises et nous serons prêts dès le 4 janvier.

Propos recueillis par Joël Morio

Une aubaine pour les banques d'affaires américaines

IL Y A UN AN ET DEMI, les Américains accordaient une attention polie aux conséquences de la future monnaie unique européenne et de la naissance du grand marché de l'Euroland. Ils n'avaient d'yeux que pour les pays du Sud-Est asiatique, d'Amérique latine ou même pour les jeunes économies d'Europe centrale et de Russie, qui leur paraissaient bien plus libérales et prometteuses que la vieille Europe. Dans les kiosques à journaux de Manhattan, l'édition asiatique du *Wall Street Journal* trônait à côté de celle du quotidien britannique *Financial Times*. Les grands groupes n'ignoraient pas pour autant l'Europe, soucieux de remplir toutes les cases de leur stratégie planétaire, « *globale* », disent-ils. Mais le marché européen était souvent laissé à la responsabilité des cadres envoyés sur place.

« Pendant les années de boom économique en Asie, l'Europe apparaissait comme un vieux continent où les coûts étaient élevés, les règles sociales rigides, les impôts étouffants », avoue un banquier américain. Mais la crise économique et financière qui a frappé les pays émergents et le risque d'un ralentissement économique aux Etats-Unis ont renversé les priorités et redonné des couleurs à l'Europe. Les réformes fiscales et structurelles, les privatisations, la déréglementation liée au marché unique ont également rendu certains pays européens plus attirants aux yeux des Américains. *« Je n'irai pas jusqu'à dire que l'homme de la rue pourra citer spontanément le cours de l'euro, mais les dirigeants d'entreprise sont très attentifs »*, estime Keith Stock, du cabinet de conseil en management A. T. Kearney.

Dans les entreprises américaines, la perspective de l'euro entraîne des réactions contrastées. *« Certaines sociétés exportatrices craignent que les onze pays de l'euro ne favorisent le commerce au sein de l'Euroland au détriment d'autres régions »*, explique M. Stock. Beaucoup de petites et moyennes entreprises concentrées sur leur marché national s'intéressent peu à ce phénomène. Mais la plupart des grands groupes américains voient d'excellentes perspectives se dessiner pour eux en Europe.

C'est le cas des établissements financiers, et surtout des banques d'investissement, spécialistes des marchés de capitaux, des questions de financement d'entreprises et de placements pour les investisseurs institutionnels. Elles n'ont d'ailleurs pas attendu l'euro pour se développer massivement, à partir de Londres, sur le Vieux Continent. Installée en Europe depuis 1977, Morgan Stanley Dean Witter a, par exemple, vu ses dépenses de structure y augmenter de 60 % depuis 1996 et y emploie aujourd'hui 3 400 personnes.

DES PERSPECTIVES FORMIDABLES

Selon une étude publiée en décembre 1998 par les services de recherche de l'agence de notation Moody's à New York, de 25 % à 35 % du chiffre d'affaires des grandes maisons américaines est déjà issu d'Europe. La proportion de résultat net est toutefois plus faible, les marges étant plus serrées en Europe et les coûts plus élevés.

L'euro ouvre des perspectives formidables pour les banquiers américains. D'abord parce que l'arrivée de la monnaie unique va avoir pour conséquence d'accélérer les mouvements de concentration industrielle dans les onze pays de l'Euroland. Selon Les Muranyi, analyste chez Moody's, les opérations de fusions et acquisitions en Europe, qui représentaient 110 milliards de dollars en 1994 et avaient atteint 350 milliards en 1997, ont totalisé 240 milliards de dollars pour le seul premier semestre de 1998, qui s'annonce comme une année record. Et elles pourraient atteindre, avec l'euro, un rythme annuel de 1 000 milliards de dollars ! Les banques conseilleront les différentes parties dans ces opérations et organiseront le financement des transactions, autant de sources de revenus supplémentaires. *« Les opérations transatlantiques devraient également se multiplier »*, pronostique M. Stock, qui note que les consultants ont une très forte demande de la part des entreprises américaines sur le thème de la stratégie d'expansion à adopter en Europe compte tenu de l'unification monétaire.

Les banques tablent également sur un autre phénomène. Elles sont convaincues que dans quelques années les entreprises européennes se financeront comme leurs consœurs américaines : en faisant le plus souvent possible appel aux marchés de capitaux plutôt qu'en ayant recours au crédit bancaire. « *C'est très commode pour les entreprises : elles lancent un programme d'émission de bons à moyen terme et sollicitent le marché chaque fois qu'elles ont besoin d'argent frais* », explique un financier. Les deux tiers des financements aux entreprises se font ainsi directement sur les marchés aux Etats-Unis, contre un tiers seulement en Europe. La marge de progression est énorme.

Les banques américaines, qui ont développé des équipes nombreuses et expérimentées dans toutes les nouvelles techniques de financement, se frottent les mains. Les banques européennes, comme Paribas, se sont préparées activement à cette évolution. Mais les américaines ont une expérience qu'elles savent formidablement vendre et que tous leurs concurrents leur envient. Un facteur qui a compté pour beaucoup dans l'acquisition récente de Bankers Trust par la Deutsche Bank.

Sophie Fay

Le gouvernement sud-coréen sanctionne LG Semicon

TROP de lenteur. Trop de tergiversations. La manière dont les restructurations qu'il leur ont imposées sont conduites par les chaebols sud-coréens n'est pas du tout du goût du gouvernement de Séoul. Au point qu'il a décidé de prendre des sanctions financières à l'encontre de certains de ces conglomérats industriels, qu'il accuse d'avoir déstabilisé l'économie en recourant trop massivement à l'endettement pour financer une expansion tous azimuts.

C'est en l'occurrence sur LG Semicon, filiale du groupe LG (ex-Lucky Goldstar) spécialisée dans les semi-conducteurs, que s'abattent les foudres gouvernementales. Lundi 28 décembre, les autorités sud-coréennes ont demandé aux banques – dont une bonne partie ont été nationalisées – de ne plus répondre aux demandes d'emprunts de l'entreprise. Le gouvernement aurait même insisté pour qu'elles retirent certains de leurs crédits en cours, selon la Banque commerciale de Corée.

Séoul entend obtenir de LG Semicon qu'elle boucle comme prévu (*Le Monde* du 5 septembre) sa fusion avec Hyundai Electronics Industries. En fin de semaine dernière, Koo Bon Joon, le président de LG Semicon, a fait savoir qu'il n'acceptait pas de voir le contrôle du capital de la nouvelle entité confié à Hyundai. Cette solution est recommandée par la société de conseil américaine Arthur D. Little, à qui il avait été demandé de trancher cette question. LG Semicon a menacé de porter plainte et de réclamer des dommages et intérêts.

Le président sud-coréen, Kim Dae-jung, a lui-même pris position sur ce dossier. Il a fait valoir à la direction de LG Semicon qu'il attendait, de même que l'ensemble des Coréens, qu'elle tienne ses promesses, « *car cela est crucial pour son futur et sa crédibilité* ». LG Semicon a annoncé qu'elle disposait de « *suffisamment de liquidités pour faire face à [ses] besoins financiers d'ici au printemps prochain* ».

Aux yeux des analystes, l'entreprise cherche à gagner du temps et à obtenir un meilleur compromis avec Hyundai. Certains financiers relèvent que la question des parités au capital pourrait bien être secondaire par rapport à celle du règlement de la dette du nouvel ensemble (16 000 milliards de wons). Selon eux, les banques pourraient exiger un échange dettes contre actions, opération qui leur donnerait la majorité du capital et laisserait LG Semicon et Hyundai au même niveau de participation.

Philippe Le Cœur (avec Bloomberg)

Ouverture des discussions dans le conflit des bus à Nancy

NANCY
de notre correspondante

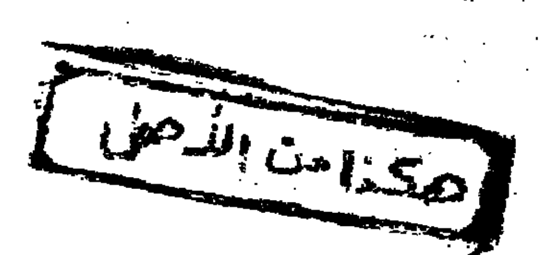
Les Nancéiens n'en avaient pas encore fini, mardi 29 décembre, avec la grève des bus qu'ils subissent depuis quatorze jours. Mais, grâce à la médiation déterminante de Michel Murcely, directeur régional du travail des transports, on semble, depuis lundi 28 décembre, s'acheminer vers la fin du conflit. Lundi, M. Murcely a reçu successivement les syndicats CGT et FO ainsi que Bernard Michelet, directeur de la CGFTE, la société de transports en commun filiale de Vivendi (ex-Générale des eaux), pour les convaincre de s'asseoir à la table des négociations.

En fin de matinée, après de longues heures de discussions, la situation se débloquait et les parties convenaient d'une rencontre, à 16 heures, en un lieu tenu secret afin d'échapper à la pression. Pour la première fois, les syndicats rencontraient le patron de la compagnie des bus de Nancy. « *C'est une rencontre, pas encore la négociation*, affirmait M. Michelet, *je fais cela pour les aider à sortir de leurs problèmes.* »

Depuis le début du conflit qui paralyse les bus nancéiens, la direction de la CGFTE se refusait à négocier sous la pression tandis que les grévistes excluaient, de leur côté, de reprendre le travail tant qu'on n'aurait pas ouvert des discussions. Lundi, chacun a fait preuve de bonne volonté, et, si ce n'est pas encore la fin de la grève, ça y ressemble. En signe d'apaisement, la direction a indiqué qu'elle paierait le jour de grève de lundi et les syndicats ont annoncé qu'ils lèveraient le piquet de grève devant le dépôt.

Mardi matin, 40 % des bus circulaient dans l'agglomération nancéienne. Les partenaires sociaux devaient se retrouver à 14 heures avec la direction du travail pour médiateur. On parlera des 35 heures et de l'augmentation de 1 % des salaires réclamée par les chauffeurs. Quant aux conditions de travail, autre sujet de revendication, les grévistes ont obtenu l'élaboration d'un calendrier de négociations.

Monique Raux



هكذا من الأصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **AT&T : le groupe américain**, qui a annoncé en janvier vouloir réduire de 14 % en deux ans ses effectifs (126 000 salariés), a indiqué lundi 28 décembre qu'il aura supprimé 18 000 emplois cette année.

● **PHILIPS : le groupe néerlandais** a annoncé lundi la vente à des financiers (dont ABN Amro) d'une partie des 60 % du capital de la société NavTech (systèmes d'aide à la navigation) qu'il détient, opération qui sera suivie d'une mise en Bourse.

● **RAYTHEON : le groupe de défense américain a indiqué lundi qu'il table sur 1,1 milliard de dollars** de commandes de systèmes anti-missiles Patriot avant la fin de l'année.

● **AUTOMOBILE : la réduction d'effectifs** qui caractérise l'industrie automobile depuis une quinzaine d'années a provoqué une forte précarisation des emplois ouvriers, selon *une enquête du Centre* d'études de l'emploi (CCE) qui a porté sur 36 établissements représentant un effectif en contrat à durée indéterminée (CDI) de 25 000 personnes.

SERVICES

● **CANAL PLUS : la chaîne cryptée a été condamnée** pour « abus de position dominante » (*lire p. 24*).

● **CARTER-WALLACE : le groupe américain a acheté la marque française de produits d'hygiène-beauté Barbara Gould** au groupe Reckitt et Colman. En France, Carter-Wallace commercialise les marques Linéance, Email Diamant, Poupina et Manix, à travers sa filiale Laboratoires Santé Beauté.

● **BERNARD LOISEAU : la Société des Bourses françaises (SBF) a enfin validé lundi** l'introduction en Bourse du célèbre restaurateur Bernard Loiseau. Mais le titre, dont le cours d'introduction s'est établi à 49 francs, n'a pas été coté lundi.

● **TENGELMANN : la chaîne allemande de distribution a racheté 165 boutiques** appartenant à la chaîne de discount alimentaire Tip, anciennement au groupe Metro. Les boutiques rachetées représentent environ 600 millions de marks de chiffre d'affaires et emploient quelque 1 000 salariés.

FINANCE

● **Crédit lyonnais : les actionnaires de la banque publique réunis en assemblée générale** ont approuvé lundi 28 décembre le rachat de la clause à meilleure fortune, qui pesait sur les résultats jusqu'en 2014. L'Etablissement public de financement et de restructuration (EPFR) reçoit 122,3 millions d'actions nouvelles. La participation *de l'Etat passe de 78 % à 87,7 %*.

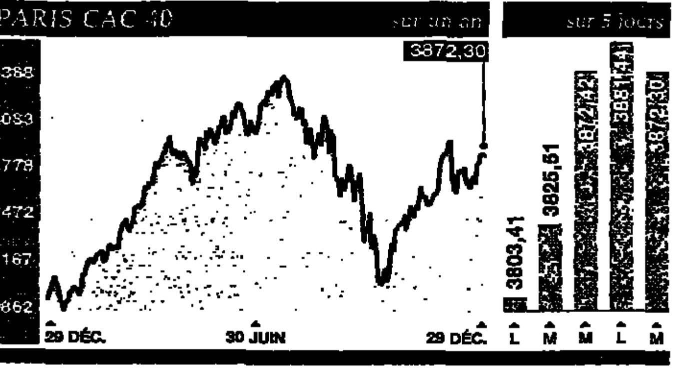
● **35 heures : les syndicats de la banque (200 000 salariés) attendent** toujours des clarifications du patronat sur le projet d'accord sur les 35 heures. La lettre « de clarifications et de précisions » devait être adressée par l'Association française des banques (AFB) aux syndicats lundi dernier. La séance de signature d'un éventuel accord a déjà été reportée du 23 décembre au 4 janvier.

● **PAINEWEBBER : la maison de courtage américaine a annoncé lundi** qu'elle s'alliait au Japon avec Yasuda Mutual Life Insurance Company, la plus ancienne des compagnies d'assurance-vie japonaises, pour y distribuer et gérer des fonds communs de placement.

RÉSULTATS

■ **COMPAGNIE FRANÇAISE DES FERRAILLES : la CFF a enregistré un bond « de l'ordre de 50 % »** de son résultat net, part du groupe, en 1997-1998 (exercice clos fin septembre), qui avait atteint 27 millions de francs sur l'exercice précédent.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

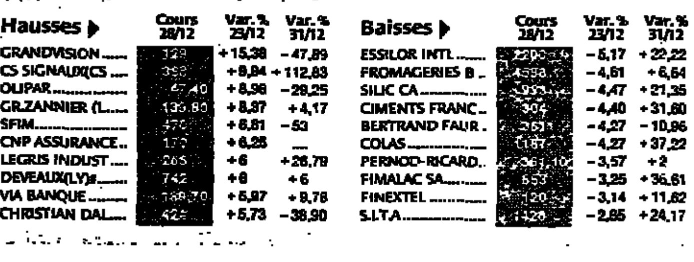


Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 29/12	Var. % 28/12	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	−0,02	29,12
- SBF 120	[illegible]	−0,02	27,27
- SBF 250	[illegible]	−0,09	26,36
- SECOND MAR.	[illegible]	0,06	8,17
- MIDCAC	[illegible]	0,05	1,98
LONDRES FT100	[illegible]	1,54	18
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−0,01	30,53
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,31	46,28
FRANCFORT D30	[illegible]	−0,45	18,18
MADRID IBEX35	[illegible]	0,25	37,53
MILAN MIB30	[illegible]	−0,34	40,85
SUISSE SMI	[illegible]	−0,32	15,45
STOXX 660	280,02	0,20	—
EURO STOXX 326	297,32	−0,11	—
STOXX 50	3332,02	0,05	—
EURO STOXX 50	3323,28	−0,25	—

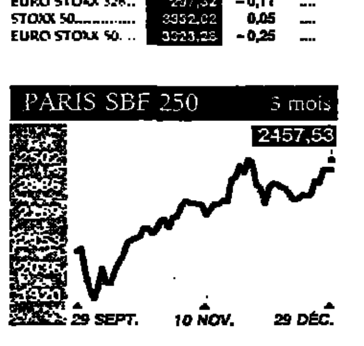
Monde ▶	Cours 28/12	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,17	16,56
- SP 500	[illegible]	−0,18	26,38
- NASDAQ	[illegible]	−0,44	37,74
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	—	—
JOHANNESBURG	[illegible]	1,64	−17,16
MEXICO BOLSA	[illegible]	2,09	−30,06
SANTIAGO IPSA	[illegible]	—	—
SAO PAULO BOU.	[illegible]	—	—
TORONTO TSE I.	[illegible]	0,28	−3,49
ASIE 10h15	29/12	28/12	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	1,04	0,85
HONGKONG H.	[illegible]	−1,19	−5,15
SEOUL	[illegible]	1,79	53,38
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,82	−8,38
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,33	5,64
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−0,64	−10,16

Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses ▶	Cours 28/12	Var. % 23/12	Var. % 31/12
GRANDVISION	129	+15,38	−47,89
CS SIGNAUX(CS	393	+9,94	+112,83
OLIPAR	47,40	+8,98	−28,25
GR.ZANNIER (L	135,80	+8,97	+4,17
SFIM	470	+6,81	−53
CNP ASSURANCE	170	+6,25	—
LEGRIS INDUST	265	+6	+28,79
DEVEAUX(LY)#	742	+6	+6
VIA BANQUE	169,70	+5,97	+9,78
CHRISTIAN DAL	425	+5,73	−38,90

Baisses ▶	Cours 28/12	Var. % 23/12	Var. % 31/12
ESSILOR INTL	[illegible]	−5,17	+22,22
FROMAGERIES B	[illegible]	−4,61	+6,64
SILIC CA	[illegible]	−4,47	+21,35
CIMENTS FRANC	304	−4,40	+31,60
BERTRAND FAUR	[illegible]	−4,27	−10,96
COLAS	[illegible]	−4,27	+37,22
PERNOD-RICARD	[illegible]	−3,57	+2
FIMALAC SA	553	−3,25	+36,61
FINEXTEL	[illegible]	−3,14	+11,62
S.I.T.A.	[illegible]	−2,85	+24,17



NEW YORK Dow Jones 3 mois
9217,99
29 SEPT. 10 NOV. 28 DÉC.

LONDRES FT100 3 mois
5957,30
30 SEPT. 12 NOV. 29 DÉC.

FRANCFORT DAX 30 3 mois
5022,16
30 SEPT. 12 NOV. 29 DÉC.

TOKYO Nikkei 3 mois
13709,06
28 SEPT. 10 NOV. 28 DÉC.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris était stable, mardi 29 décembre, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,04 %, à 3 874,50 points, dans des volumes de transactions extrêmement modestes. Il avait ouvert en baisse de 0,10 %. La tendance n'était guère affectée par le recul du dollar, en baisse sensible, à 5,6094 francs contre 5,6350 francs la veille au soir. Les opérateurs attendent les ordres de la clientèle, qui observe la trêve des confiseurs. Ils effectuent les derniers ajustements des comptes avant le basculement le 4 janvier des marchés financiers dans le monde de l'euro. Les investisseurs se livrent également au petit jeu des pronostics pour 1999 avec des objectifs de 4 200 à 4 500 points, selon les conjoncturistes. La Caises des dépôts et consignations semble la plus optimiste pour l'instant, avec un CAC 40 à 4 500 dans les six mois à venir.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort était en repli de 0,04 %, à 5 038,06 points à l'ouverture, mardi 29 décembre. Après l'annonce d'une baisse de ses tarifs, l'action Deutsche Telekom cédait 1,7 %.
La veille, l'indice DAX avait terminé en hausse de 1,24 %, à 4 978,62 points. La bonne tenue du dollar soutenait les valeurs automobiles, notamment BMW (+ 4,7 %), Porsche (+ 3,8 %) et Volkswagen (+ 1,7 %). Après l'annonce d'un bond de 13 % de son chiffre d'affaires en 1998 et d'une augmentation du dividende, l'action Daimler-Chrysler a suscité l'intérêt des opérateurs mais avait finalement terminé la séance inchangée.

LONDRES

LA BOURSE de Londres était fermée, lundi 28 décembre.

TOKYO

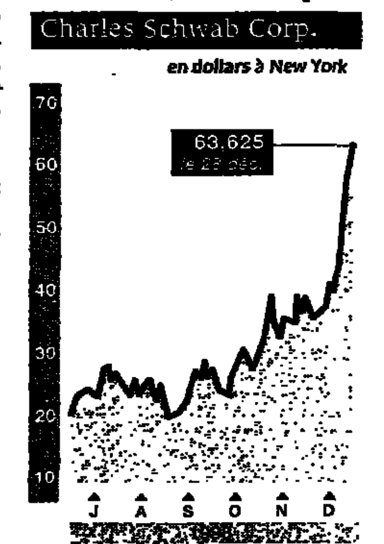
L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a gagné 1,01 %, à 13 846,90 points, mardi 29 décembre. Des ordres d'achat par lots, en fin de séance, ont compensé la baisse des valeurs bancaires, notamment Sakura Bank (− 1,9 %) et Fuji Bank (− 1,4 %), toujours sous le choc du krach obligataire.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a progressé de 0,09 %, à 9 226,745 points, lundi 28 décembre, tandis que l'indice composite de la bourse électronique Nasdaq a battu un nouveau record historique à 2 180,30 points. La publication d'une étude témoignant du succès des sites de vente en ligne à l'approche de Noël, a dopé les valeurs de l'internet telles Skymall (+ 183 %), AOL (+ 15 %), U-bid (+ 15 %) et Yahoo (+ 11,5 %).

Valeur du jour : Charles Schwab dépasse Merrill Lynch

LUNDI 28 DÉCEMBRE, la Bourse de New York a connu une mini-révolution. *Pour la première fois, la capitalisation boursière du « discount broker »* (courtier à prix réduits pour particuliers) Charles Schwab a dépassé celle de la prestigieuse banque d'investissement Merrill Lynch : 25,5 milliards de dollars pour le premier, contre 25,4 milliards pour le second. Pourtant, la taille des deux groupes n'a rien de comparable. Créé depuis quatre-vingt-quatre ans, Merrill Lynch est présent dans 43 pays, emploie 62 000 personnes, conseille les gouvernements et les plus grandes entreprises du monde, gère 1 300 milliards de dollars d'actifs et a réalisé un chiffre d'affaires de 31 milliards de dollars en 1997. En face, l'offre de transactions financières à faibles coûts de Charles Schwab a séduit 5,4 millions de clients particuliers, mais le chiffre d'affaires du groupe ne représentait encore que 2,8 milliards de dollars en 1997 et 2,4 milliards pour les neuf premiers mois de l'année 1998.



Mais, depuis que Charles Schwab a annoncé que plus de la moitié des transactions de ses clients s'effectuent via Internet, les investisseurs se sont pris de passion pour l'action. A 63,62 dollars, cette dernière a triplé depuis son point le plus bas de l'année (20 dollars, le 31 août 1998). L'engouement pour les « actions Internet » a également profité à E*Trade, le rival de Charles Schwab, dont le titre a grimpé de 26 % le lundi 28 décembre après l'annonce du recrutement de 500 000 nouveaux clients.

Les transactions par Internet ne sont plus considérées comme un phénomène marginal. Elles ont progressé de 30 % depuis le mois de septembre 1998 et représentent désormais près d'un quart des transactions quotidiennes effectuées sur le New York Stock Exchange et sur le Nasdaq Stock Market (le marché électronique de valeurs de croissance). Charles Schwab a le vent en poupe : au troisième trimestre 1998, son résultat net a augmenté de 28 %, à 97,8 millions de dollars et son chiffre d'affaires a progressé de 15,6 %, à 872 millions de dollars. En revanche, pénalisé par la crise financière de l'été, Merrill Lynch a publié une perte nette de 164 millions de dollars au troisième trimestre et a dû licencier 3 400 personnes.

Pour avoir sous-estimé l'émergence d'Internet, les banques d'investissement risquent d'être rapidement débordées. Afin de combler son retard, Merrill Lynch a *décidé de lancer en janvier 1999 son propre service de transactions* par Internet. Cette volonté a alimenté les rumeurs de fusion entre Merrill Lynch et Charles Schwab. Mais celui qui a donné son nom à sa société a réaffirmé qu'elle n'est pas à vendre.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 28/12	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	—
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	—
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	—
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	—
ZINC 3 MOIS	[illegible]	—
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−1,22
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,96
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,44
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,11
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,18
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	−0,35
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	−0,14
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	1,25
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 28/12	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	−0,49
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,98
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,45

Or

En francs ▶	Cours 28/12	Var % 23/12
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,77
OR FIN LINGOT	[illegible]	+0,66
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	+0,32
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+3,97
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	−1,94
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+9,65
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	+2,07

MONNAIES

● **Dollar** : la devise américaine était en baisse dans les premiers échanges entre banques en Europe, mardi 29 décembre. Le dollar s'échangeait à 5,6132 francs et 1,6737 mark.
Face au yen, le billet vert s'inscrivait en net repli, à 115,50 yens. Si la faiblesse des volumes de transactions rendait délicate toute interprétation, la tendance était plutôt à la baisse du dollar. Le principal motif avancé par les opérateurs à cette faiblesse de la monnaie américaine est la vente, par les exportateurs japonais, des stocks de dollars accumulés durant l'année. La balance commerciale américaine est lourdement déficitaire face au Japon, et ce déficit s'est encore creusé cette année, provoquant un afflux de devises américaines vers la péninsule. En outre, après *le krach obligataire* survenu la semaine passée au Japon, le différentiel de taux entre les deux pays s'est sensiblement réduit, renforçant l'attrait des placements nippons.

Cours de change

29/12 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,64	6,59	9,44	4,10	2,98	4,84	0,34	3,35	....
DM	1,67	1,96	2,81	1,22	0,89	0,15	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1657,45	1944,44	2778,38	1212,92	878,78	1436,53	....	990,18	295,33
YEN (100)	115,37	135,37	193,36	84,45	61,18	....	6,96	68,94	20,56
FLORIN	1,89	2,21	3,16	1,38	....	1,65	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,37	1,60	2,29	....	0,72	1,18	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,70	....	0,44	0,32	0,52	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,43	0,62	0,45	0,74	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,17	1,68	0,73	0,53	0,87	0,06	0,60	0,18

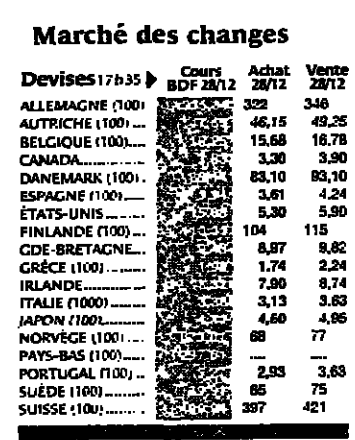
Taux d'intérêt (%)

Taux 28/12 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	2,93	3,94	4,85
ALLEMAGNE	[illegible]	3,24	3,93	4,84
GDE-BRETAG.	[illegible]	5,83	4,44	4,32
ITALIE	[illegible]	3,13	4,03	4,99
JAPON	[illegible]	0,38	2,03	...
ÉTATS-UNIS	[illegible]	4,56	4,84	5,21
SUISSE	[illegible]	1,47	2,39	3,77
PAYS-BAS	[illegible]	3,16	4,02	4,88

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 29/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 99	[illegible]	111,07	110,90
Pibor 3 mois MARS 99	[illegible]	96,84	96,84

Marché des changes



Devises 17h35 ▶	Cours BDF 28/12	Achat 28/12	Vente 28/12
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,30	3,90
DANEMARK (100)	[illegible]	83,10	93,10
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,61	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,30	5,90
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,97	9,82
GRÈCE (100)	[illegible]	1,74	2,24
IRLANDE	[illegible]	7,90	8,74
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,60	4,96
NORVÈGE (100)	[illegible]	68	77
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,93	3,63
SUÈDE (100)	[illegible]	65	75
SUISSE (100)	[illegible]	397	421

TAUX

● **Japon** : le marché obligataire japonais a été à nouveau très attaqué, mardi 29 décembre. Le rendement de l'obligation d'Etat de référence à dix ans a progressé de 0,09 %, *retrouvant le niveau de* 1,90 % atteint lors du krach obligataire, mardi 22 décembre. Les investisseurs ont à nouveau semblé craindre une pénurie de demande de titres au moment où le gouvernement s'apprête à émettre un montant record de 71 130 milliards de yens à partir du 1er avril 1999 (+ 23 % par rapport à 1999). La semaine dernière, le gouvernement avait annoncé que l'Etat réduirait ses achats à un septième des obligations émises, contre la moitié actuellement.

● **Etats-Unis** : les obligations américaines ont enregistré leur plus forte progression en un mois, lundi 28 décembre. Le rendement de l'obligation d'Etat de référence à trente ans, qui évolue à l'inverse du prix, a cédé 0,06 % à 5,15 %.

ÉCONOMIE

La Chine adopte sa première loi sur les opérations boursières

LA CHINE a adopté, mardi 29 décembre, sa première loi sur les opérations boursières. Le texte, qui entrera en vigueur le 1er juillet 1999, comporte 214 articles et a mis près de six ans à voir le jour. Selon l'agence Chine nouvelle, les parlementaires ont tenu compte des récentes leçons de la crise financière asiatique en adoptant la loi, qui contient une *« série de réglementations détaillées sur l'élimination des risques du marché et une standardisation des opérations boursières destinée à protéger les intérêts des investisseurs »*.

■ **CHANGES : le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**, Renato Ruggiero, a demandé, lundi 28 décembre, aux Américains et aux Européens de réfléchir ensemble à un moyen de stabiliser les taux de change. Dans un entretien au quotidien allemand *Die Welt*, M. Ruggiero a souligné qu'avec le passage à l'euro le 1er janvier *« l'Europe aurait davantage de responsabilités mondiales, car le commerce mondial s'opérera principalement en euros, en dollars et en yens »*.
■ **80 % de Britanniques pensent que le ralliement de Londres à l'euro** n'est qu'une question de temps, et 61 % sont d'avis que la Grande-Bretagne serait à la traine du reste de l'Union européenne s'il n'avait pas lieu, selon un sondage d'opinion publié par le *Daily Telegraph* de mardi.

■ **ALLEMAGNE : les syndicats allemands ont fait front lundi** contre la demande du ministre de l'économie Werner Mueller de modérer leurs exigences salariales, jugeant au contraire nécessaire de relancer la demande intérieure.

■ **ESPAGNE : Madrid prévoit pour 2002 un excédent public de 0,1 %** de son produit intérieur brut, a affirmé lundi le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro. Dans le cadre de son plan de stabilisation 1999-2002, le gouvernement espagnol table sur une croissance moyenne annuelle du PIB de 3,3 % et une inflation inférieure à 2 % par an, a souligné M. Montoro.
■ **La balance commerciale espagnole a enregistré un déficit** de 277,2 milliards de pesetas (10,9 milliards de francs) en octobre 1998, en baisse de 2,5 % par rapport au même mois de 1997, a indiqué lundi le ministère de l'économie.

■ **RUSSIE : le commerce extérieur s'est fortement contracté en 1998**, accusant une baisse de 17 % par rapport à 1997 pour revenir à 116 milliards de dollars, a annoncé le ministre russe du commerce extérieur Gueorgui Gabounia, cité par Interfax.
■ **La population russe** a diminué de janvier à octobre 1998 de 311 000 personnes, soit 0,2 %, et n'est plus que de 146,4 millions, selon l'agence de presse Interfax, qui cite des statistiques officielles. Elle avait décliné de 335 200 personnes pendant la même période en 1997.

■ **SINGAPOUR** : la production industrielle a baissé de 3,3 % au mois de novembre comparé à novembre 1997, a indiqué lundi le gouvernement.

■ **THAÏLANDE : les créances douteuses détenues par les banques** thaïlandaises s'élevaient fin octobre à près de 2 100 milliards de bahts (58 milliards de dollars), soit 46 % du total des prêts, a indiqué lundi le vice-gouverneur de la banque centrale Kitti Patpongpibul. La banque centrale a demandé aux banques de porter à 8,5 % minimum leur ratio en capital avant le 15 janvier, si elles veulent éviter une intervention de l'Etat.

■ **ARABIE SAOUDITE : le royaume a annoncé lundi** qu'il était disposé à ouvrir son secteur pétrolier et gazier à *« toutes les compagnies, quelle que soit leur nationalité »*.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 29 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 janvier

Taux de report : 3,88

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,06 %

CAC 40 : 3870,62

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1000	985	− 1,50	41,92
Cr.Lyonnais(TP) Ly	915	905	− 1,09	39.99
Renault (T.P.)	2615	2620	+ 0,19	99.35
Saint Gobain(T.P.)	1200	1181	− 1,58	64,09
Thomson S.A (T.P)	940	920	− 2,12	40,09
Accor	1188	1188	—	23
AGF	327,50	327,30	− 0,06	5
Air Liquide	991	997	+ 0,60	15,60
Alcatel	679	676	− 0,44	11,50
Alstom	131,80	132	+ 0,15	—
Altran Techno. #	1300	1328	+ 2,15	3,50
Atos CA	1316	1300	− 1,21	—
Axa	786	787	+ 0,12	9
Bail Investis.	820	813	− 0,85	64,28
Bazar Hot. Ville	760	760	—	17
Bertrand Faure	381	397	+ 4,19	4
BIC	310	309,70	− 0,09	3
BIS	500	—	—	3
B.N.P.	438,10	440	+ 0,43	7
Bollore	1100	1111	+ 1	13,50
Bongrain	2406	2490	+ 3,49	64
Bouygues	1146	1150	+ 0,17	17
Bouygues Offs.	129,50	129	− 0,38	3,80
Bull#	43,40	42,95	− 1,03	—
Canal +	1492	1490	− 0,13	20
Cap Gemini	895	904	+ 1	3,50
Carbone Lorraine	258	261	+ 1,16	25
Carrefour	4180	4176	− 0,09	30
Casino Guichard	577	575	− 0,34	7,80
Casino Guich.ADP	359	355,50	− 0,97	8,05
Castorama Dub.(Li)	1260	1230	− 2,38	11
C.C.F.	521	515	− 1,15	6,70
Cegid (Ly)	1000	980	− 2	25
Cerus Europ.Reun	44,30	44,30	—	1
CFF.(Ferrailles)	240	238,50	− 0,62	7,50
CGIP	295	291,50	− 1,18	42
Chargeurs	298	294	− 1,34	9,50
Christian Dalloz	424	440	+ 3,77	5
Christian Dior	590	590	—	6,30
CIC -actions A	470	468	− 0,42	—
Ciments Francais	304	305	+ 0,32	5
Clarins	402,50	401	− 0,37	6,50
Club Mediterranee	479	479	—	4,50
CNP Assurances	170	164	− 3,52	—
Coflexip	380	379	− 0,26	7,50
Colas	1187	1170	− 1,43	28
Comptoir Entrep.	12,55	12,70	+ 1,19	7,50
CPR	240,10	242,10	+ 0,83	22
Cred.Fon.France	82,20	83	+ 0,97	28
Credit Lyonnais CI	201	204	+ 1,49	10
CS Signaux(CSEE)	398	412	+ 3,51	5,50
Damart	465	470	+ 1,07	160
Danone	1593	1577	− 1	18,50
Dassault-Aviation	1138	1162	+ 2,10	33
Dassault Systemes	255	257,10	+ 0,82	1,15
De Dietrich	293	292	− 0,34	6,30
Deveaux(Ly)#	742	760	+ 2,42	30
Dev.R.N-P.Cal Li #	66	66,20	+ 0,30	—
Dexia France	579	852	+ 0,34	17,30
DMC (Dollfus Mi)	65,10	65,10	—	4
Dynaction	150,10	156,50	+ 4,26	3
Ecla	732	726	− 0,61	13
Eiffage	440	426,50	− 3,06	7,20
Elf Aquitaine	642	638	− 0,62	15
Eramet	163	165	+ 1,22	7,50
Eridania Beghin	950	945	− 0,52	39
Essilor Intl	2200	2205	+ 0,22	17
Essilor Intl.ADP	1920	1950	+ 1,56	17,80
Esso	464	467	+ 0,64	15
Eurafrance	3695	3650	− 1,21	56
Euro Disney	7,45	7,80	+ 4,69	0,68
Europe 1	1289	1300	+ 0,85	19
Eurotunnel	7,30	7,20	− 1,36	—
Fimalac SA	653	660	+ 1,07	17
Finextel	120	117	− 2,50	3,91
Fives-Lille	459	459	—	7
France Telecom	432	434	+ 0,46	6,50
Fromageries Bel	4588	4588	—	55
Galeries Lafayette	6000	6100	+ 1,66	12
Gascogne	444	445	+ 0,22	16
Gaumont #	380	380	—	2,50
Gaz et Eaux	289,80	293,40	+ 1,24	55
Geophysique	315	327	+ 3,80	8
G.F.C.	645	646	+ 0,15	19,50
GrandVision	129	159,50	+ 8,13	1,30
Groupe Andre S.A.	668	660	− 1,19	6
Groupe GTM	602	601	− 0,16	8,50
Groupe Partouche #	435	427,50	− 1,72	9
Gpe Valfond act.R#	325	320	− 1,53	2,50
Gr.Zannier (Ly) #	139,80	130	− 7,01	2,50
Guilbert	762	765	+ 0,39	13,50
Guyenne Gascogne	2451	2450	− 0,04	54
Hachette Fili.Med.	1288	1280	− 0,62	15
Havas Advertising	930	933	+ 0,32	15
Imetal	551	560	+ 1,63	17,50
Imm.Fonc.Madeleine	118,90	113	− 4,96	—
Infogrames Enter.	377	373	− 1,06	—
Ingenico	164	164,80	+ 0,48	3
Interbail	147	147	—	17,15
Intertechnique	1777	1750	− 1,51	25
ISIS	396	396	—	14,20
Jean Lefebvre	524	510	− 2,67	12
Klepierre	579	565	− 2,41	28
Labinal	1170	1194	+ 2,05	27
Lafarge	555	537	+ 0,37	11
Lagardere	238	238	—	4,40
Lapeyre	385,60	386,10	+ 0,12	5,60
Lebon (Cie)	235	228	− 2,97	7
Legrand	1480	1459	− 1,68	4,90
Legrand ADP	855	860	+ 0,58	7,84
Legris Indust.	265	265	− 0,75	6
Locindus	791	805	+ 1,76	60,61
L'Oreal	3908	3951	+ 1,10	16
LVMH Moet Hen.	1070	1065	− 0,46	6,30
Marine Wendel	1080	1050	− 2,77	19
Metaleurop	23,10	23,75	+ 2,81	4
Michelin	230	222,10	− 3,43	5,80
Montupet SA	223,70	228	+ 1,92	15
Moulinex	85,70	85	− 0,81	4
Natexis	349,50	353	+ 1	10
Norbert Dentres.#	197	199	+ 1,01	8,50
Nord-Est	153,20	153,50	+ 0,19	5,50
Nordon (Ny)	480	460	− 4,16	—
NRJ #	975	982	+ 0,71	7,50
Olipar	47,40	47,60	+ 0,42	—
Paribas	471	470	− 0,21	—
Pathe	1539	1554	+ 0,97	10
Pechiney Act Ord A	180	182,70	+ 1,50	4
Pernod-Ricard	361,10	361	− 0,02	5,30
Peugeot	864	870	+ 0,69	3
Pinault-Print.Red.	1015	1015	—	39
Plastic Omn.(Ly)	518	527	+ 1,73	10
Primagaz	530	528	− 0,37	8,60
Promodes	4012	4010	− 0,04	17
Publicis #	950	950	—	0,20
Remy Cointreau	112	110,20	− 1,60	4,60
Renault	235,70	236,10	+ 0,16	3,50
Rexel	530	537	+ 1,32	23,50
Rhodia	83,50	83,80	+ 0,35	3,75
Rhone Poulenc A	282,50	280,10	− 0,84	4,88
Rochefortaise Com.	668	649	− 2,84	1,28
Rochette (La)	16,40	16,50	+ 0,60	3
Royal Canin	344,90	346	+ 0,89	128
Rue Imperiale (Ly)	6490	6490	—	12,50
Sade (Ny)	221	224	+ 1,35	27,50
Sagem SA	3652	3600	− 0,88	18,58
Saint-Gobain	790	790	—	18,50
Salvepar (Ny)	465	465	—	7
Sanofi	919	925	+ 0,65	10
Saupiquet (Ns)	382	389	+ 1,83	6,50
Schneider SA	334,20	332	− 0,65	10
SCOR	375	370	− 1,33	12,40
S.E.B.	465	455	− 2,15	13,06
Sefimeg CA	370	380,10	+ 2,72	7,30
SEITA	355	350	− 1,40	6
Selectibanque	71,50	71,30	− 0,27	30
SFIM	470	480	+ 2,12	4
SGE	260	256	− 1,53	5
Sidel	471	468	− 0,63	37,34
Silic CA	983	1001	+ 1,83	15
Simco	520	515	− 0,96	13,50
S.I.T.A.	1428	1416	− 0,84	1,50
Skis Rossignol	78,50	77,10	− 1,78	19,24
Soc.Fonc.Lyon.#	856	859	+ 0,35	21
Societe Generale	900	902	+ 0,22	36
Sodexho Alliance	1210	1307	− 0,24	[illegible]
Sogeparc (Fin)	508	490	− 3,54	15,26
Sommer-Allibert	150	150	—	4,50
Sophia	236,10	238	+ 0,80	16,28
Spir Communic. #	308	311	+ 0,97	15
Strafor Facom	405	404	− 0,24	8,50
Suez Lyon.des Eaux	1146	1142	− 0,34	15
Synthelabo	1192	1185	− 0,58	6,16
Technip	520	524	+ 0,76	14,50
Thomson-CSF	220,80	220	− 0,36	5,60
Total	578	573	− 0,86	13
Unibail	800	791	− 1,12	30
Union Assur.Fdal	744	746	+ 0,26	20
Usinor	62,70	62,80	+ 0,15	3,30
Valeo	446	441	− 1,12	6,50
Vallourec	209,80	211,90	+ 1	7,50
Via Banque	189,70	190	+ 0,15	12
Zodiac ex.dt divid	1184	1191	+ 0,59	14
Vivendi	1427	1425	− 0,28	15
Worms (ex.Someal)	87	85,20	− 2,06	—
Elf Gabon	541	560	+ 3,51	167,85

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Allianz AG	2104	2050	− 2,56	4,68
ABN Amro Hol.#	120,80	121	+ 0,16	1,33
Adecco S.A.	2560	2550	− 0,39	14,35
Adidas-Salomon AG#	620	621	+ 0,16	4,07
American Express	583	577	− 1,02	1,05
Amvescap Act ord	40	44	+ 10	—
Anglo American #	162,60	162,80	+ 0,12	5,82
Anglogold Ltd #	220,90	219,50	− 0,63	6,68
Amgold #	211	210	− 0,47	2,23
A.T.T. #	420	421	+ 0,47	1,57
Arjo Wiggins App.	10,55	10,50	− 0,47	8,29
Banco Santander #	116,50	111,20	− 4,54	8,50
Barrick Gold #	104,90	104,10	− 0,76	0,37
B.A.S.F. #	216	215,70	− 0,13	4,93
Bayer #	233,60	233	− 0,25	4,68
Crown Cork ord.#	171,30	172	+ 0,40	1,17
Crown Cork PF CV#	138,20	145	+ 4,92	2,21
DaimlerChrysler	546	556	+ 1,83	—
De Beers #	70,60	70	− 0,84	0,64
Deutsche Bank #	335	325,70	− 2,77	4,44
Diageo PLC #	63,10	65,60	+ 3,96	1
Dresdner Bank	240	241,10	+ 0,45	3,82
Driefontein #	22,80	22,75	− 0,21	0,52
Du Pont Nemours #	319,70	320	+ 0,09	1,65
Eastman Kodak #	410,40	402,50	− 1,92	2,13
East Rand #	1,06	1,06	—	0,10
Echo Bay Mines #	10,30	10,20	− 0,97	0,15
Electrolux #	96	92,40	− 3,75	6,59
Equant N.V.	379	375	− 1,05	—
Ericsson #	136	134,50	− 1,10	1,90
Ford Motor #	332	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Gencor act.reg.	9,10	[illegible]	− 1,09	[illegible]
General Elect. #	577	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
General Motors #	414	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Harmony Gold #	25,65	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Hitachi #	34,50	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Hoechst #	230,70	[illegible]	+ 3,59	[illegible]
I.B.M #	1055	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
I.C.I #	57,80	[illegible]	− 3,47	[illegible]
Ito Yokado #	372	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Kingfisher plc #	60,20	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Matsushita #	94,50	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Mc Donald's #	433	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Merck and Co #	842	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	31,20	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Mobil Corporat.#	456	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Morgan J.P. #	597	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Nestle SA Nom. #	11860	11800	+ 0,25	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	84	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Nokia A	703	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Norsk Hydro #	180,40	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Petrofina #	2679	[illegible]	− 2,94	[illegible]
Philip Morris #	307,40	[illegible]	− 1,92	[illegible]
Philips N.V #	379	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Placer Dome Inc #	63,20	[illegible]	− 1,74	[illegible]
Procter Gamble	526	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Quilvest	306	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	12	12,40	− 2,33	[illegible]
Rio Tinto PLC #	66,90	[illegible]	− 3,58	[illegible]
Royal Dutch #	275,50	271,40	− 1,68	[illegible]
Sega Enterprises	115	[illegible]	+ 5,73	[illegible]
Sema Group Plc #	60,80	[illegible]	− 3,12	[illegible]
Schlumberger #	265	[illegible]	− 0,57	[illegible]
STmicroelectronics	429,60	[illegible]	− 3,95	[illegible]
Shell Transport #	33,10	[illegible]	− 2,87	[illegible]
Siemens #	375	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Sony Corp. #	396,50	[illegible]	—	[illegible]
Sumitomo Bank #	58,90	[illegible]	− 4,75	[illegible]
T.D.K #	488	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Telefonica #	261	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Toshiba #	30,50	[illegible]	+ 4,42	[illegible]
Unilever #	481	[illegible]	− 0,83	[illegible]
United Technol. #	607	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Volkswagen A.G #	455	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Yamanouchi #	170	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Zambia Copper	7,85	[illegible]	+ 0,63	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 29 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119,70	1,504
CEPME 9% 89-99 CA#	103,42	3,403 o
CEPME 9% 92-06 TSR	130,90	4,808
CFD 9,7% 90-03 CB	122,37	8,850
CFD 8,6% 92-05 CB	123,26	7,728
CFF 10,25%90-01 CB#	113,55	8,284
CLF 8,9% 88-00 CA#	—	5,389
CNA 9% 4/92-07	—	6,041
CRH 8,6% 92/94-03	117,50	4,453 o
CRH 8,5% 10/87-88#	100,82	7,108 o
EDF 8,6%88-89 CA#	104,55	7,610
EDF 8,6% 92-04 #	—	6,362 d
Finansder 9%91-06#	133,12	0,962 d
Finansd.8,6%92-02#	114,55	8,058
Florai9,75% 90-99#	—	4,381
OAT TMB 87/99 CA#	—	3,268
OAT 8,125% 89-99 #	101,85	4,986 ↑
OAT 8,50%90/00 CA#	106,05	6,567
OAT 85/00 TRA CA#	101,90	1,501
OAT 10%5/85-00 CA#	108,47	6,082 d
OAT 89-01 TME CA#	100,25	3,739
OAT 10% 90-01 ecu	—	8,548
OAT 7,5%7/86-01 CA#	—	3,349
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	6,870
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,49	0,932 d
OAT 8,50% 89-19 #	—	1,653 o
OAT 8,50%92-23 CA#	—	5,915 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	—	8,101
Suez Lyon.Eaux 90	1161	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	23	19,90
Baccarat (Ny) ◆	591	591
Bains C.Monaco	790	795
Bque Transatland. ◆	259,80	259,80
Bidermann Intl ◆	110	110
Champex (Ny) ◆	36	36
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2600	2600
Continental Ass.Ly.	641	641
Darblay ◆	529	529
Didot Bottin	920	820
Eaux Bassin Vichy	2230	2232
Electr.Madagascar	130	131,90
Elect.Strasbourg	679	685
Ent.Mag. Paris ◆	1599	1599
Fichet Bauche	43,35	45
Fidei ◆	61,35	61,35
Finalens	252	252
F.I.P.P. ◆	219,90	219,90
Francarep	300	298
From. Paul-Renard ◆	1150	[illegible]
Generali Fce Assur	1901	1925
Gevelot	600	600
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	210	210
G.T.I (Transport)	419,90	418
Immobail	258	238,30
Immobanque	680	[illegible]
Lucia	85	85
Monoprix ◆	600	600
MLPC International	395	394
Mors	4,70	4,80
M.R.M. (Ly)	248,10	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	95	104,20 d
ONA 100 DH ◆	578	[illegible]
Optorg ◆	367	367
Exa.Clairefont(Ny) ◆	690	[illegible]
Paris Orleans	321	[illegible]
Promodes (CI)	2485	[illegible]
PSB Industries Ly	556	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP ◆	365,10	[illegible]
Rougier #	267,50	[illegible]
Saga ◆	265	[illegible]
S.I.P.H.	132,10	[illegible]
Sofragi	5200	[illegible]
Taittinger	4430	[illegible]
Tour Eiffel	451	451
Vermandoise Sucr. ◆	5630	[illegible]
Vicat	520	585
Caves Roquefort	2150	2130
Finaxa	580	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1510	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1650	[illegible]
Hotel Lutetia	555	580
Hotels Deauville ◆	1000	1000
L.Bouillet (Ly)	980	978
Lloyd Continental ◆	13900	[illegible]
Matussiere Forest	51	48
Moncey Financiere ◆	3440	3440
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	130	130
Poliet	545	542
Sabeton (Ly)	730	731
Sanse (Ly)	1230	1289
Sechilienne (Ly)	1400	1385
Sucr.Pithiviers	2700	2700

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 29 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	34,20	34,50
AFE #	693	741
Aigle #	530	530
Albert S.A (Ns) ◆	60,50	49,40
Arkopharma #	437	432
Assystem #	125,10	126
Bque Picardie (Li) ◆	900	900
Bque Tarneaud(B)#	389,90	389,90
Bque Vernes ◆	109,40	120,58
Beneteau CB#	812	827
B I M P	150	150
Boiron (Ly)#	423	428
Boisset (Ly)#	335	333
But S.A.	297,10	300
C.E.E #	199,80	200
Change Bourse (M)	181	179
CNIM CA#	222,10	229
Codetour	382,10	365,20
Conflandey #	208	208
C.A. Hte Normandie	340	340
C.A. Paris IDF	910	896
C.A.Ille & Vilaine	312	312
C.A.Loire Atl.# Ns	318	318
C.A.Pas de Calais	567	565
C.A.du Nord#(Li)	515	505
C.A. Oise CCI	400,10	400
C.A. Somme CCI	330	320
C.A.Toulouse (B)	470	470
Groupe J.C.Darmon	378,80	386
Devernois (Ly)	286	300
Ducros Serv.Rapide	59	59
Emin-Leydier (Ly)#	244	242
Europ.Extinc.(Ly)	344	344
Expand s.a	288	290
Factorem	846	850
Faiveley #	162,50	146,90
Finacor	25	27,10
Fininfo	1010	1000
Assur.Bq.Populaire	626	626
Gautier France	331	332
Gel 2000	9,95	9,95
GEODIS #	372	372
GFI Industries #	210	210
Girodet (Ly) # ◆	10,40	4,34
GLM S.A.	135	135
Gpe Guillin # Ly	141	141
Kindy #	93,90	94
Guerbet S.A.	116	119
Hermes intl	443	439
Hurel Dubois	625	612
ICBT Groupe	100	100
I.C.C.#	179,50	182
ICOM Informatique	145	150
Idianova Particip. ◆	95	95
Int. Computer #	46,15	46
IPBM	44,75	44,80
M6-Metropole TV	986	975
Manitou #	780	775
Manutan	368,50	388
Marie Brizard	392,60	400
Maxi-Livres/Profr	40	40
Mecelec (Ly)	72	71,50
MGI Coutier #	290	299
Monneret JouetsLy#	85	85,05
Naf-Naf #	84,50	83,50
NSC Gpe (Ny)	615	628
Onet #	715	717
Paul Predault	133	135
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	81,75	81,70
Phyto-Lierac #	190	186,20
Pochet	620	625
Poujoulat Ets (Ns)	131	137
Radiall #	452	493
Robertet #	880	890
Rouleau-Guichard	210	243
Securidev #	67,90	65
Smoby (Ly) #	400	420
Sofco (Ly) ◆	9,10	9,30
Sofibus	339,90	339,90
Sopra #	1890	1940
Steph.Kelian #	103	102
Sylea	307	305
Teisseire-France ◆	129	129
TF1	1009	980
Thermador Gpe. #	330	327
Transiciel #	595	608
Trouvay Cauvin #	92,25	94
Unilog	2448	2470
Union Fin.France	690	695
Viel et Cie #	130	130
Vilmor.Clause Cie#	580	580
Virbac	420	424

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 29 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	20	[illegible]
Belvédère	390	385
BVRP	299,90	308
Chemunex	6,10	6
Duran Duboi	430	430,80
Eurofins scientific	410	409
FDM Pharma n.	3,04	[illegible]
Genset	439,80	[illegible]
Guyanor action B	2,99	2,79
Infonie	162	170
Jollez-Regol	55	[illegible]
La Cie Group	89,10	[illegible]
Olitec	710	710
Omnicom	594	608
Picogiga	111	110
R2I Santé	320	325
Serp Recyclage	760	767

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 29 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	36	36
Europe Finance Ind. ◆	697	697
Cibox-LCI ◆	178	179
CTT-SCETA ◆	485	485
Sté lecteurs du Monde ◆	165	141,50
Troc de l'Ile ◆	118,90	118,90

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 28 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	162,42	154,69
Agipi Actions (Axa)	153,39	146,09
BNP 3615 BNP		
Antigone Tresorie	925544	925544
Natio Court Terme	14843	14843
Natio Court Terme 2	403095	403095
Natio Epargne	2284,20	2261,58
Natio Ep. Croissance	4004,86	3926,33
Natio Ep. Patrimoine	169,18	165,86
Natio Epargne Retraite	195,83	191,99
Natio Epargne Tresor	12061,14	12037,07
Natio Euro Valeurs	1351,94	1325,43
Natio Euro Oblig.	1144,24	1132,91
Natio Euro Opport.	1237,15	1212,89
Natio Euro Perspect.	2101,51	2060,30
Natio Immobilier	1676,37	1643,50
Natio Inter	1170,36	1147,41
Natio Monetaire C	5658,53	5656,53
Natio Monetaire D	5208,43	5208,49
Natio Oblig. LT	244,47	239,68
Natio Oblig. MT C	945,94	936,57
Natio Oblig. MT D	914,27	905,22
Natio Opportunites	223,77	219,38
Natio Placement C	81988,73	81988,73
Natio Placement D	77036,09	77036,09
Natio Revenus	1153,64	1142,22
Natio Securite	11514,68	11514,68
Natio Valeurs	1744,30	1710,10
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT		
Moneden	96788,78	96788,78
Oblig. tres cate.	306,02	301,50
CDC Asset Management www.cdc-assetmanagement.com		
Livret Bourse Inv. D PEA	1077,91	1056,77
Nord Sud Dévelop. C ◆	2660,91	2655,60
Nord Sud Dévelop. D ◆	2583,23	2378,47
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	332,23	325,72
Patrimoine Retraite D	314,55	308,38
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20586,29	20586,29
Mutual. dépôts Sicav C	20480,03	20459,57
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	372,59	365,28
Écur. Capitalisation C	276,13	276,13
Écur. Expansion C	87276,73	87276,73
Écur. Géovaleurs C	4328,50	4243,63
Écur. Investis. D PEA	296,61	290,79
Éc. Monet.C/10 30/11/98	1352,38	1352,38
Éc. Monet.D/10 30/11/98	1220,04	1220,04
Écur. Trésorerie C	331,81	331,81
Écur. Trésorerie D	311,12	311,12
Écur. Trimestriel D	2136,91	2136,91
Éparcourt-Sicav D	198,75	198,75
Géoptim C	14646,39	14429,94
Géoptim D	13112,16	12918,38
Horizon C	2875,33	2816,95
Prévoyance Écur. D	108,37	108,37
CRÉDIT AGRICOLE 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn) — INDOCAM		
Amplia	124913,39	124913,39
Atout Amérique	227,37	222,31
Atout Asie	81,53	79,54
Atout France Europe	1107,53	1080,32
Atout France Monde	274,54	267,84
Atout Futur C	1071,89	1045,75
Atout Futur D	994,02	969,78
Coexis	2150,82	2114,87
Dièze	2679,73	2634,94
Elicash	994239,43	994239,43
Eurodyn	3383,67	3301,14
Indicia ◆	2249,98	2200,22
Indocam Convert. C	16147,64	15677,32
Indocam Convert. D	14781,62	14351,09
Indocam Europe Nouv. ◆	10977,75	10655,01
Indocam Hor. Eur. C	1273,70	1236,60
Indocam Hor. Eur. D	1201,98	1166,97
Indocam Multi Oblig.	988,73	959,93
Indocam Orient C ◆	172,42	164,60
Indocam Orient D ◆	154,91	147,89
Indocam UniJapon	884,66	844,54
Indocam Str. 5-7 C	2151,76	2115,79
Indocam Str. 5-7 D	1539,34	1513,61
Moné.J C	12399,31	12399,31
Moné.J D	11476,24	11476,24
Oblifutur C	636,64	616,17
Oblifutur D	577,55	567,90
Oraction	1153,03	1124,91
Revenu-Vert	1223,16	1202,71
Sévéa ◆	121,79	118,62
Synthesis	21639,01	21256,39
Univers Actions	304,67	297,24
Uni Associations	119,75	119,75
Uni-Foncier	1856,43	1811,15
Uni-Régions	1896,92	1850,65
Univar C	321,37	321,37
Univar D	301,30	301,30
Univers-Obligations	273,91	269,35
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16843,42	16513,16
Indocam Val. Restr. ◆	17327,91	16823,21
Optalis Dynamiq. C ◆	119,99	117,64
Optalis Dynamiq. D ◆	118,80	116,47
Optalis Équilib. C ◆	117,46	115,16
Optalis Équilib. D ◆	114,46	112,22
Optalis Expansion C ◆	109,65	107,50
Optalis Expansion D ◆	109,65	107,50
Optalis Sérénité C ◆	111,14	108,96
Optalis Sérénité D ◆	106,17	104,09
Pacte Sol. Logem. ◆	527,43	522,21
Pacte Vert T. Monde ◆	539,85	534,50
Europe Régions	258,63	251,30
CIC PARIS		
Associc ◆	1147,34	1147,34
Cicamonde	177,59	172,42
Converticic	491,55	484,29
Ecocic ◆	1966,01	[illegible]
Mensuelcic	10073,51	[illegible]
Obficic Mondial	4273,95	[illegible]
Obficic Régions	1267,21	[illegible]
Rentacic	168,35	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	187,70	182,29
Francic Pierre	177,93	172,75
CRÉDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT		
Euro Solidarité	1475	1468,40
Lion 20000 C	17795,06	17795,06
Lion 20000 D	16231,05	16231,05
Lion-Associations C	11814,89	11814,89
Lion-Associations D	11196,98	11196,98
Lion Court Terme C	27622,27	27622,27
Lion Court Terme D	23616,82	23616,82
LionPlus C	1793,87	1758,70
LionPlus D	1643,22	[illegible]
Lion Trésor	2693,78	[illegible]
Oblilion	2442,57	[illegible]
Sicav 5000	948,42	929,82
Slivafrance	1598,96	1567,61
Slivam	676,63	663,36
Slivarente	276,15	270,74
Slivinter	940,98	922,53
Trilion	5236,29	[illegible]
Crédit Mutuel		
Avenir Alizes	2864,84	2808,67
CM Option Dynamique	174,33	[illegible]
CM Option Equilibre	323,54	[illegible]
C.M. Mid. Act. Fr.	164,53	[illegible]
C.M. Oblig. Cour.T	982,27	982,27
C.M. France Actions	193,76	[illegible]
Créd. Mut. Jour	23856,37	[illegible]
C.M. Monde Actions	1939,10	[illegible]
C.M. Epargne Oblig.	2090,16	[illegible]
C.M. Oblig. Quatre	1124,50	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	116,91	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	413,86	[illegible]
Saint-Honoré Capital	22781,93	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	346,94	[illegible]
St-Honoré Pacifique	504,68	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2198,14	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1899,32	[illegible]
Stratégie Ind.Europe	1242,35	[illegible]
Stratégie Rendement	2230,66	[illegible]
Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C	140,97	[illegible]
Amplitude Amérique D	140,57	[illegible]
Amplitude Europe C	214,72	[illegible]
Amplitude Europe D	210,55	[illegible]
Amplitude Monde C	1229,90	[illegible]
Amplitude Monde D	1150,08	[illegible]
Amplitude Pacifique C	84,59	[illegible]
Amplitude Pacifique D	83,72	[illegible]
Élanciel France D PEA	251,31	[illegible]
Élanciel Euro D PEA	643,72	[illegible]
Émerg.Euro Poste D PEA	183,21	[illegible]
Géobilys C	736,11	[illegible]
Géobilys D	688,87	[illegible]
Intensys C	124,77	[illegible]
Intensys D	114,78	[illegible]
Kaleis Dynamisme C	1336,14	[illegible]
Kaleis Équilibre C	1229,51	[illegible]
Kaleis Sérénité C	1150,55	[illegible]
Latitude C	154,41	[illegible]
Latitude D	137,11	[illegible]
Oblitys D	695,64	[illegible]
Plénitude D PEA	261,86	[illegible]
Poste Gestion C	15545,65	[illegible]
Poste Gestion D	14954,81	[illegible]
Poste Première	42372,15	[illegible]
Poste Première 1 an	253347,89	[illegible]
Poste Première 2-3	54584,38	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5383,85	[illegible]
Thésora C	1110,58	[illegible]
Thésora D	971,65	[illegible]
Trésorys C	279989,05	[illegible]
Solstice D	2397,17	[illegible]
SG ASSET MANAGEMENT Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)		
Actimonétaire C	39554,23	39554,23
Actimonétaire D	30506,71	30506,71
Cadence 1 D	1094,48	1083,64
Cadence 2 D	1081,74	1071,08
Cadence 3 D	1070,11	1059,51
Capimonétaire C	425,24	424,82
Capimonétaire D	374,40	[illegible]
Sogéoblig D	689,25	682,43
Interoblig C	334,24	[illegible]
Intersélection France D	452,96	[illegible]
Sélect Défensif C	1183,78	[illegible]
Sélect Dynamique C	1355,17	1327,30
Sélect Équilibre 2	995,15	[illegible]
Sélect PEA 3	931,73	915,71
Sogepea Europe	1399,86	[illegible]
SG France opport. C	2492,14	2443,27
SG France opport. D	2359,09	[illegible]
Sogenfrance C	2707	[illegible]
Sogenfrance D	2457,62	[illegible]
Sogéparque D	307,36	[illegible]
Sogiater C	357,98	350,96

SYMBOLES

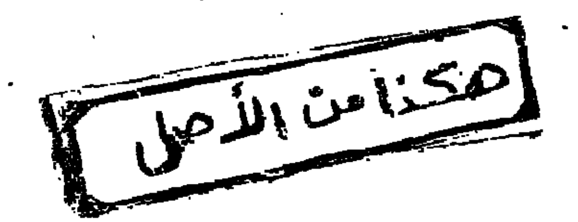
o cours du jour; ◆ cours précédent.



Juristes Ressources humaines

INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales



SCIENCES **Le site paléolithique de la vallée de Foz Côa, au nord-est du Portugal, vient d'être porté sur la liste du « patrimoine mondial » par l'Unesco. ● MENACÉ par la montée des eaux d'un barrage en construction, il avait fait l'objet d'empoignades politico-économiques homériques jusqu'à la décision d'abandonner le chantier prise par le gouvernement socialiste en 1996. ● LA VALEUR scientifique et artistique de ces gravures vieilles de quelque 20 000 ans est aujourd'hui reconnue et Foz Côa est considéré comme l'un des plus riches « gisements » de ce type en Europe. ● PRÈS DE 50 000 personnes ont déjà visité le site depuis son ouverture en 1996. La construction d'un musée et d'infrastructures complétant le parc archéologique pourrait porter leur nombre à 300 000 par an. Mais ces programmes de développement local démarrent lentement.**

Le Portugal tente de rentabiliser l'art rupestre à Foz Côa

Découvert sur le chantier d'un barrage en 1995, source de conflits politico-économiques avant d'être reconnu patrimoine de l'humanité, le « gisement » paléolithique lusitanien est au centre d'un projet touristique grandiose qui peine à décoller

LISBONNE
de notre correspondant

Elles avaient fait l'objet d'empoignades homériques opposant les *« défenseurs de la préhistoire »* aux *« partisans du futur »*. En novembre 1995, le premier ministre Antonio Guterres décidait de suspendre la construction du barrage dont les eaux menaçaient les gravures rupestres de la vallée de la Côa, pour en faire effectuer *« calmement une étude exhaustive »* afin d'en *« déterminer avec certitude* [la] *valeur »*. Trois ans plus tard, plus personne ne conteste que Foz Côa soit l'un des plus riches « gisements » paléolithiques d'Europe. Il figure parmi les 27 sites culturels et les trois sites naturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial, début décembre, par l'Unesco.

« La découverte de Côa représente une véritable révolution copernicienne, estime aujourd'hui l'archéologue portugais Joao Zilhao. *Il ne s'agit pas d'un art religieux lié aux profondeurs de la terre et confiné aux grottes, mais d'un comportement destiné à marquer le paysage, avec des contenus symboliques, qui couvrait tout le territoire utilisé par les chasseurs du Paléolithique »*. Les études exhaustives de la vallée, dont il a été l'un des pionniers, ont permis de confirmer, ces deux dernières années, une continuité artistique commencée il y a plus de 20 000 ans (paléolithique supérieur) et qui s'est prolongée jusqu'à il y a 10 000 ans (fin du magdalénien).

ILLUSION DE MOUVEMENT

La présence humaine à ces époques a également pu être confirmée par les fouilles de sites qui ont servi d'habitats à une population paléolithique tout au long de la vallée. Une vingtaine d'entre eux sont en cours d'étude et les premières datations montrent que leur occupation correspond à l'âge attribué aux gravures. Le gisement Olga Grande, découvert à l'embouchure de la rivière Ribeirinha, qui se jette dans le Côa, près de Penascosa, a permis de recueillir des vestiges datant du « solutré 1 supérieur » (il y a environ 18 000 ans). Une partie importante des centaines de gravures du site (aurochs, chevaux, bouquetins, cervidés) doit appartenir à cette époque, estime Joao Zilhao. La qualité esthétique de l'art rupestre de Foz Côa est louée unanimement par les experts qui soulignent une particularité sans précédent : la superposition de gravures donnant une illusion de mouvement, possible préfiguration des techniques d'imagerie animées qui seront « réinventées » beaucoup plus tard ...

Les habitants de la région espèrent aujourd'hui que la valeur esthétique et scientifique de ces vestiges compenseront – au moins en partie – grâce au tourisme le manque à gagner du barrage abandonné. *« La culture est, dans beaucoup de situations, la clé du développement »*, avait déclaré le ministre de la culture, le philosophe Manuel Maria Carrilho, lors de la décision d'interrompre la construction du barrage. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis l'ouverture du site au public, en 1996, près de 50 000 personnes ont visité la vallée. Les visites guidées de trois pôles de gravures (Penascosa, Canada do Inserno, Ribeira de Piscos) se font en voiture à partir du siège du parc archéologique, de Vila Nova de Foz Côa et de deux autres villages voisins (Castelo Melhor et Muxagata).

Le nombre de visiteurs – une centaine par jour – est limité en raison du nombre des voitures et des guides disponibles, mais les responsables du parc ne souhaitent pas recevoir des vagues massives de touristes qui risqueraient de dénaturer le sanctuaire. *« Empêcher le tourisme de masse, c'est défendre la vallée de Côa »*, a rappelé récemment le ministre de la culture.

De nouveaux itinéraires devraient cependant être ouverts d'ici à 2000, avec la mise en œuvre d'autres moyens de locomotion – marche, bateau, bicyclette tout terrain ou âne. Les responsables du parc archéologique estiment que la construction, en 2001, d'un « musée du Paléolitique et de l'art moderne » à Canada do Inserno, pourrait porter le nombre de visiteurs annuels à 300 000.

TROU BÉANT

Cet établissement, dont le coût est estimé à près de 6 milliards d'escudos (200 millions de francs), sera édifié dans l'un des cratères déjà ouverts pour bâtir la paroi principale du barrage abandonné, en utilisant les fondations existantes. Ce trou béant qui s'ouvre sur l'un des versants de la vallée sera rempli par une structure à trois modules distribués en terrasses. Le corps principal du musée (7 450 mètres carrés) occupera le premier module avec la réception et trois zones thématiques – l'environnement, l'homme et l'art. Le deuxième étage abritera le siège du parc archéologique et le centre national de l'art rupestre. Dans le troisième module, près du fleuve, fonctionnera un musée d'art moderne et un restaurant desservi par un ponton.

Un autre projet vise l'abaissement du niveau du courant du fleuve et devrait permettre de mettre au jour des dizaines de gravures submergées par la montée des eaux lors de la construction d'un autre barrage, à Pocinho, sur le Douro. La zone classée s'étend sur une surface de 200 kilomètres carrés au long des 17 derniers kilomètres de la rivière, qui se jette dans le Douro. Enfin, la construction d'un parc thématique est également prévue pour ouvrir davantage la vallée au tourisme. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un « Programme de développement intégré » (Procoa) qui se propose, avec la participation de l'Etat et des fonds communautaires, de dynamiser les investissements et d'appuyer des initiatives privées dans les neuf municipalités voisines du site.

L'application de ce programme sur le terrain a été mise en cause à plusieurs reprises. Une somme de 1 milliard de francs a été affectée au développement local, mais les projets déjà approuvés représentent presque la totalité de ce montant. Ils démarrent très lentement et leur application piétine. Des infrastructures et des voies d'accès manquent. Les municipalités n'ont pas beaucoup de ressources et tout reste à faire.

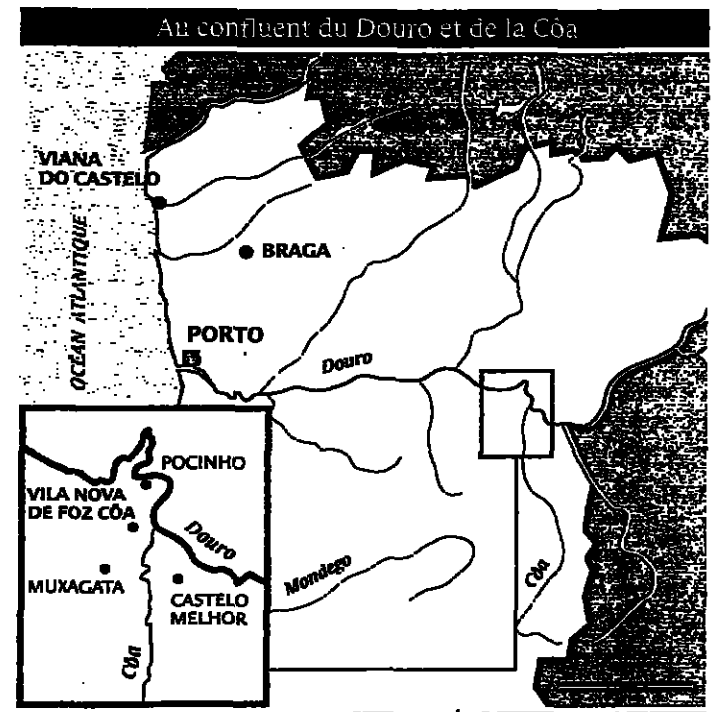
Le premier ministre, reçu chaleureusement par la population – qui venait d'apprendre l'attribution par l'Unesco du titre de patrimoine mondial au site –, s'est engagé à renforcer l'aide de l'Etat de façon à attirer davantage de capitaux du secteur privé. A Vila Nova de Foz Côa (13 000 habitants), on rencontre encore des nostalgiques du barrage. Le commerce local n'a pas retrouvé le niveau d'activité atteint quand le chantier était ouvert, et les familles de ceux qui travaillaient sur le barrage et ont perdu leur emploi se laissent difficilement convaincre de l'intérêt du nouveau parc.

Le maire n'a pas manqué de dire au premier ministre que la région n'avait pas encore été dédommagée des *« contretemps provoqués par les gravures »*. A la coopérative des viticulteurs, on admet néanmoins que les touristes apprécient les bouteilles du « paléolitique » et les autres marques faisant allusion aux gravures. *« Le vin de nos coteaux a toujours été très bon, mais, maintenant, avec ces nouvelles étiquettes, nos réserves sont presque épuisées »*, se félicite un responsable.

Alexandre Flucher-Monteiro

Les gravures rupestres de Foz Côa : une continuité artistique de plus de 10 000 ans

AFP



Le paléolithique inspire les faussaires

Comme n'importe quelle collection de chefs-d'œuvre, l'art rupestre du Côa est déjà aux prises avec les imitations. A en croire le directeur du parc archéologique, qui se plaint des difficultés d'une surveillance effective de la zone, il y aurait des gravures de grande qualité faites il y a un an. *« Je sais que des gravures sont faites actuellement ici. Il nous faut résoudre le problème de la dégradation du parc et créer un système de détection de nouvelles gravures. »*

Apparemment, la finesse des représentations et la technique complexe des tracés piquetés, loués par la plupart des préhistoriens, ne se sont pas perdus. La tradition continue d'être ce qu'elle était il y a vingt mille ans pour les adroits faussaires qui sévissent à Côa.

« Les gravures ne savent pas nager »

LISBONNE
de notre correspondant

« Les gravures ne savent pas nager » : ce slogan trouvé par les élèves de l'école de Vila Nova de Foz Côa a fait histoire : il allait vite devenir l'étendard des jeunes Portugais mobilisés pour sauver des eaux d'un barrage en construction le plus grand gisement d'art paléolithique à ciel ouvert d'Europe. Le premier ministre, Antonio Guterres, est allé récemment remercier les élèves et les enseignants de l'école de la bourgade en les félicitant *« d'avoir eu raison bien avant les autres »*.

A l'époque, alors que le pays était divisé entre les amis des gravures et les défenseurs du béton, Antonio Guterres s'était engagé, en pleine campagne des législatives de 1995, à tout faire pour arrêter la construction du barrage. Celui-ci se destinait à produire 300 millions de kilowatts/heure par an et devait, selon ses défenseurs, constituer une réserve appréciable d'eau en période de sécheresse. La promesse du futur premier ministre a été tenue à un moment où, pour beaucoup de ses collègues socialistes, le poids des gravures était inférieur à la portée d'un ouvrage destiné à diminuer la dépendance du Portugal vis-à-vis de l'Espagne en matière de réserves d'eau et d'énergie électrique. L'arrêt définitif des travaux du barrage a été annoncée – dans le premier discours d'Antonio Guterres au Parlement – *« alors que tous les sondages montraient que cette décision n'était pas populaire »*, rappelle le premier ministre.

Au plus fort de la polémique, les scientifiques portugais et étrangers émettaient des jugements contradictoires sur la datation des gravures et sur l'importance, la qualité et la quantité des représentations incisées sur les schistes de la vallée. Des études effectuées par quatre experts internationaux à la demande d'Electricité du Portugal (EDP), constructeur du barrage, ont même conclu que les gravures (estimées aujourd'hui à quelque 20 000 ans) n'avaient pas plus de 3 000 ans et que certaines d'entre elles ne dataient que d'un siècle au maximum.

Tout en affirmant que les gravures *« ne pouvaient pas ne pas être sauvegardées »*, le gouvernement d'Anibal Cavaco Silva (centre-droit), le premier ministre de l'époque, continuait de parier sur la construction de l'ouvrage.

Pour l'archéologue portugaise Milà Simoes de Abreu – qui, la première, a averti la communauté internationale de la découverte des gravures tenue secrète pendant environ deux ans – c'était vouloir concilier l'inconciliable. On ne pouvait, estime-t-elle, pas *« avoir à la fois les gravures et une nappe d'eau de vingt kilomètres couvrant toute la vallée. Le sanctuaire paléolithique c'est aussi tout le contexte environnant »*. Pourtant, l'idée de la création d'un musée avec des répliques des gravures ou des blocs de schiste arrachés de leur emplacement multimillénaire prenait corps. Le projet du barrage, où l'EDP avait déjà englouti cent cinquante millions de francs, suivait son cours et la polémique prenait une dimension internationale.

La cohabitation du président de la République, Mario Soares, socialiste avec son premier ministre de centre-droit est devenue plus difficile encore le jour où le chef de l'Etat s'est prononcé pour l'arrêt des travaux. En août 1996, moins d'un an après la victoire des socialistes aux législatives, la vallée « sacrée » du Paléolithique portugais était ouverte aux visiteurs. *« Au nom de la culture, de l'humanité et de l'intérêt national. »*

A. F.-M.

Un sanctuaire en plein air

● **La vallée de la Côa** recèle des centaines, voire des milliers de gravures datant sans doute, pour les plus anciennes, d'il y a environ 20 000 ans (solutréen ancien et moyen). Il s'agit d'une datation fondée sur le style, à confirmer par la méthode du radiocarbone. Elles ont pour support des parois verticales de schiste exposées de préférence à l'est. Leur dimension moyenne est de 40 à 50 cm de hauteur, avec un minimum de 15 cm et un maximum de 1,80 m. Les traits sont larges, parfois accompagnés d'une multitude de traits fins. La distribution des gravures, sur près de vingt kilomètres, et leur exposition évoque un sanctuaire en plein air, voué à la rivière.

● **Cinq sites en plein air** comportant des gravures rupestres de la période paléolithique sont connus en Europe occidentale (pour 280 grottes). Ce sont, outre Foz Côa, Mazouco, près de Cinta (Portugal), à 25 km de la vallée de Côa ; Fornols-Haut à Campône (Pyrénées-Orientales, France) ; Domongo Garcia à Ségovie (Espagne) ; Siega Verde à Ciudad Rodrigo (Espagne), dans la vallée de la Agueda, à quelques dizaines de kilomètres de Côa.

● **La découverte du site de Foz Côa** amène certains chercheurs à penser que l'art paléolithique était initialement représenté de préférence en plein air. Seuls les phénomènes d'érosion – moins importants dans la vallée de la Côa et la région – font qu'on le retrouve plus souvent, ailleurs, dans des grottes.

● **Une association d'archéologie de Coimbra (Portugal)** publie sur Internet, en français, un remarquable résumé des premiers résultats des études menées sur le site de Foz Côa (http : //www. ci. uc. pt/fozcoa/fr. gravuras. html).

A quel beurre sont vos épinards ?

Brève galerie de portraits de petits et grands mangeurs

ALORS, 1998, un bilan rapide, un survol léger de vos émotions. Moi, épatant, j'ai mangé à ma faim. Une année de plus à bouffer chaud et à ignorer totalement ce qu'il y avait dans mon assiette. C'est pas mon truc, la cuisine. J'ai été élevé à la francfort des familles et aux raviolis des multinationales. Ça marque. Je ne dis pas, un bœuf aux carottes par-ci, un miroton par-là, mais où est vraiment la différence ? J'ai un boulot moyen, dans une boîte moyenne, avec un salaire moyen. Je fais cycliste le dimanche, avec mes Marcel à moi, autour de L'Haÿ-les-Roses, des vitamines et du saucisson sec dans la musette ; tous bien soudés dans l'effort, bien appliqués à ne penser à rien. Et basta ! D'ailleurs vous commencez à me fatiguer avec vos questions à la noix sur mon régime alimentaire. Vous êtes journaliste ou quoi ?

Chroniqueur gastronomique seulement. Et vous, cher monsieur, ces douze mois de plaisirs, les pieds calés sous la table ? Vous n'avez pas honte de parler de ça ? Il devrait exister une brigade antigang contre tous ces bâfreurs de l'éternel, la mandibule dévorant le reste du monde. Savez-vous combien de tonnes de riz (prix coûtant) l'addition (hélicoptère compris) d'un lot de repas chez l'un de vos artistes référencés représente ? Savez-vous la faim et comprenez-vous bien le cri de tous ces yeux muets saisis dans l'agonie de la faim ? La télévision vous flatte et vous endort. A croire que les images de mort vous donnent de l'appétit. Je suis contre ; contre la goberge organisée, contre l'excès prémédité, contre la politique du fatal correct et celle de l'apitoiement assermenté. Contre.

Toujours les extrêmes et la honte feutrée à laquelle font semblant de répondre nos esprits courts et mijotés. Mais enfin, n'est-ce pas, nous avons aussi notre passé à défendre, notre patrimoine à sauvegarder. La gastronomie, que serions-nous sans elle, je vous le demande. N'aurions-nous plus le devoir de flatter nos épouses, ou même nos compagnes, et certainement nos amis ou nos ennemis d'affaires, en les honorant de ces nouveaux jeux du cirque où le chef met ses tripes dans la balance pour atteindre à un sublime si particulier que l'ensemble du malheur des autres s'en trouverait à jamais gommé ?

Ecoutons un ravi fraîchement assaisonné aux lampions d'un trois-étoiles incontesté. J'ai vécu l'absolu ; cet acte culturel me manquait, je ne savais rien – j'en sais moins encore –, me voilà un autre homme, d'une autre catégorie d'hommes. Comment dire, touché par la grâce ; j'adopterai dorénavant – si j'en ai le courage – une attitude subtilement différente entre eux et moi. Les ploucs et moi. J'ai toujours rêvé d'être snob : c'est fait.

MATCH INÉGAL

Se nourrir, la corvée. Pas le temps de vraiment vous répondre. Allô ? oui, je te rappelle. Vous voulez savoir quoi au juste ? Non, mon bon monsieur, repas, perte de temps : trop longs à entreprendre, trop longs à conclure. Pratique l'avion pour ça ; on voyage, plateau-repas, on continue à travailler. Pas de relâchement. Autoroutes, bien aussi. Battu mon record, sur l'A 11, l'autre jour, le quart d'heure montre en main. Dans l'entreprise, on me surnomme Le Sand, abréviation de sandwich, plus rapide que Lord Sandwich, faut le faire. Grande admiration pour Napoléon, un furieux qui coupait son chambertin d'eau pour ne pas y prendre goût et risquer de s'attarder au bivouac. Comme moi, un *speed*. Vous savez combien d'années un homme passe à table ? En moyenne sept ans. Ça fait peur. Bon, salut, je me sauve.

Paris-province, match inégal. Toujours ces histoires de clients ogres qui rapportent des régions nourricières des récits à peine croyables. Dis-lui Roberte, dis-lui. Non... si, raconte. Alors en entrée, terrine de saumon, andouillette vin blanc et six escargots. Poisson, brochet beurre blanc ; viande, gigot avec haricots et gratin dauphinois. Fromages, le grand plateau. Desserts, gâteau au chocolat, île flottante et galettes bretonnes. On n'en pouvait plus. Je vous dis pas le prix, vous ne me croiriez pas. Les Français ont toujours aimé ces lourdes agapes d'outre-capitale qui les rassurent sur l'état du pays en général et leur sens des bonnes affaires en particulier.

Et toi, bonhomme, tu manges où pour habiter aussi souplement dans les emmanchures de ton XXL ? McDo, m's'ieur, la tortore de l'époque, les nouveaux refuges de haute banlieue, le pont aérien permanent entre nous et personne. On dit que ce que l'on nous y sert est criminel pour la santé, qu'à ce régime-là on ne vivra pas vieux, mais c'est quoi le guide Michelin, m's'ieur ; c'est de quel côté La Tour d'Argent ? Au Bouillon Chartier, dans un cadre qui fait honneur au seuil de pauvreté, on déguste une tambouille de toujours sans se poser autant de questions. Ici, l'affaire est pour ainsi dire réglée, c'est presque du sans-issue. Les beaux jours et le pain blanc sont derrière. Alors, on en termine rapidement avec le plat pour laisser l'équipe montante s'emparer de la neuve et inusable nappe en papier. Cette chronique s'appelait dans le temps « Les plaisirs de la table » ; elle s'intitule, désormais, « Goûts ». C'est déjà plus prudent.

Jean-Pierre Quélin

Le pigeonneau

En quoi l'élevage du bébé pigeon diffère-t-il de celui du poussin ou du caneton ? Alors que le premier est nidicole, les deux autres sont nidifuges. Entendez que le pigeonneau ne quitte pas son nid et laisse à ses parents le soin de lui apporter la becquée, tandis que les autres désertent dès leur naissance le domicile familial pour aller subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

La progéniture du pigeon ne profite cependant de cette existence de coq en pâte que pendant un temps très court : il est abattu alors qu'il atteint à peine son premier mois, entre 28 et 35 jours, et c'est donc fort jeune qu'il parvient sur nos tables. *« Cette existence brève est cependant largement suffisante pour qu'il engraisse »*, raconte Jean-Luc Jourdain, président de la Fédération des groupements de producteurs de pigeonneaux de chair. *« Le lait de jabot »* que lui distribuent indifféremment ses deux parents, après s'être eux-mêmes alimentés en céréales, est un aliment particulièrement nutritif. Si on appliquait la courbe de croissance d'un pigeonneau à celle d'un enfant qui naît à 3,5 kilos, celui-ci atteindrait 60 kilos au bout d'un mois ! Bien sûr, il n'existe pas plus de pigeonneaux de 60 kilos que de fourmis de 18 mètres, mais cela tient simplement au fait que l'oisillon ne pèse que quelques grammes à sa naissance. *« Les pigeonneaux sont toutefois beaucoup plus gros aujourd'hui qu'au début des années 90*, précise Gwen Diamant, de la société Les Charmilles, premier producteur européen en la matière. *Depuis qu'ont été introduites en France des souches américaines, les pigeonneaux sont plus charnus. A l'époque, un pigeon d'un mois ne faisait que 400 grammes en moyenne ; aujourd'hui, il en fait 550. »* L'entreprise, qui commercialise chaque année un peu plus de 2 millions de ces volatiles, réalise la moitié de ses ventes à l'étranger. *« Notamment chez les Belges, qui consomment trois à quatre fois plus de pigeon que les Français, et qui ont en outre coutume de servir ce plat à la Saint-Valentin. »*

Chez nous, seul un tiers des pigeonneaux finissent chez les volaillers ou dans les supermarchés : c'est la restauration qui se charge en direct d'accommoder le restant des troupes. Un cuisinier comme Alain Passard en a presque continuellement à sa carte. Il se fournit dans deux élevages bretons, dont celui de Bertrand Theraud à Sainte-Anne-d'Auray, un ancien éleveur de vison passé du poil à la plume puisqu'il élève depuis maintenant douze ans des pigeons dans le Morbihan. C'est avec ces derniers qu'Alain Passard réalise, dans son restaurant parisien L'Arpège, l'un de ses best-sellers : la dragée de pigeonneau. *« Je poêle pour cela l'oiseau entier au beurre salé et, aux quatre cinquièmes de la cuisson, je le roule dans une poignée de dragées finement écrasées au rouleau à pâtisserie. »* La cuisson s'achève au gril pour faire caraméliser l'oiseau, qui sera servi avec des petits navets citronnés et du romarin.

Guillaume Crouzet

★ Prix moyen du pigeonneau : entre 90 et 120 F le kilo.

Le champagne, compagnon de toutes les fêtes

Le vin de l'esprit et du plaisir se prépare à l'an 2000 sur fond de lutte permanente entre rentabilité et qualité

LE CHAMPAGNE, on le sable. Expression qui signifie pour certains que l'on doit le boire d'un trait, ou bien, à l'inverse, que l'on peut y tremper des gâteaux de pâte sablée. A ne pas confondre avec « sabrer » le champagne qui consiste à faire glisser la partie non tranchante d'un sabre le long du goulot pour donner un coup sec à la base du bouchon.

Déjà l'espace du jeu est ouvert, celui de l'esprit, de la galanterie, du bien-dire, du pouvoir et celui du plaisir. Voilà la définition du champagne, et de la table, du XVIII[e] siècle à nos jours. Voltaire, observant *« d'un vin d'Aï dont la mousse pressée/ comme un éclair fait voler son bouchon »*, affirme que l'écume pétillante de ce vin frais correspond à l'image brillante des Français. Deux siècles de civilisation nous ont laissé en héritage un usage de table, une gastronomie et un art de vivre, qui ne sauraient être sans le champagne. Il est indissociable de leurs fastes.

On en connaît le prix. Il est toujours élevé. Prenons garde à sa vinification qui détermine sa qualité. Le champagne est la métaphore du destin de la cuisine française : l'améliorer à l'infini, mais ne pas la changer. L'usage prévaut alors sur l'entreprise. Avant 1935, pour la bourgeoisie, le champagne était surtout un vin de dessert. Et le fameux « goût russe », dont on a retrouvé quelques spécimens intacts dans les flancs d'un sous-marin échoué dans la Baltique, était plus près des liquoreux que des chardonnay à la structure élégante, vineuse et légère que l'on affectionne de nos jours. Le goût du champagne aujourd'hui ? Comme vous l'aimez bien sûr, léger, vineux, à tous les prix, *non dosé ou bien rosé !*

L'élaboration du champagne peut s'énoncer comme une longue et lente maturation continue au fil de l'année à température constante ; elle peut aussi emprunter à la plus performante des technologies, chez Charles Heidsieck et sa cuverie moderne, et plus encore chez Bruno Paillard, qui, rompant avec l'antique poésie de la fermentation souterraine, a osé s'affranchir du vieillissement en crayères. Reste le dégorgement qui répond à la nécessité d'évacuer les impuretés de la fermentation. L'usage était de combler la perte de volume par une liqueur de dosage, composée de vin du même lot, de cognac parfois, et de plus ou moins de sucre pour obtenir un champagne demi-sec, sec, ou brut.

Le goût moderne du champagne va vers des dosages discrets, voire l'absence de tout apport de sucre. Parmi les champagnes non dosés, nous retiendrons la cuvée Origine de Jacques Sélosse, le Brut nature d'André et Michel Drappier et l'admirable Ultra brut de Laurent Perrier, un vin aux arômes de fruits blancs, que l'on peut déguster tout au long d'un repas, selon les recettes de Guy Savoy, avec la raie au caviar en crème d'huîtres, la soupe d'artichaut à la truffe, la palombe pochée-grillée, et le moelleux au chocolat.

Alors que 75 % des champagnes sont issus de cépages rouges, le champagne rosé représente moins de 5 % de la production. Il est obtenu soit par adjonction de 10 % à 15 % de vin de Champagne tranquille rouge, soit pour les meilleurs, par la macération des jus sur les peaux de raisin de Bouzy rouge, comme le Brut rosé 1[re] cuvée de Bruno Paillard, un vin délicat aux arômes de fruits rouges. Richard Geoffroy, chef de cave de Dom Pérignon, le fleuron de Moët et Chandon, a sollicité Yoshihiro Murata, un chef japonais de Kyoto dont le talent réside dans la célébration de la cuisine Kaiseki et du millésime 1988 de la cuvée Dom Pérignon rosé, récemment mise sur le marché. La robe cuivrée de cette bouteille, combinée avec des nuances de figue sèche et de cerise confite, donne au vin une densité visuelle et gustative d'une rare élégance.

Mais l'on pourra préférer aux laitances de *fougou* grillé ou à la poutargue enroulée de daurade au vinaigre d'algue, les accords plus subtils encore de cette bouteille avec la cuisine de Philippe Rochat, successeur de Fredy Girardet à Crissier (Suisse), son bouillon de volaille en gelée à la crème de pois vert et foie gras de canard aux noisettes grillées ou bien ses médaillons de homard breton à l'effilochée de tourteau et légumes croquants à l'huile de Maussane.

PRIX À LA HAUSSE

A l'approche de l'an 2000, les prix sont à la hausse, les cuvées spéciales se préparent, dans la sagesse ou l'extravagance, selon le style de la maison. Comme en d'autres domaines, le producteur champenois est partagé entre le souci de rentabilité, l'obtention du produit à moindre coût, et l'exigence de qualité. Avec comme conséquence la diminution de la main-d'œuvre, et comme risque l'utilisation intensive du raisin, malgré la réglementation du taux d'extraction des moûts. On annonce le renforcement des contrôles de la qualité du champagne sur les lieux de ventes pour vérifier la conformité avec les échantillons soumis à l'agrément. Trop de producteurs de champagne ont été contraints de diminuer le temps de vieillissement – qui vient d'être portée de 12 à 15 mois. Le temps seul permet d'enrichir les arômes du vin. Les champagne trop « jeunes » sentent l'herbe, la fleur, l'agrume parfois... Ils déprécient l'ensemble de la production.

L'on assiste également à l'augmentation des surfaces de culture, par le retour au cadastre antérieur, celui de l'époque de la culture extensive. Cinquante ans de lutte phytosanitaire contre les insectes, les levures, les champignons, les bactéries, n'ont fait guère que surcharger en produits chimiques un terroir, qui subtilement ménagé par un équilibre judicieux donne autant, sinon plus de produit vinicole, goûteux et fruité. Le retour, comme partout, à une agriculture calme est à l'ordre du jour. L'on attend les résultats. Les manœuvres des financiers, à coup de rachats, ne font que commencer. Les successions familiales et les droits à payer pénalisent l'outil de travail et l'autonomie de propriétaires récoltants, au point de jouer en permanence avec l'exigence de qualité. Les maisons familiales sont aussi dans l'œil du cyclone. Rémy Krug au Clos du Mesnil conserve son calme. A la question : *« Que préparez-vous pour l'an 2000 ? »*. Il répond : *« Rien de spécial, le meilleur, comme d'habitude. »*

Jean-Claude Ribaut

Quelques bouteilles

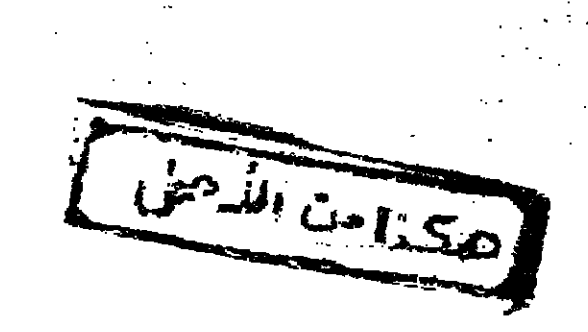
● **Cuvée Orpale 1988.** Issue du cépage chardonnay, c'est une bouteille magnifique où se développe un nez de fumé et de grillé, puis une attaque vive en bouche avec une bonne sensation de plénitude et d'équilibre : 170 F TTC (la bouteille, prix départ). Champagne De Saint Gall, 7, rue Pasteur, BP 19, 51190 Avize, tél. : 03-26-57-94-22.

● **Laurent Perrier.** Ultra brut : 172 FTTC la bouteille. Brut : 140 F TTC. Grand siècle Alexandra rosé 1988 : 440 F TTC la bouteille. Laurent Perrier diffusion, BP 3, 51150 Tours-sur-Marne, tél. : 03-26-58-91-22.

● **Cuvée Dom Pérignon rosé 1988.** L'approche du divin, 900 F TTC la bouteille (chez les cavistes). Moët et Chandon : 20, avenue de Champagne, BP 140, 51333 Epernay Cedex, tél. : 03-26-51-20-00.

● **A. R. Lenoble.** Brut réserve : 96 F. Blanc de blancs : 105 F TTC. Rosé : 120 F TTC. Millésime 1990 : 148 FTTC. A. R. Lenoble, 35, rue Paul-Douce, 51480 Damery, tél. : 03-26-58-42-60.

● **Coffret Bruno Paillard** première cuvée. Une bouteille et deux flûtes de Georg Riedel : 390 F TTC. Bruno Paillard, avenue de Champagne, 51100 Reims, tél. : 03-26-36-20-22.



هكذا من الأصل

champagne, compag
de toutes les fêtes

Pluvieux et venteux

MERCREDI, une dépression très creuse est centrée sur l'Irlande, la perturbation associée concernera l'ouest et le sud-est du pays. Sur ces régions le ciel sera couvert, pluvieux et les vent de sud à sud-est seront forts. Sur les régions méditerranéennes les pluies seront parfois abondantes, en particulier sur les Cévennes. Seules les régions du Nord-Est bénéficieront d'un temps ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne, averses, éclaircies et orages près des côtes se partageront le ciel. Sur les autres régions, le ciel sera couvert et pluvieux. Le vent de sud soufflera jusqu'à 80 km/h à 100 km/h en rafales. Il fera entre 9 et 11 degrés l'après-midi.

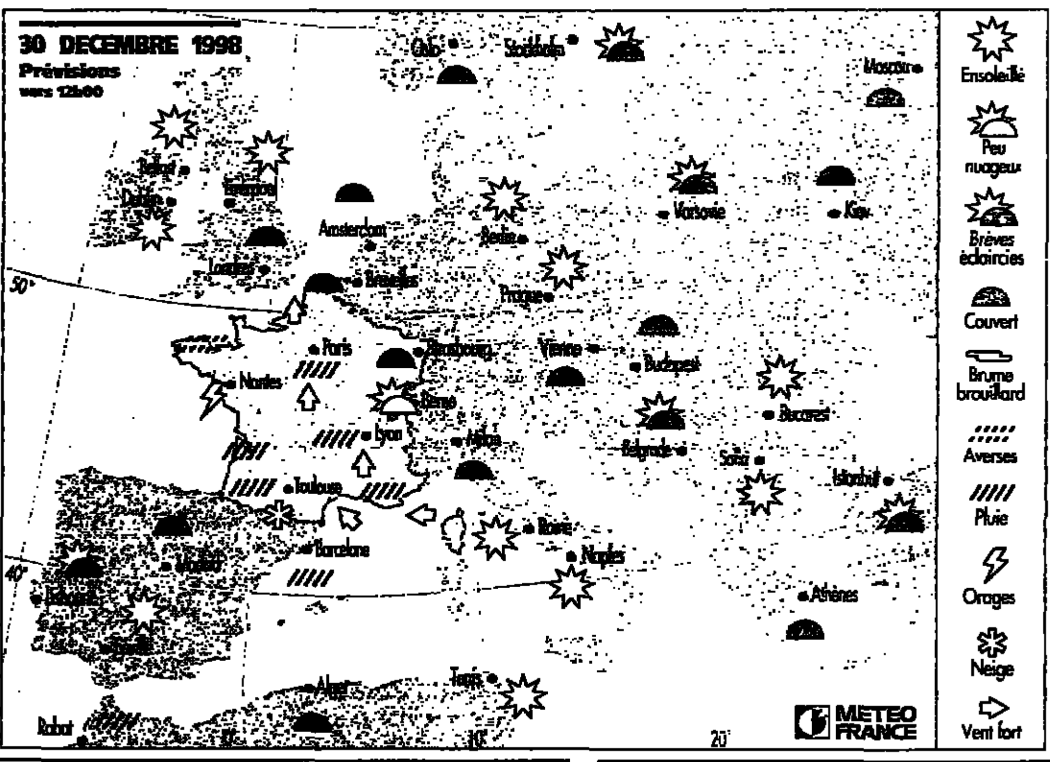
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée sera maussade avec un ciel couvert accompagné de pluies faibles et éparses. Le vent de sud sera soutenu. Il fera 9 à 11 degrés au mieux.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera bien ensoleillée après dissipation des brouillards matinaux. Il fera 9 à 12 degrés au mieux.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel se couvrira rapidement avec des pluies assez soutenues. Il neigera au-dessus de 1000 mètres sur les Pyrénées occidentales, au-dessus de 1600 mètres sur les Pyrénées orientales. Il fera au mieux de 11 à 12 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin et l'Auvergne le ciel sera très chargé avec nuages et pluies, particulièrement soutenus sur le sud du Massif central. Le vent de sud-est soufflera jusqu'à 100 ou 110 km/h en rafales. Sur Rhône-Alpes, la journée sera assez bien ensoleillée. Il fera entre 11 et 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Pluies et vents seront au menu, particulièrement sur le relief cévenol. Les vents souffleront jusqu'à 80 à 100 km/h en rafales. Il fera de 12 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **TRAINS.** Associés depuis 1995 pour développer le trafic ferroviaire de nuit entre Paris et quatre villes italiennes (Rome, Milan, Venise et Florence), la SNCF et les FS (chemins de fer italiens) ont décidé de créer un nouveau concept de voyage, en collaboration avec les institutions culturelles des deux pays. Un programme d'animation à bord des trains sera proposé à la clientèle française se rendant dans les villes d'art italiennes et aux Italiens désirant découvrir Paris. En 1999, de nouvelles voitures inaugureront cette « croisière sur rails » commercialisée sous le label Artesia. Au programme, « le pôle archéologique de Rome » et l'exposition Monet, au musée de l'Orangerie. Ces voyages seront proposés sous forme de forfaits incluant le voyage, l'animation à bord et l'entrée au musée ou à l'exposition. Renseignements aux guichets des gares ou auprès des agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 30 DECEMBRE 1998

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

				PAPEETE	25/29 N	KIEV	-5/0 C	VENISE	0/6 C	LE CAIRE	12/20 C
				POINTE-A-PIT.	24/29 S	LISBONNE	5/12 N	VIENNE	-5/-2 C	MARRAKECH	6/14 P
				ST-DENIS-RÉ.	23/27 C	LIVERPOOL	6/11 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/28 S
				EUROPE		LONDRES	8/11 C	BRASILIA	19/27 C	PRETORIA	19/25 P
				AMSTERDAM	6/10 C	LUXEMBOURG	4/8 S	BUENOS AIR.	16/29 S	RABAT	9/14 P
FRANCE métropole		NANCY	2/12 N	ATHENES	8/13 C	MADRID	2/9 C	CARACAS	24/29 P	TUNIS	8/15 S
AJACCIO	5/13 P	NANTES	7/10 P	BARCELONE	9/14 P	MILAN	0/5 C	CHICAGO	-14/-10 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	6/11 P	NICE	5/11 P	BELFAST	4/10 S	MOSCOU	-5/-2 C	LIMA	18/24 C	BANGKOK	23/32 N
BORDEAUX	6/11 P	PARIS	7/11 P	BELGRADE	-9/-3 N	MUNICH	-6/4 S	LOS ANGELES	13/20 N	BOMBAY	18/31 S
BOURGES	6/10 P	PAU	5/10 P	BERLIN	0/5 S	NAPLES	4/13 S	MEXICO	6/19 S	DJAKARTA	25/29 P
BREST	6/9 C	PERPIGNAN	10/13 P	BERNE	-3/3 S	OSLO	-5/-2 C	MONTREAL	-18/-3 C	DUBAI	18/27 S
CAEN	7/10 P	RENNES	7/10 P	BRUXELLES	7/11 C	PALMA DE M.	8/16 P	NEW YORK	-6/2 N	HANOI	19/24 N
CHERBOURG	6/9 P	ST-ETIENNE	6/10 N	BUCAREST	-9/-1 S	PRAGUE	-4/0 S	SAN FRANCIS.	7/12 C	HONGKONG	17/22 S
CLERMONT-F.	8/13 P	STRASBOURG	-1/5 C	BUDAPEST	-6/-3 C	ROME	3/12 S	SANTIAGO/CHI	16/32 S	JERUSALEM	14/19 C
DIJON	7/12 N	TOULOUSE	5/12 P	COPENHAGUE	1/3 N	SEVILLE	5/14 S	TORONTO	-12/-6 N	NEW DEHLI	9/19 N
GRENOBLE	-1/8 N	TOURS	7/10 P	DUBLIN	5/10 S	SOFIA	-8/-2 S	WASHINGTON	-5/2 N	PEKIN	-9/2 S
LILLE	6/10 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/6 S	ST-PETERSB.	-6/-2 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-7/2 S
LIMOGES	6/11 P	CAYENNE	23/27 P	GENEVE	-2/6 S	STOCKHOLM	-3/3 N	ALGER	8/17 C	SINGAPOUR	25/29 P
LYON	8/12 N	FORT-DE-FR.	25/28 N	HELSINKI	-5/-1 S	TENERIFE	10/14 S	DAKAR	21/24 N	SYDNEY	21/27 P
MARSEILLE	8/12 P	NOUMEA	25/29 N	ISTANBUL	5/7 N	VARSOVIE	-4/1 N	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	6/13 S

Situation le 29 décembre à 0 heure TU — *Prévisions pour le 31 décembre à 0 heure TU* (METEO FRANCE)

PRATIQUE

Des bénévoles deviennent chauffeurs pour aider aux retours de réveillon

QUAND on prend sa voiture pour aller réveillonner, on se jure de rester sobre. Mais certains se retrouvent au petit matin incapables de conduire. Il ne reste plus qu'à appeler un taxi. Mais que faire de son véhicule ? De bons samaritains existent, qui se chargent gratuitement à la Saint-Sylvestre de ramener à leur domicile les réveillonneurs intempérants.

Un chauffeur envoyé en renfort s'installe à la place du conducteur pour reconduire les passagers à leur domicile. Dans une voiture suiveuse, un second conducteur ramènera le chauffeur à son point de départ, ou sur le lieu de la prise en charge suivante. Tous les participants à l'opération sont bénévoles.

Inspirée de l'exemple canadien des « Nez rouges », la première opération française, qui porte le même nom, a vu le jour en décembre 1991 à Strasbourg, à l'initiative de la Ligue contre la violence routière. « *L'objectif était d'éviter que les fêtes ne se terminent en catastrophes* », explique Pierre Hof, président des « Nez rouges ». L'an dernier, 30 chauffeurs volontaires ont raccompagné 178 per*sonnes dans 80 voitures, dans un* rayon de 50 kilomètres autour de Strasbourg.

Une initiative comparable a été prise en 1992, à Lyon, par deux étudiants en communication, Thierry Bleynet et Stéphane Agazzini, qui devaient mettre au point une opération à but humanitaire, entièrement sponsorisée. Ils l'ont baptisée « Ballon jaune », de la couleur de l'alcootest négatif. En 1997, vingt-quatre chauffeurs bénévoles ont ramené à bon port 190 réveillonneurs au cours de 60 interventions.

De tels dispositifs nécessitent une infrastructure importante.

« Les chauffeurs doivent être titulaires du permis depuis plus de trois ans et ne pas avoir eu d'accident en responsabilité, ni de condamnation pour excès de vitesse ou alcoolémie au volant », précise Stéphane Agazzini. Il faut également des opératrices pour le standard, et des financiers pour les assurances, les locaux, les véhicules, le téléphone, le carburant, les affiches publicitaires et les repas de réveillon des bénévoles – qui sont interdits d'alcool mais pas de bonne chère.

A Strasbourg, on compte douze mécènes : la communauté urbaine, l'Automobile Club et France Télécom pour les locaux et les lignes téléphoniques, Fiat et l'auto-école Schlub pour les voitures, Axa pour l'assurance, l'Association des sauveteurs strasbourgeois pour les moyens humains ; la société de marquage de l'Est édite les autocollants, Europe 2, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace* et la BNP se chargent de la publicité. Auchan offre des bons d'achat pour l'essence et le réveillon des bénévoles.

A Lyon, la Prévention routière accueille les bénévoles dans ses locaux, Budget prête les véhicules, la Lutèce assure. Participent aussi : *Le Progrès*, Europe 2, le Léo Club de Gerland et JLE-lights pour la distribution d'affichettes dans le vieux Lyon, où sont concentrés boîtes de nuit et restaurants. « *On reçoit un excellent accueil des professionnels, qui ont l'obligation de refuser de servir de l'alcool à des clients déjà éméchés* », explique Stéphane Agazzini.

ANECDOTES

L'objectif n'est pas de jouer les rabat-joie mais de réduire le nombre des accidents ce soir-là, et, à plus long terme, de sensibiliser les conducteurs aux méfaits de l'alcool au volant, en les incitant à délaisser leur voiture quand ils ont l'intention de boire. Pierre Hof constate avec satisfaction qu'à Strasbourg les personnes raccompagnées sont de plus en plus jeunes : « *L'an dernier, 90 % avaient de 25 à 30 ans.* »

Les bénévoles ne tarissent pas d'anecdotes. Stéphane Agazzini se souvient d'un réveillonneur « *tellement ivre qu'il ne se rappelait plus l'endroit où il avait garé sa voiture* ». L'an dernier, « Ballon jaune » a pris en charge, pendant une nuit, un *groupe venant d'un bal costumé : « Dès 23 heures, ils étaient saoûls ; on les a transportés du restaurant dans un pub, puis dans une boîte de nuit. On les a ramenés chez eux le lendemain à 9 heures, dans leurs quatre véhicules.* » Un autre se souvient du plaisir qu'il a eu à conduire une Porsche « *pour un jeune qui voulait éviter de casser la voiture empruntée à son père* ».

Malheureusement, seuls les fêtards de Strasbourg et de Lyon auront droit à ce service. La plus grosse opération, « Les Saint-Bernard », organisée par le journal *Auto Plus* et la Croix-Rouge française, n'aura pas lieu en 1998, en raison du départ du journaliste Claude Barreau, qui assurait la coordination depuis 1993. « *Faute de pouvoir réunir les conditions optimales de sécurité, nous avons préféré arrêter provisoirement* », explique Thierry Soave, rédacteur en chef d'*Auto Plus*, qui souhaite reprendre l'opération l'an prochain.

« Les Saint-Bernard » avaient à leur actif 4 900 raccompagnements par 2 000 bénévoles, avec un succès variable selon les régions : de 20 personnes dans le département de l'Hérault à 200 à Rennes. « *Nous étions partants cette année ; nous avions même reçu le numéro vert qui se terminait par 31-12-98, mais nous avons dû annuler, faute de véhicules disponibles* », déplore Jean-Brando Luporsi, de la Croix-Rouge d'Ille-et-Vilaine. A défaut de l'infrastructure apportée par *Auto Plus*, avec l'aide des « *garages confiance* » qui prêtaient 400 véhicules, l'opération était compromise.

Ces initiatives se heurtent tout d'abord à l'hostilité des compagnies de taxis, qui y voient une concurrence déloyale. « *Il s'agit là d'un mauvais procès*, répondent les organisateurs, *car nous refusons les réveillonneurs qui ne sont pas motorisés.* » L'autre écueil est inhérent à la mentalité nationale : les Français se croient plus forts que l'alcool et sont révulsés à l'idée de céder le volant de leur auto à un étranger. « *Il arrive qu'une femme nous appelle, et que le mari refuse de nous confier ses clés* », révèle Stéphane Agazzini. Claude Barreau confirme : « *L'opération est délicate, car elle touche à deux phénomènes importants dans notre pays, la voiture et l'alcool.* »

Michaëla Bobasch

Où s'adresser ?

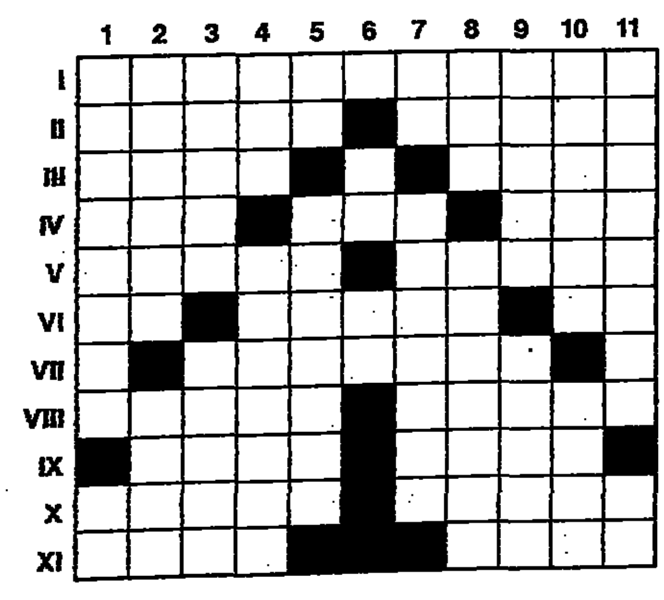
● **A Strasbourg** : Nez rouge, à partir *de 21 heures*.
Tél. : 03-88-60-95-95.
Sur Internet :
www.chez.com/operationnezrouge
E-Mail :
operationnezrouge@chez.com

● **A Lyon** : Ballon jaune : « *Après deux verres, un chauffeur vous est offert* »
Jusqu'à 8 heures le 1er janvier ;
tél. : 04-72-00-92-93.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98311

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. A l'étable et sur les tables pendant les fêtes. – II. Peut aussi passer à table quand il est sanctifié. Dans la crèche avec son troupeau. – III. Riche pâturage. Plus que prévu. – IV. Dans la casserole. Au Mali. En rébellion avec le chef. – V. Attaqué au sommet. Fait de l'effet pour pas cher. – VI. Un début de richesse. Pratique pour les livraisons de Noël. En richesse. – VII. Entrent en force. – VIII. Poudre à gratter. Impératrice puis Empereur. – IX. Prêt à attaquer. Attaque. – X. Arrêter. Les autres pour Jean-Paul. – XI. Héros pour Virgile. Suspend des deux côtés.

VERTICALEMENT

1. A table avec un plateau bien garni. Métal. – 2. Un coup sur le court. On l'a pour jouer. – 3. Vocalise. Marque le deuil. – 4. Prête à croquer. Un million de calories, qui ne vaut plus rien. – 5. Le tiers de treize. Devant les barreaux. – 6. Cinéaste associé au suivant. Avec le précédent... – 7. Ouverture d'opéra. Le feu dans la charpente. – 8. Pour ranger les tours. Passe du four à la table. – 9. L'air des poètes. Attachés à la terre. – 10. Font la liaison avec le supérieur. Arrivées chez nous. – 11. Bien dressée. Prend l'eau de partout.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98310

HORIZONTALEMENT

I. Anges. Fanal. – II. Marron glacé. – III. Avis. Lits. – IV. Biset. Motus. – V. Ige. Ado. Raï. – VI. Lueur. Tneiv (vient) – VII. Ia. Licou. Ré. – VIII. Tinte. Ratée. – IX. Airains. – X. Rime. Scat. – XI. Dunes. Aérés.

VERTICALEMENT

1. Amabilité. – 2. Naviguai. Ru. – 3. Grisée. Nain. – 4. Erse. Ultime. – 5. SO. Tarières. – 6. NA (an) – 7. Fg. Motorisa. – 8. Allo. Nuance. – 9. Naître. Tsar. – 10. Actuaire. Te. – 11. Lessivées.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 102

Le troisième mot

1. Tirage : A E I L R U X.

a) Avec deux mots différents, faites plus de 80 points sans scrabbler.

b) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

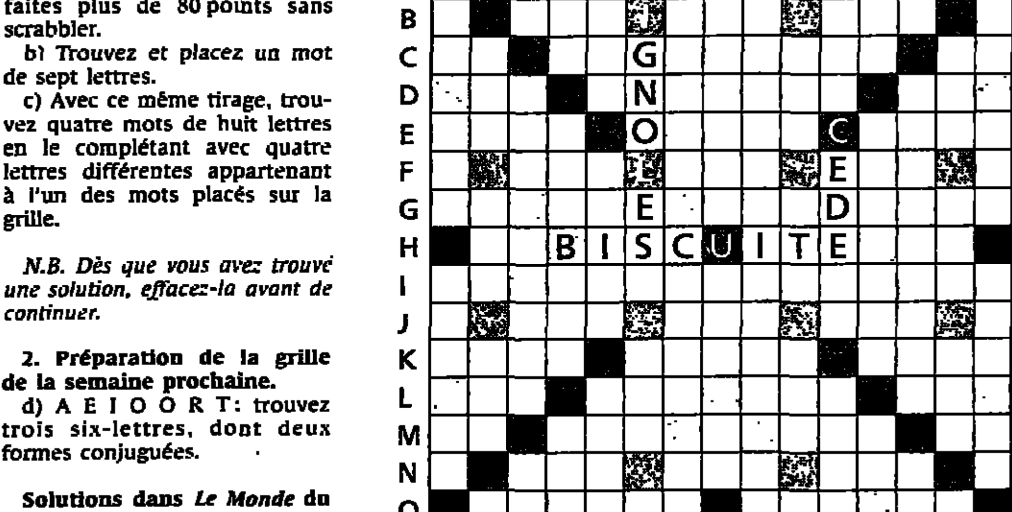
c) Avec ce même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) A E I O O R T : trouvez trois six-lettres, dont deux formes conjuguées.

Solutions dans *Le Monde* du 6 janvier 1999.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 23 décembre 1998.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

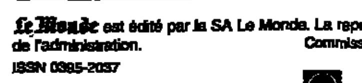
a) LUNCH, 14 K, 39, en collante à gauche d'APITOIE (CHILI, *piment mexicain*, est implaçable).

b) LITCHI, 8 A, 42 – ICELUI, 2 A, 35, faisant WU et AI.

c) BISCUITE, *cuit deux fois*.

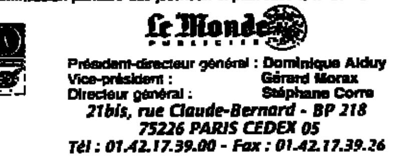
Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



PRINTED IN FRANCE



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

■ HORS D'ATTEINTE. Jennifer Lopez dans le film-hommage de Steven Soderbergh à The Getaway (Guet-apens), de Sam Peckinpah.

D.R.

■ SECRET DEFENSE. Le film de Jacques Rivette, avec Sandrine Bonnaire, dans le quatuor de tête de ceux réalisés par les grands anciens.



Cinéma 98, l'année américaine

La vogue des multiplexes a favorisé la fréquentation... au profit d'Hollywood

L'ANNÉE 1998 au cinéma aura été plus spectaculaire dans les statistiques que sur les grands écrans. Peu d'émotions impérissables dans les salles obscures au cours des douze mois écoulés, mais un suspens à rebondissements mi-burlesques mi-tragiques dans les tribulations économiques et juridiques de ce secteur, et dans le comportement du public. Une superproduction qui pourrait s'intituler « Le Grand Malentendu », en raison du contraste brutal qui caractérise les deux données majeures de l'année – hausse de la fréquentation, chute de la part de marché des films français – mais aussi du fait des explications plus ou moins fantasmatiques données à ces phénomènes. Cent soixante dix millions d'entrées cette année : les salles françaises enregistrent leur meilleur résultat depuis 1985 (175 millions), un score dont on n'aurait même pas rêvé il y a trois ans quand le marché semblait se stabiliser autour de 130 millions après être descendu, en 1992, à 116 millions de spectateurs. Mais 1998 est aussi l'année où, pour la première fois de son histoire, le cinéma français aura attiré moins de 30 % du public. A environ 25 % de part de marché, il met genou en terre face au géant américain, plus vaillant que jamais avec 70 % des spectateurs.

LE RAZ-DE-MARÉE « TITANIC »

La première explication couramment retenue tient en un mot : *Titanic*. Les quelque 21 millions d'entrées du film de James Cameron (qui pulvérise les 17,5 millions de *La Grande Vadrouille*, détenteur du titre depuis 1966), ont contribué à la fois à la hausse globale et au déséquilibre en faveur des Américains. *Titanic* est sans aucun doute un phénomène, qui a d'ailleurs engendré des raz-de-marée comparables partout dans le monde – en salle puis en vidéo –, conférant à Leonardo DiCaprio le statut de star planétaire. Mais on aurait tort de se rassurer de son caractère exceptionnel : *Titanic ne suffit pas à expliquer les deux tendances lourdes de l'année*. S'il n'avait obtenu « que » le score, beaucoup plus normal, du plus gros succès de 1997 (*Le Cinquième Elément* : 7,5 millions d'entrées), on constaterait encore une hausse sensible de la fréquentation globale, et une très nette domination du cinéma américain.

Le paradoxe est d'autant plus flagrant que, derrière le champion, hors d'atteinte, le classement des succès de l'année consacre... trois films français, tous trois – autre phénomène unique – dépassant les 6 millions d'entrées. *Le Dîner de cons* (8,56 millions), *Les Couloirs du temps* (8 millions) et *Taxi* (6,25 millions) auraient dû assurer ensemble le contrepoids au paquebot fatal. Mais, après eux, un déluge de productions hollywoodiennes inonde le tableau d'honneur du box-office – dix-huit des dix-neuf rangs suivants. Cette domination repose sur une forêt de titres que ne saurait masquer l'arbre *Titanic*.

L'éventail va du grand spectacle guerrier (*Il faut sauver le soldat Ryan*) à une petite comédie branchée (*Mary à tout prix*), incluant les grands sentiments sur fond de grands paysages (*L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*) comme la science-fiction (*Armageddon*), le recyclage des séries télé (*Chapeau melon et bottes de cuir*, *The X-Files*) comme celui des anciens héros (*Le Masque de Zorro*, *Godzilla*, *L'Homme au masque de fer*). Sans oublier les suites à succès (*Demain ne meurt jamais*, *L'Arme fatale 4*) et les dessins animés, stimulés par la nouvelle rivalité entre l'empereur Disney (*Mulan*) et le prétendant DreamWorks (*Fourmiz*, *Prince d'Egypte*) auxquels est venue se mêler Fox (qui est aussi le studio producteur de *Titanic*) avec *Anastasia*.

Symétriquement, la liste des échecs commerciaux français montre que tous les types des films ont failli : les comédies (*Mookie*, *Bingo !*, *Restons groupés*, *L'homme est une femme comme une autre*, *Michael Kael contre la World Company*, *Comme une bête*) comme les polars (*Les Kidnappeurs*, *Le Poulpe*, *Rewind*, *Alissa*) ou les reconstitutions historiques de prestige (*Lautrec*, *Le Radeau de la Méduse*) ; les films d'auteur (*Secret défense*, *Ceux qui m'aiment prendront le train*, *L'Examen de minuit*, *A la place du cœur*, *Victor pendant qu'il est trop tard*) comme les films à vedettes (*Une chance sur deux*, *Voleur de vie*, *Place Vendôme*, *Paparazzi*, *En plein cœur*) ; voire les films d'auteur avec vedettes (*Alice et Martin*, *L'Ecole de la chair*) ou les auteurs populaires comme Claude Lelouch ou Claude Miller.

RARES SUCCÈS

Dans ce triste bilan ne résistent que de trop rares succès : on soulignera celui, éclatant et prometteur, de *La Vie rêvée des anges* (1,26 million d'entrées) et, plus discrètement, le bon accueil réservé à *Conte d'automne*, *Dieu seul me voit*, *A vendre*, *Gadjo Dilo*, *Jeanne et le garçon formidable* (aucun n'atteignant les 400 000 entrées) ou, *in extremis* en fin d'année, *L'Ennui*. Et, pour ne pas se laisser entièrement enfermer dans le dualisme franco-américain, on saluera la belle réussite de *Central do Brasil*, possible signe avant-coureur d'une renaissance du cinéma brésilien. Et on rappellera le triomphe commercial de *La Vie est belle* (seul titre à s'intercaler dans le peloton hollywoodien, avec plus de 3 millions d'entrées) : ses promoteurs ont su adroitement transformer les interrogations suscitées par le sujet problématique du film en argument publicitaire.

D'où la mise en place d'une nouvelle explication, fondée sur l'essor des multiplexes qui à la fois dynamisent la fréquentation et favorisent les « gros films », et massivement les productions américaines. Il faut pourtant constater que deux des trois triomphes français, *Le Dîner de cons* et *Taxi* ne sont pas des « gros films » mais qu'ils ont su pourtant tirer parti des nouvelles installations. Et, tout en constatant les effets d'amplification des multiplexes, on peut à meilleur droit décrire ainsi 1998 : l'année a été bonne pour les salles françaises, mauvaise pour les films français. Un état de fait qu'on ne peut séparer des stratégies récentes des majors de cinéma (Gaumont, UGC, Pathé), toutes trois lancées dans d'ambitieux programmes immobiliers – la construction de multiplexes – tandis que leurs activités de production se réduisent comme peau de chagrin. Les deux premières sont aussi devenues des intermédiaires pour des grandes sociétés hollywoodiennes (Gaumont pour les films Disney et UGC pour les films Fox), façon d'alimenter leurs écrans qui ne risque pas de stimuler la création nationale – une superproduction tous les deux ou trois ans (*Asterix* pour Pathé, *Jeanne d'Arc* pour Gaumont) ne pouvant évidemment tenir lieu de politique de production. Cette dérive qui, au-delà de *Titanic* et de l'essor des multiplexes, pourrait bien être le véritable événement du moment a pour contre-partie la prise en charge de plus en plus massive du financement des films par les chaînes de télévision. Ce phénomène a été mis en lumière par les nombreuses escarmouches qui ont marqué l'année écoulée jusqu'à opposer, BLIC contre BLOC, les professionnels du cinéma en fonction de leurs liens avec les diffuseurs (le Bureau de liaison des organisations du cinéma ayant fait scission du Bureau de liaison des industries cinématographiques).

Il est d'autant plus aigu et périlleux que le ministère de la culture a délaissé les arts – y compris celui du grand écran – pour sa loi sur l'audiovisuel (finalement retoquée, un comble !). Et s'est abstenu de toute intervention susceptible de dynamiser la création des œuvres et la défense des micro-organismes qui font la vitalité du secteur – les fameux indépendants – en échappant aux logiques dures de l'économie audiovisuelle.

Jean-Michel Frodon

Les événements du premier semestre 1999

Nouveau « film le plus cher du cinéma français », *Astérix et Obélix contre César*, de Claude Zidi, portera, le 3 février, l'essentiel des espoirs commerciaux tricolores. *Au cœur du mensonge*, de Claude Chabrol, *Fin août début septembre*, d'Olivier Assayas, *La Fille sur le pont*, de Patrice Leconte, *Ça commence aujourd'hui*, de Bertrand Tavernier, *Rien sur Robert*, de Pascal Bonitzer, *Un pont entre deux rives*, de Gérard Depardieu ou *Le Vent de la nuit*, de Philippe Garrel, font aussi partie des titres les plus attendus du semestre, avant *Pola X*, de Leos Carax, déjà sélectionné à Cannes, et *Le Temps retrouvé*, de Raoul Ruiz, qui pourrait bien l'y rejoindre.

Côté américain, on guette, vingt ans après *Les Moissons du ciel*, le nouveau Terrence Malick, *The Thin Red Line*. Woody Allen est ponctuel au rendez-vous avec *Celebrity* ; Clint Eastwood est à son poste avec *True Crime* et la comédie sentimentale *Vous avez un message*, réunissant Tom Hanks et Meg Ryan, est annoncée comme un imparable succès. En attendant la déferlante de *La Guerre des étoiles*, en octobre, et toujours le serpent de mer amoureusement élevé par Stanley Kubrick, *Eyes Wide Shut*. Il ne faudra pas négliger non plus les nouvelles réalisations d'Aki Kaurismäki, Alexeï Guerman, Nikita Mikhalkov, Stephen Frears, Mario Martone ou Youssef Chahine, et un bel ensemble venu de Chine (*Xiao Wu artisan pickpocket*, *The Hole*, *Xiu Xiu*, *Made in Hongkong*).

M. JAMESON

Pérennité de la nouvelle vague

Rivette, Rohmer, Imamura et Godard sont toujours là

PARMI les films qui marquent une année, il y a ceux qui, longtemps, resteront. *Secret défense*, de Jacques Rivette, *Conte d'automne*, d'Eric Rohmer, *Kanzo Sensei*, de Shohei Imamura et *Histoire(s) du cinéma*, de Jean-Luc Godard, font partie de ces rares élus. Ces quatre œuvres sont signées par des cinéastes respectivement agés de soixante-dix, soixante-dix-huit, soixante-douze et soixante-huit ans.

Il serait facile de reprendre à ce propos l'antienne des vieux maîtres qui en remontrent à la jeunesse ou de légitimer la thèse chagrine qui fait du cinéma un art sur le déclin. Il semble plus approprié de constater que ce quatuor de tête – auquel on pourrait adjoindre *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, sorti en décembre 1997, et *Au cœur du mensonge*, stupéfiant Chabrol à découvrir en janvier – témoigne de la pérennité artistique de la nouvelle vague, définie comme une esthétique de la modernité qui a, depuis la France, essaimé dans le monde entier.

ULTIME MAILLON

Quelque trente ans après la désagrégation effective du mouvement, ses membres proposent toujours aujourd'hui, chacun dans sa voie singulière, les plus fructueuses hypothèses de cinéma. Comment expliquer, autrement que par le génie personnel, cette intrigante persistance collective ? De deux façons peut-être.

La première tient au fait que la nouvelle vague constitue, avant l'atomisation que l'on connaît aujourd'hui, le dernier grand mouvement esthétique de l'histoire du cinéma. Pensé à l'époque comme une révolution, il apparaît rétrospectivement comme l'ultime maillon qui noue avec l'histoire de cet art un rapport généalogique, aussi passionné et conflictuel fût-il. Enfant sauvage du cinéma, la nouvelle vague a su *in extremis* se choisir des pères, mais s'est trouvée à bout de souffle lorsqu'il s'est agi d'assumer à son tour une paternité.

RELIQUAT DE SÈVE

Chacun de ses membres dispose aujourd'hui de ce reliquat de sève qui lui permet de clore, dans une beauté solitaire, l'épopée collective d'un art désormais déchu de son utopie rédemptrice. Il revient à Jean-Luc Godard d'avoir pensé et écrit cette histoire-là, au moyen du cinéma lui-même, en la divulguant par le livre et la vidéo.

L'autre raison tient au statut de la fiction tel que ces films le problématisent. A égale distance du naturalisme et du maniérisme, ils se tiennent en miraculeux équilibre sur une ligne de crête qui en renouvelle la croyance tout en accusant son mécanisme. C'est, d'un côté, le thème romanesque du complot qui nourrit chacun d'entre eux. C'est, de l'autre, la façon dont celui-ci est mis à nu, comme expérience de laboratoire chez Rivette, comme scénario contrarié des passions chez Rohmer, comme agent infectieux chez Imamura. La beauté chavirante qui en résulte est due à ce principe d'incertitude qui, telle Marie Rivière à la fin de *Conte d'automne*, nous regarde au fond des yeux.

Jacques Mandelbaum



D.R.

■ **LA VIE RÊVÉE DES ANGES.** Le premier film d'Erick Zonca – l'une des bonnes surprises du Festival de Cannes – joue si bien du sourire d'Elodie Bouchez et de la tension de Natacha Régnier, il donne corps à ses personnages si intensément, qu'il recueille un succès aussi inattendu que mérité.



continent fe





■ LES FLEURS DE SHANGHAÏ. [illegible] œuvre éblouissante et expérimentale du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, injustement oubliée à Cannes.

L'Asie, continent fertile

L'ANNÉE 1998 n'aura pas démenti l'idée que l'Asie est décidément devenue un continent cinématographique d'une fertilité impensable. Qu'un film d'action hollywoodien récent prenne pour titre *Ronin* (les *ronins* étaient les samouraïs sans maître du Japon féodal), que le dernier long métrage d'animation des studios Disney (*Mulan*) s'inspire d'un poème chinois du VI[e] siècle indiquent d'ores et déjà à quel point, nonobstant les visées purement économiques (Disney est à l'affût du marché chinois), l'Asie constitue un réservoir de mythes et de légendes voire de vagues références prêts à être transposés pour revitaliser les anciennes formules.

EXPÉRIENCE SENSORIELLE

Il ne suffisait pas à Hollywood d'emprunter une grande partie de ses figures de rhétorique au cinéma d'action asiatique, il lui faut désormais exporter stars et cinéastes. Le bondissant Jackie Chan transporte ses exploits à New York (*Jackie Chan dans le Bronx*), le réalisateur Kirk Wong s'amuse avec les clichés du thriller dans *The Big Hit* quand Tsui Hark ajoute, à son œuvre protéiforme, un nouveau film d'action avec Jean-Claude Van Damme (*Piège à Hongkong*) auquel on peut tout de même préférer, du même auteur, les acrobaties culinaires du *Festin chinois* réalisé à Hongkong et sorti cette année.

Le Japon, et plus exactement Tokyo, a servi de décor au Français Jean-Pierre Limosin qui, avec *Tokyo Eyes*, saisit la pulsation de la métropole nippone dont il a mis la sensation de vitesse et de confusion qui s'en dégage au service d'un film où se mêlent brillamment la spontanéité et l'abstraction.

Avec *Les Fleurs de Shanghaï*, Hou Hsiao-hsien, considéré désormais, à tort ou à raison, comme le chef de file de la nouvelle vague taïwanaise, a réalisé un film qui fait figure d'expérimentation dans sa filmographie. La peinture de la vie dans un bordel de Shanghaï au début du siècle devient le prétexte d'un travail fascinant grâce à une image sculptée par une lumière rare et une musique lancinante. Délaissant la chronique familiale ou l'évocation historique stylisée, le cinéaste propose là une sorte d'expérience sensorielle très particulière. Le film fut injustement oublié du palmarès cannois.

La Japonaise Naomi Kawase et le Taïwanais Lin Cheng-sheng auront été deux révélations importantes. *Suzaku*, de la première, est une émouvante exaltation panthéiste. *Sweet Degeneration*, chassé-croisé mental et déambulatoire entre un frère et une sœur, est le troisième film du second. Quoique très différents, ces deux cinéastes proposent chacun une manière subtile de filmer les relations entre présent et passé, de conjuguer la composition des plans et la spontanéité des situations et des comédiens. Des propositions formelles qui font le prix du nouveau cinéma asiatique.

Jean-François Rauger

Amérique, années 70

LES RARES films intéressants proposés par un cinéma américain de plus en plus faible ne peuvent se comprendre qu'à l'aide d'un rétroviseur. La nostalgie pour la décennie des années 70, la dernière à être encore représentative d'un âge d'or hollywoodien, n'a fait que s'accroître d'année en année au point de produire en 1998 deux films, *Jackie Brown*, de Quentin Tarantino, et *Hors d'atteinte*, de Steven Soderbergh, qui auraient parfaitement pu être tournés pendant ces années-là.

Ce ne sont pas les multiples références à cette décennie qui se révèlent les plus frappantes dans ces films, mais les emprunts stylistiques et narratifs (à Brian De Palma et à Sam Peckinpah, en l'occurrence) employés par les deux réalisateurs pour raconter leur histoire : construction éclatée, emploi du flash-back et de l'arrêt sur image, importance donnée aux seconds rôles, refus d'un esthétisme hérité du clip pour une photo plus sobre, mise à l'écart des règles habituelles du suspense au profit d'une histoire aux données offertes dès le départ.

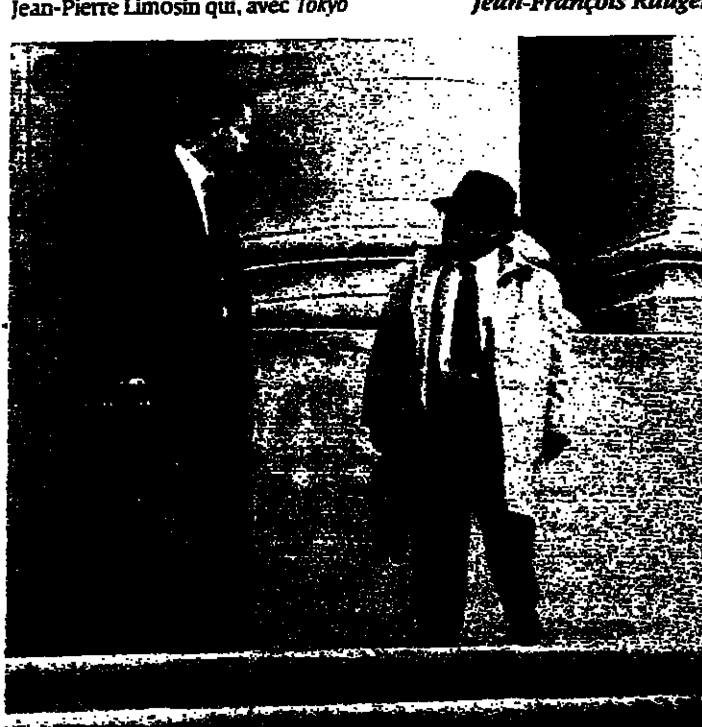
D'autres éléments spécifiques aux années 70 sont encore plus patents dans *Jackie Brown* et *Hors d'atteinte* : la présence de Pam Grier, la grande star des films de « blaxploitation », et d'une bande-son d'époque dans le film de Tarantino, et la manière dont Soderbergh s'est employé à faire du couple George Clooney - Jennifer Lopez une variation de celui incarné par Steve McQueen et Ali MacGraw dans *The Getaway (Le Guet-apens)*, de Peckinpah. Le spectateur a le sentiment que le droit d'héritage invoqué par les deux cinéastes s'arrête en 1979, comme si le cinéma américain s'était brusquement étiolé après cette date.

PARADIS PERDU

Un autre film américain, *Boogie Nights*, de Paul Thomas Anderson, traite de la fin de cet âge d'or à travers l'industrie du film pornographique et son passage à la vidéo au début des années 80. Copié sur le principe de *Chantons sous la pluie* (qui racontait le passage du cinéma muet au parlant), *Boogie Nights* se distingue, comme beaucoup de films médiocres, par un propos qu'il véhicule presque involontairement. Son film ressemble à un catalogue destiné à des aficionados des années 70 (le disco, la musique soul, Bruce Lee, Al Pacino, Martin Scorsese), mais il porte en lui-même ses propres limites.

Deux des films les plus notables de l'années, *Kundun* et *Snake Eyes*, ont été réalisés par des cinéastes-phares des années 70, Martin Scorsese et Brian De Palma. Bien que très différents, ces deux films racontent la même histoire : la nostalgie d'un paradis perdu. Lhassa, pour Scorsese, juste avant l'invasion chinoise, et un casino d'Atlantic City, pour De Palma, où règne un flic corrompu qui va tout perdre en l'espace d'une soirée, expriment tous les deux le désir claustrophobique de ces deux cinéastes, indéfectiblement liés aux années 70, et dont la position aujourd'hui à Hollywood est celle d'un extrême isolement. Le prochain film de Scorsese, qu'il vient de terminer à New York, s'appelle *Bringing out the Dead* – « Réveiller les morts ». Un mot d'ordre qui sert désormais de ralliement aux quelques rares bons cinéastes américains encore en activité.

Samuel Blumenfeld



D. R.

■ **L'IDÉALISTE.** Encore une adaptation d'un best-seller de John Grisham, mais ici la commande est transcendée par la mise en scène de Francis Ford Coppola.



D. R.

■ **SUE PERDUE DANS MANHATTAN.** La beauté dilapidée d'une jeune femme écharpée par la solitude new-yorkaise. C'est la double révélation de l'actrice Anna Thomson et du cinéaste Amos Kollek dans ce petit film américain qui a conquis le cœur du public parisien.

Coups de chapeau



ZENTROPA PRODUCTIONS

LES IDIOTS

■ Les histoires du cinéma s'aviseront peut-être un jour que le film le plus important de 1998 était *Les Idiots*. Sa sortie dans la foulée du Festival de Cannes, les afféteries de Dogma parasitant la vision et les commentaires ont empêché d'évaluer l'ampleur de cette œuvre qui affronte avec une radicale honnêteté l'état contemporain des images et de la mise en scène. A rebours des innombrables fables niaises et rusées sur les vertiges de la représentation, le film assume ses principes et ses limites, et en prend acte avant de trouver une issue par les corps, en une scène de porno revendiquée, inévitable, cruciale. Celle-ci occupe un statut comparable à celui du regard-caméra de Harriett Anderson dans *Monika* d'Ingmar Bergman en 1954, dont les futurs cinéastes de la nouvelle vague avaient fait un signe majeur de la modernité cinématographique. Et, ainsi le réalisateur danois se redonne la possibilité d'un récit de cinéma, come en témoigne son *finale*, bouleversant. *J.-M. F.*

MÈRE ET FILS

■ *Mère et fils* et *Pages Cachées* sont venus enrichir cette année en France la connaissance du cinéaste russe Alexandre Sokourov. Ces deux films – ici, l'accompagnement vers la mort d'une mère par son fils, là, la recomposition de la grande prose russe par les moyens du cinématographe – poursuivent l'élaboration d'une œuvre qui évoque un genre et un sentiment précis, celui de l'élégie. Au sens littéraire du terme, quand la poésie prend la forme d'une plainte, et au sens musical, quand la tristesse s'exprime en mineur. Par quoi, il ne faut pas entendre que Sokourov serait un artiste élégiaque mais, plus radicalement, qu'il est l'élégie faite cinéma. Soit une manière absolument unique dans le cinéma moderne de mettre en rapport l'homme et le monde, par une mise en scène qui semble emprunter aux tréfonds de l'âme les meurtrissures, les dérèglements et les éblouissements les plus intimes de son regard. *J. M.*



D. R.

STARSHIP TROOPERS

■ En s'emparant d'un roman de science-fiction des années 50, en s'appuyant sur le dernier cri de la technologie lourde d'Hollywood en matière d'effets spéciaux, le cinéaste d'origine néerlandaise Paul Verhoeven a réalisé l'une des œuvres les plus atypiques de l'année. *Starship Troopers* décrit, dans un futur lointain, l'engagement et l'entraînement d'une jeune recrue de l'armée terrienne enrôlée pour combattre de gigantesques araignées extra-terrestres. Si le film de Verhoeven est inclassable c'est parce qu'il ne tente pas, contrairement à ce qui se fait à Hollywood aujourd'hui, de reproduire un genre en le gonflant aux hormones. En accumulant toutes sortes de modèles visuels et iconographiques (le cinéma de propagande, les films nazis ou staliniens, la publicité, l'information télévisée de type CNN), Verhoeven passe en revue les images produites par le XX[e] siècle, les associe et les confronte en une sorte de réflexion sarcastique et brillante sur leur rôle idéologique. *J.-F. R.*



Jean-Pierre Raynaud ou les choses de l'art contre celles de la nature

Sur plus de trente ans, un parcours du plus puritain des artistes français

La galerie nationale du Jeu de paume, à Paris, accueille jusqu'au 7 février les œuvres de Jean-Pierre Raynaud. A l'aube des années 60, cet artiste intuitif fut connu grâce à ses « Psycho-objets », assemblages de signalétiques diverses sur fond de faux carrelage. La notoriété viendra avec les multiples variations à partir d'un pot de fleurs en terre, marque de fabrique répercutant son angoisse muselée.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 2e. Tél. : 01-42-60-69-69. Tous les jours, de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Nocturne le mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 7 février. Catalogue : 250 F.

L'aventure artistique de Jean-Pierre Raynaud commence au temps du nouveau réalisme, en 1962. L'artiste a vingt-trois ans, un brevet d'horticulteur en poche qu'il n'a plus envie de faire valoir, et dans la tête un fond de déprime plus ou moins habité par le souvenir d'une enfance gâchée par la mort du père, en 1943, lors d'un bombardement de la banlieue parisienne.

De l'art, il ne sait pas grand-chose, mais il s'initie en faisant parfois le tour des galeries, et s'adonne à l'assemblage de matériaux récupérés dans les décharges : morceaux de bois, bouts de palissades, tessons de bouteille, crochets métalliques qu'il repeint en rouge, blanc et noir, et qui ont en commun de signaler clairement l'interdiction.

A peu près simultanément, il invente un pot de fleur en terre, le remplit de ciment jusqu'au bord et peint le tout en rouge. Une façon d'enterrer son passé tout en restant autobiographique, et de poser les choses de l'art contre celles de la nature. Simple, mais il fallait y penser. Ce geste pulsionnel – Jean-Pierre Raynaud est un intuitif et non un intello –, qui tranchait avec le climat parisien ambiant, a plu. Raynaud était lancé.

Depuis il a maintenu le cap, et cultivé son pot des origines, le multipliant, le grossissant, le mettant à l'épreuve de situations nouvelles, se comportant en faux dur ou en vrai puritain et répercutant son angoisse muselée.

Avec les « Psycho-objets » qu'il réalise à partir de 1964, il multiplie les barrières et les sens interdits, qu'il associe à des objets relatifs à la petite enfance, à quelque pot, à des photographies prises par Jean-Philippe Charbonnier dans un asile psychiatrique. Et plaque le tout au sol et au mur, sur fond de Panolac : du faux carrelage pour cuisine et salle de bains de gens fauchés.

En 1965, Raynaud rassemble ses idées dans *Psycho-objet maison* : une cabane de jardinier dans laquelle une photo d'aliéné qui pourrait être celle d'un torturé ou d'un condamné à mort est confrontée à un présentoir chargé d'objets : outils pointus, boules, quilles, un hochet...

Hochets, balles, béquilles, bêche et plantoirs nous promènent entre figures de l'interdit lié à l'éducation de l'enfant et amputation de l'adulte, entre bac à plantes, cercueil, devant d'autel, cimetière et salle d'hôpital. Entre incinération et supplice. Des niveaux à l'intérieur de sablières remplies de graviers blancs, ou placés le long d'une suite de panneaux de métal cloutés, avec poignées, chaînes et grilles d'aération, sont sensés amplifier l'effet de chaud-froid dramatique.

La traversée du rez-de-chaussée du Jeu de paume, voué à ces « Psycho-objets » un peu oubliés, ne procure pas le pire des malaises. Est-ce parce que l'accrochage renforce le formalisme de Raynaud, dont les œuvres, pour la plupart repeintes, sont trop propres ? Il n'y a là de réalité que celle d'objets esthétiques dont on a vite fait le tour.

CARRELAGES

Le meilleur de l'artiste n'est pas dans l'exposition. C'est le Jean-Pierre Raynaud des murs et des passages couverts de carrelages blancs comme sa maison, des grandes installations multipliant les pots rouges ou alignant les stèles sur lesquelles reposent une feuille fraîchement coupée, ou les lits d'hôpitaux.

C'est le Jean-Pierre Raynaud de projets qui ont été refusés : comme cette belle idée de présenter les gisants de Fontevraud en lévitation, ou comme son soleil noir pour les cimes enneigées de Flaine. C'est surtout le Jean-Pierre Raynaud des vitraux de l'abbaye de Noirlac, où s'est accomplie la fusion miraculeuse de la sensibilité de l'artiste et de l'esprit cistercien.

A l'étage du Jeu de paume, où sont condensés trente ans de travail, la salle où sont présentées les grandes épures pour les rosaces et les fenêtres de Noirlac rappelle un peu cette dimension de l'œuvre qui n'est jamais aussi intéressante que dans l'anonymat absolu. Ce n'est pas le cas de l'œuvre de jeunesse, ni de celle d'aujourd'hui : le pot doré qui trône haut sur la piazza du Centre Pompidou nous apporte-t-il autre chose que la marque de l'artiste ?

L'exposition tournerait plutôt court, et en rond, s'il n'y avait pour ouvrir quelque perspective l'*Hommage à Matisse* : un grand mur courbe couvert de losanges de couleurs franches dont on découvre, en s'approchant, que le bouquet chromatique est empoisonné. Il s'agit en fait d'étiquettes signalant tous les dangers : transport de matières inflammables, risques de pollution, présence de radioactivité. Jean-Pierre Raynaud, « l'objecteur », serait-il devenu un frustré de la peinture pure ? Son essai de redonner à la couleur *« sa liberté en tant qu'objet »*, à travers les couleurs du drapeau français, pourrait le confirmer.

Geneviève Breerette

★ A signaler la parution du tome I du catalogue raisonné de l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud, par Denise Durand-Ruel. Il couvre la période des *Assemblages* (1962-1963), des *Psycho-objets* (1964-1967), des *Murs* (1968-1971) et des *Quatre couleurs* (1972-1973). Volume relié 30,5 × 24 cm, 260 pages, 450 illustrations, dont 250 quadrichromies, Editions du Regard, 780 F.

Le « Boléro » d'ombres de Meryl Tankard

JARDINS FÉERIQUES. Chorégraphies de Lionel Hoche, Alessio Silvestrin et Meryl Tankard. Musique de Maurice Ravel, dirigées par Louis Langrée. Anne Queffélec (piano). Ballet de l'Opéra national de Lyon. OPÉRA NATIONAL DE LYON, place de la Comédie, Lyon 1er. Les 29, 30 et 31 décembre, à 20 heures. Tél. : 04-72-00-45-45. 90 F à 195 F.

LYON
correspondance

Pas de *Daphnis et Chloé* dans ce triptyque Ravel imaginé par Yorgos Loukos. Pour ouvrir les six mois consacrés au compositeur par l'Opéra national de Lyon, le directeur du Ballet a préféré miser sur le *Boléro* en l'imposant comme un défi, 70 ans après sa création, à la chorégraphe australienne Meryl Tankard.

Avant ce bref mais substantiel plat de résistance, deux autres chorégraphes se font les dents sur le *Tombeau de Couperin* et le Concerto pour piano et orchestre en sol majeur : Lionel Hoche noue et dénoue les corps dans *Origami de la chair* et Alessio Silvestrin dialogue avec le piano d'Anne Queffélec dans *Perspective depuis les ruines*.

Pour ceux qui cherchent dans la danse une écriture anatomique, le ballet de Lionel Hoche est sans doute le plus satisfaisant. Ce chorégraphe de 34 ans, qui a débuté chez Jiri Kilyan, s'inspire des pliages de papier des Japonais pour inventer des formes insolites en jouant avec les articulations des danseurs – c'est d'ailleurs un danseur japonais, Jo Kanamori, qui s'y prête avec le plus de virtuosité.

Plus légère, plus fluide, sans autre surprise que l'apparition de squelettes d'animaux préhistoriques, la chorégraphie d'Alessio Silvestrin, danseur-musicien qui fait partie du Ballet de Lyon, est surtout mise en valeur par les lumières remarquables de David Finn : un bel effet crépusculaire, dans le deuxième mouvement, s'accorde à la tonalité élégiaque du solo de piano.

Le choc de la soirée vient du *Boléro* de Méryl Tankard. Cette personnalité majeure de la compagnie de Pina Bausch, qui dirige depuis 1993 l'Australian Dance Theatre d'Adelaïde, n'a pas perdu l'esprit de liberté acquis à Wuppertal. Et même s'il y a moins de chorégraphie proprement dite dans ce *Boléro* que dans son *Furioso* présenté en tournée européenne la saison dernière, l'effet en est des plus excitant.

ANAMORPHOSES

Comment faire du neuf sur une œuvre qui a marqué l'histoire de la danse ? Commandé à Ravel par Ida Rubinstein, le *Boléro* a été créé en novembre 1928 à l'Opéra de Paris, dans une conception de Bronislava Nijinska. Pour s'accorder au crescendo orchestral qui constitue l'originalité de l'œuvre, Nijinska faisait tournoyer la danseuse sur une immense table ronde autour de laquelle des hommes exprimaient un désir exacerbé.

Maurice Béjart allait s'approprier cette table et ce crescendo érotique en 1961, à Bruxelles, avec quarante danseurs autour de la table. Entre- temps, divers chorégraphes s'étaient essayés au *Boléro*, et Serge Lifar avait ému Cocteau en simulant la mort dans une version de 1941, *« victime d'un motif musical qui le piétinait sans relâche »*.

La première audace post-béjartienne a été celle d'Odile Duboc à Belfort, en 1995, variations sur trois *Boléros* dirigés par Abbado, Célibidache et Boulez.

Meryl Tankard s'est abstenue de tout regard sur le passé. On pourrait tout au plus évoquer à propos de ce ballet les premières projections d'images expérimentées dans *Relâche*, en 1924, sur une idée de Picabia. Encore que le travail conjoint de la chorégraphe et du scénographe Régis Lansac fasse plutôt penser à des anamorphoses d'images de synthèse : un système d'écrans-rideaux annule la troisième dimension de l'espace scénique. Les danseurs, au-delà de la surface visible, projettent des ombres de tailles variables qui s'incrustent sur des photographies d'architectures ou de matières démesurément agrandies. Ils agitent des corps sans tête, balancent des robes à panier, font glisser des silhouettes d'espagnolade.

L'effet pourrait n'être qu'anecdotique ou illustratif. En fait, le travail sur le crescendo, qui rejoint en puissance celui de l'orchestre, se traduit par une progressive frénésie des ombres, un chaos structuré dans lequel toutes les émotions s'entrechoquent, de l'effroi à la jubilation. L'enfer et le paradis en quinze minutes de vertige.

Bernadette Bost

SORTIR

PARIS

Louis Sclavis, Bernard Struber Jazztet
Depuis une dizaine d'années le guitariste Bernard Struber conduit une moyenne formation d'une douzaine de solistes, émanation de l'Orchestre régional de jazz d'Alsace, l'un des rares big band créatifs conçus dans la foulée de l'ONJ. Avec le clarinettiste et saxophoniste Louis Sclavis, Struber a entamé une collaboration féconde qui vient de donner un enregistrement (*Le Phare*, Enja/Harmonia Mundi).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château d'Eau. Le 29, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

L'Orchestre français des Jeunes
L'Orchestre français des Jeunes, créé en 1982, réunit des interprètes de 16 à 26 ans, issus des conservatoires et écoles de musique. *Cette année*, une centaine de musiciens donneront deux concerts sous la direction du chef espagnol Jesus Lopez Coboz : le 29, l'Orchestre interprétera des œuvres de Turina, Mendelssohn et Chausson ; le 30, les jeunes chanteurs du Centre de formation lyrique de l'Opéra de Paris se joindront à l'Orchestre français des jeunes et interprétera des airs d'opérettes viennoises de Strauss, Lehar, Kalman et Sieczynski. Andrea Creighton, Sinead Mulhern (sopranos), Thierry Cantero (ténor), Hugues Georges (baryton).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Les 29 et 30, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bimboland
d'Ariel Zeitoun (France, 1 h 30).
Cuba mon amour
de Carlos Marcovich (Mexique, 1 h 30).
Festen (*)
de Thomas Vinterberg (Danemark, 1 h 46).
Les Folies de Margaret
de Brian Skeet (Grande-Bretagne, 1 h 33).
Le Nain rouge
d'Yvan Le Moine (Belgique, 1 h 42).
Les Puissants
de Peter Chelsom (Etats-Unis, 1 h 48).
Le Testament du soir
de Kaneto Shindo (Japon, 1 h 52).
Le Voleur et l'enfant
de Pavel Tchoukhraï (Russie, 1 h 30).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

FESTIVALS CINÉMA

Charlot revient
L'Emigrant (1917) : le 29, à 15 h 40, 17 h 20.
Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-79-89.
Littérature et cinéma
Le Portrait de Dorian Gray (Albert Lewin, 1944) : le 29, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 01-43-29-44-40.
Ernst Lubitsch
Le ciel peut attendre (1943) : le 29, à 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05, 22 h 05.
Reflet Médicis, salle Louis Jouvet, 3, rue Champollion, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-42-34.
J. L. Mankiewicz
La porte s'ouvre (1950) : le 29, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
-Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6e. Tél. : 01-43-29-11-30.
Guêpier pour trois abeilles (1967) : le 29, à 17 h 30.
-Reflet Médicis I, 3, rue Champollion, Paris 5e. Tél. : 01-43-54-42-34.
Yasujiro Ozu
Printemps précoce (1956) : le 29, à 15 h 40, 18 h 25, 21 h.
Saint-André-des-Arts I, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6e. Tél. : 01-43-26-48-18.
Jean-Daniel Pollet
L'Ordre (1974) : le 29, à 21 h 45.
L'Epée de Bois, 100, rue Mouffetard, Paris 5e. Tél. : 08-36-68-07-52 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Kokoschka
Peintures et œuvres sur papier 1906-1931.
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 29 décembre au 7 mars. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

V'lan dans l'œil
opéra bouffe d'Hervé. Claire Geffroy-Dechaume (Dindonette), Salomé Haller (Fleur de noblesse), Frank T'Hézan (Alexandrivore), Edwige Bourdy (Eclosine), Yves Coudray (Petit Léon), Lionel Peintre (Géromé), Paul-Alexandre Dubois (Chavassus), Aurélia Legay (Françoise), Anna Holroyd (la marquise), Ian Honeyman (le marquis), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. Le 29, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 350 F.

La Veuve joyeuse
de Franz Lehar. Nancy Gustafson (Hanna), Michael Volle (prince Danilo), Juliette Galstian (Valencienne), Gwyn Hughes Jones (Rosillon), Waldemar Kmentt (baron Zeta), Sebastian Holecek (Cascada), Jean-Pierre Trevisani (Raoul de Saint-Brioche), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Rudolf Bibl (direction), Jorge Lavelli (mise en scène), Laurence Fanon (chorégraphie)
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. Le 29, à 19 h 30. Tél. 08-36-69-78-68. De 60 F à 650 F.

Don Quichotte
Ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. David Coleman (direction). Rudolf Noureev (chorégraphie). Sylvie Guillem, Agnès Le Testu, Marie-Claude Pietragalla, Aurélie Dupont et Karin Averty (Kitri, en alternance). Laurent Hilaire, Manuel Legris, Nicolas Le Riche, José Martinez et Jean-Guillaume Bart (Basilio, en alternance).
Opéra de Paris, Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. Le 29, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 405 F.

Neil Haroun Cabaret oriental 1920
de Pierre Mechanick, d'après Mayodi, mise en scène de Pierre Mechanick, avec la compagnie el-Noujoum.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18e. Mº Pigalle. Le 29, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. 90 F.

Querido flamenco
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mº Muette. Le 29, à 21 h 15. Tél. : 01-42-88-64-44. De 90 F à 120 F.

DERNIERS JOURS

2 janvier :
Cabaret citrouille, revue (et corrigée) d'Achille Tonic et Ferdinand Lecomte, mise en scène d'Achille Tonic.
Chapiteau Achille Tonic, 43, quai d'Austerlitz, Paris 13e. Tél. : 01-44-24-01-00. De 70 F à 130 F.

MARDI 29 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

- **20.30 Tempête sur la colline ■ ■** Douglas Sirk (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
- **20.30 Il y a des jours... et des lunes ■ ■** Claude Lelouch (France, 1989, 115 min). Ciné Cinémas
- **20.30 L'Insoutenable Légèreté de l'être ■ ■** Philip Kaufman (Etats-Unis, 1987, 170 min). Cinéstar 1
- **21.00 I comme Icare ■ ■** Henri Verneuil (France, 1979, 125 min). Paris Première
- **21.10 Maigret tend un piège ■ ■** Jean Delannoy (France, 1957, N., 115 min). Cinétoile
- **21.40 Brazil ■ ■** Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 135 min). RTBF 1
- **22.15 Hanussen ■ ■** Istvan Szabo (Allemagne - Hongrie, 1988, v.o., 120 min). Arte
- **22.45 Plein soleil ■ ■ ■** René Clément (France, 1959, 115 min). TSR
- **23.10 Mission : impossible ■ ■** Brian DePalma (Etats-Unis, 1996, v.o., 110 min). Cinéstar 2
- **0.05 Qui veut la peau de Roger Rabbit ? ■ ■** Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 105 min). Ciné Cinémas
- **0.15 Le Vaisseau fantôme ■ ■** Michael Curtiz (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). Arte
- **1.00 Week-end en famille ■ ■** Jodie Foster (Etats-Unis, 1995, 100 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00 Stars en stock. Steve McQueen. Sean Connery. Paris Première
- 18.30 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
- 19.00 Archimède. Pourquoi : Le Père Noël d'Archimède. Sciences animées : L'an 10 000. Application : L'inexorable loi de Benford. Arte
- 23.15 Rétro info 98. France 3
- 0.15 *Un siècle d'écrivains.* Arthur Conan Doyle. France 3
- 0.15 Capital. Les aventuriers du tourisme. M 6

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Delacroix, le voyage au Maroc. Odyssée
- 19.30 Cités océaniques. Odyssée
- 19.50 Les Tribus indiennes. [1/20]. L'histoire des Amérindiens. Planète
- 20.15 Chasseurs de papillons. Odyssée
- 20.35 Les Ailes de France. Le SPAD. Planète
- 20.40 La Roue du destin. Arte
- 20.45 ▶ La Nuit du foot. Canal +
- 20.45 Les Empereurs romains. [5/6]. Constantin (306-337) : sous le signe de la croix. Histoire
- 20.45 Histoire de la BD. What's Next ? Odyssée
- 21.15 Les Forçats chinois et le Marché allemand. Odyssée
- 21.30 Vivre et mourir en Chine rurale. Planète
- 21.45 Corpus Christi. [9/12]. Résurrection. Histoire
- 21.45 Wallenberg, autopsie d'une disparition. Odyssée
- 22.40 La Montagne des prières. Odyssée
- 22.45 La Grande Famine. [1/3]. La faim. Planète
- 23.00 Méditerranée. [12/12]. L'héritage. Histoire
- 23.30 L'Homme, mon pire ennemi. Odyssée
- 23.35 John Galliano. Planète
- 0.00 Les Secrets du sommeil. Odyssée

MUSIQUE

- 19.30 Concert Clérambault. Par l'Orchestre Musica Aeterna de Bratislava, dir. Peter Zajicek. Mezzo
- 20.25 Encore. Concours international de piano Van Cliburn 97. Muzzik
- 21.00 Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en do mineur, de Beethoven. Avec Gerhard Oppitz, piano. Par l'Orchestre de la Radio de Stuttgart et le Chœur du Südfunk - chef de chœur : Joseph Beisher -, dir. Gianluigi Gelmetti. Muzzik
- 21.25 Gerhard Oppitz & Nicolas Economou jouent Rachmaninov. Muzzik
- 22.05 Gerhard Oppitz & Gottfried Schneider. Augsburg 1985. Muzzik
- 22.30 Carmen. Opéra de Bizet. Mise en scène. Nicolas Joël. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson. TV 5
- 22.45 Anne-Sophie Mutter. Théâtre des Champs-Elysées 98. Mezzo
- 23.30 Nathalie Stutzmann et Gerhard Oppitz. Muzzik
- 0.30 José Carreras, Nathalie Cole, Placido Domingo. Vienne, 1995. Chants traditionnels de Noël, arrangés par Lalo Schifrin. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.00 Le Fils du cordonnier. Hervé Baslé [3/3]. TV 5
- 20.10 Les Héros de Cap Canaveral. Ian Toynton. RTBF 1
- 20.40 Vanishing Son 2. John Nicolella. 13ème Rue
- 20.50 Destination inconnue. Eric Laneuville [1 et 2/2]. TF 1
- 20.50 *Au bon beurre.* Edouard Molinaro [1 et 2/2]. M 6
- 22.05 Les Misérables. Robert Hossein [2/2]. Festival
- 0.05 L'Orange de Noël. Jean-Louis Lorenzi. Festival

SÉRIES

- 19.20 Force de frappe. Un compte à régler. 13ème Rue
- 20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
- 20.10 Zorro. Monastorio tend un piège. M 6
- 20.10 Happy Days. Noces d'argent. Série Club
- 20.55 La Vie à cinq. Visite parentale. Téva
- 21.00 Seinfeld. La grenouille. Canal Jimmy
- 21.30 Maximum Bob. Queue de poisson. Canal Jimmy
- 21.45 Ally McBeal. Silver Bells (v.o.). Cro-Magnon (v.o.). Téva
- 22.25 Fallen Angels. Le Vent rouge (v.o.). Canal Jimmy
- 23.00 Galactica. [3/3]. 13ème Rue
- 23.20 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Droit ancestral (v.o.). Canal Jimmy
- 0.10 Star Trek, Deep Space Nine. Le grand Nagus (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéma I
Il y a des jours... et des lunes

La nuit de la pleine lune et le passage à l'heure d'été influent sur les tempéraments d'un certain nombre de personnages. Des crises éclatent et placent les hommes et les femmes en face de leur vérité. Claude Lelouch entremêle les destins, fait se croiser les routes de diverses existences, se sert du temps et de l'espace pour filmer, en orfèvre, les moments de la vie où l'on est obligé de réfléchir au sens de l'amour et du bonheur. Belle équipe de comédiens. – *J. S.*

● 20.30 Cinéstar 1
L'Insoutenable Légèreté de l'être

A Prague, au printemps 1968, un jeune chirurgien séduit toutes les femmes qui lui plaisent. Il en vient à épouser une serveuse très éprise de lui et jalouse de ses jeux érotiques avec une autre. Les chars soviétiques envahissent la Tchécoslovaquie. Réalisée par Philipe Kaufman, en 1987, une libre adaptation (avec les conseils de l'auteur) du roman de Milan Kundera. – *J. S.*

● 22.15 Arte
Hanussen

Un sergent autrichien, blessé à la tête en 1918, se découvre des pouvoirs mentaux. Sous le pseudonyme de Hanussen, il fait des numéros de divination et de magie au music-hall. Il prévoit la victoire de Hitler aux élections de 1933 et s'attire le dangereux intérêt du parti nazi. Après *Mephisto* et *Colonel Redl* – et avec le même interprète –, une nouvelle réflexion du cinéaste hongrois Istvan Szabo sur la manipulation politique et l'ambiguïté du monde artistique. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Pluto Dingo.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Destination inconnue. Téléfilm. Eric Laneuville [1 et 2/2].
- 23.40 Bigard au Gymnase.
- 1.05 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 19.25 L'Odyssée bleue. Les ailerons noirs.
- 19.45 et 0.15 L'Euro.
- 19.50 Au nom du sport.
- 19.55 Le pire Noël est arrivé.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.54 Soirée Fernandel.
- 20.55 Ali Baba et les quarante voleurs ■ Film. Jacques Becker.
- 22.25 Un livre, des livres.
- 22.30 Bouche à oreille.
- 22.40 L'Homme à la Buick. Film. Gilles Grangier.
- 0.20 *Journal, Météo.*
- 0.40 Molom, conte de Mongolie ■ Film. Marie Jaoul de Poncheville.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Le Kouij de 20 heures.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.50 Questions pour un champion. Les Masters de Bronze.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.15 Rétro info 98.
- 0.15 Un siècle d'écrivains. Arthur Conan Doyle.
- 1.05 Tex Avery.

CANAL +

- ▶ En clair jusqu'à 20.40
- 18.30 Best of Nulle part ailleurs.
- 20.40 ▶ La Nuit du foot. 20.45 La victoire est un roman. 21.30 Interview exclusive de Ronaldo. 22.00 Le Jour le plus long. 22.30 Football. Finale : France - Brésil. 0.40 Ça n'arrive que là ! 0.55 Le Film officiel de la Coupe du monde. 2.15 Tous les buts de la Coupe du monde. 2.40 Les Yeux dans les Bleus.

ARTE

- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 La Vie en feuilleton : Caviar sur canapé. [2/5].
- 20.35 Soirée thématique. Astrologies et divination. 20.40 La Roue du destin. 22.15 Hanussen ■ ■ Film. Istvan Szabo (v.o.).
- 0.15 Le Vaisseau fantôme ■ ■ *Film. Michael Curtiz (v.o.).*
- 1.40 Jack London. L'enfant rebelle du rêve californien.
- 2.25 Flatworld. Film d'animation.

M 6

- 18.10 Benji la malice ■ Film. Joe Camp.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Zorro.
- 20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
- 20.50 Au bon beurre. Téléfilm. Edouard Molinaro [1 et 2/2]
- 0.15 Capital. Les aventuriers du tourisme.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.02 Les Chemins de la musique. La tragédie lyrique française : de Lully à Rameau [2/5].
- 20.30 Agora.
- 21.00 Poésie studio.
- 22.10 Mauvais genres.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert de gala du 25e concours Long-Thibaud. Donné par l'Orchestre national de France, dir. Jacques Mercier. Œuvres de Prokofiev, Chopin, Nigg, Moszkowski, Ravel, Rachmaninov, Liszt, Debussy.
- 22.30 Musique pluriel.
- 23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. *Les Boréades*, extraits, de Rameau.
- 20.40 Dinu Lipatti, piano. Œuvres de Chopin, Schubert, Enesco, Mozart, Bach.
- 22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Tchaïkovski, Borodine, Scriabine.

MERCREDI 30 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

- **13.45 Et tournent les chevaux de bois ■ ■** Robert Montgomery (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). Ciné Classics
- **14.15 Le Cercle des poètes disparus ■ ■** Peter Weir (Etats-Unis, 1989, 125 min). Ciné Cinémas
- **14.15 Grand Hôtel ■ ■** Edmund Goulding (Etats-Unis, 1932, N., 110 min). Cinétoile
- **17.00 Mission : impossible ■ ■** Brian DePalma (Etats-Unis, 1996, 105 min). Cinéstar 2
- **17.35 Les Mariés de l'an II ■ ■** Jean-Paul Rappeneau (France, 1970, 105 min). France 2
- **17.55 L'Appât ■ ■** Anthony Mann (Etats-Unis, 1953, 95 min). Cinétoile
- **18.30 Souvenirs perdus ■ ■** Christian-Jaque (France, 1950, N., 120 min). Ciné Classics
- **18.45 Providence ■ ■ ■** Alain Resnais (France - Suisse, 1977, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
- **20.30 Désir secret ■ ■** George Stevens (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
- **21.00 Le Septième Ciel ■ ■** B. Jacquot (F, 1997, 85 min). Canal +
- **21.00 Tumultes ■ ■ ■** Bertrand Van Effenterre (France - Belgique, 1989, 90 min). Cinéstar 2
- **22.10 Tempête sur la colline ■ ■** Douglas Sirk (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Classics
- **22.40 Le Rouge et le Noir ■ ■** Claude Autant-Lara (France, 1954, 180 min). Cinétoile
- **22.45 Maris et femmes ■ ■ ■** Woody Allen (Etats-Unis, 1992, v.o., 110 min). Cinéstar 1
- **23.00 Strange Days ■ ■** K. Bigelow (EU, 1995, 140 min). TSR
- **0.35 La Passion Béatrice ■ ■** Bertrand Tavernier (France - Italie, 1987, 130 min). Cinéstar 1
- **1.50 Alien, le huitième passager ■ ■ ■** Ridley Scott (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les transportés. Histoire
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon. Mistinguett. Paris Première
- 18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première
- 18.30 Best of Nulle part ailleurs. Canal +
- 20.00 La Vie à l'endroit. Les dessous du Moulin-Rouge. TV 5
- 20.00 20h Paris Première. Paris Première
- 20.10 Droit de cité. Nous vieillirons ensemble. RTBF 1
- 20.30 ▶ Ils aiment le cinéma. Canal +
- 20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Les anges noirs de l'utopie. Histoire
- 20.50 La Marche du siècle. Eric Tabarly. Invités : Jacqueline Tabarly, Gérard Petitpas, Yves Parlier, Olivier de Kersauzon, l'amiral Hubert Foillard, Jean-François Lemoine, Denis Charles, Roger Le Bohec, Yannick Lebon. France 3
- 20.50 Mister Biz. Les succès 98. M 6
- 22.35 Ça se discute. Peut-on passer sa vie à faire la fête ? France 2
- 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Grande Guerre. Invités : Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Gerd Krumeich. Histoire
- 0.55 Le Canal du savoir. Sur les quais de Paris. Invités : Bertrand Lemoine, Alexandre Chemetoff. Paris Première
- 21.40 Rendez-vous à Tirana. Histoire
- 22.15 Delacroix, le voyage au Maroc. Odyssée
- 23.05 Vivre et mourir en Chine rurale. Planète
- 23.10 Histoire de la BD. What's Next ? Odyssée
- 23.30 Intégrales coulisses. Elie Kakou. France 3
- 0.20 Sébastien Michaud, skieur de l'extrême. M 6
- 0.20 La Grande Famine. [1/3]. La faim. Planète
- 0.25 Une histoire simple. Patricia Kaas passe à l'Est. France 3
- 0.30 La Lucarne. Aujourd'hui, nous construisons une maison. Arte

DOCUMENTAIRES

- 17.05 La Magie Méliès. [2/2]. Odyssée
- 17.40 Bourvil de tous les temps. Festival
- 18.30 Méditerranée. [12/12]. L'héritage. Histoire
- 18.40 Deux cœurs à la dérive. Planète
- 19.00 Connaissance. Le Havane. Arte
- 19.10 Au-delà du naufrage. Odyssée
- 19.25 L'Odyssée bleue. L'océan perdu. France 2
- 19.45 Robe d'un jour. Planète
- 20.15 La Vie en feuilleton. Caviar sur canapé. [3/5]. Arte
- 20.35 Enzo Ferrari, le rêve de Raffaele. Planète
- 21.20 Les Tribus indiennes. [1/20]. L'histoire des Amérindiens. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 Football. Match amical. Juventus - Malte. AB Sport
- 15.25 Hockey sur glace. Coupe Spengler. Petra Vsetin - Faerjestads BK. TSR
- 19.00 Ski. Slalom géant messieurs. A Sestrières (Italie). Eurosport
- 20.00 Equitation. Show de Noël. Coupe des nations. Eurosport

DANSE

- 22.15 Musica. *La Bayadère.* Chorégraphie. Rudolf Noureev. Musique. Ludwig Minkus et John Lanchberry. Palais Garnier 1994. Avec Isabelle Guérin (Nikiya), Laurent Hilaire (Solor), Elisabeth Platel (Gamzatti). Par l'orchestre Colonne, dir. Michel Quéval. Arte
- 22.45 Les Grands Pas de deux. *Le Corsaire.* Margot Fonteyn et Rudolf Noureev ; *Spring Waters.* Maria Bilova et Léonid Nikonov ; *Le Prince des pagodes.* Darcey Bussell et Jonathan Cope ; *Roméo et Juliette.* Alessandra Ferri et Wayne Eagling ; *Casse-noisette.* Lesley Collier et Anthony Dowell ; *Manon.* Jennifer Peney et Anthony Dowell ; *Le Lac des cygnes.* Julia Makhilina et Igor Zelenski ; *Un mois à la campagne.* Natalia Makarova et Anthony Dowell ; *Le Corsaire.* Alyinaï Asilmuratova et Evguéni Neff ; *Spartacus.* Irek Mukhamedov et Natalia Bessmertnova ; *La Belle au bois dormant.* Irina Kolpakova et Sergueï Berezhnoï ; *Don Quichotte.* Cynthia Harvey et Mikhaïl Barychnikov. Mezzo

MUSIQUE

- 18.00 The Charles Mingus Sextet. Charles Mingus, Eric Dolphy, Clifford Jordan, Johnny Coles, Jaki Bayard, Dannie Richmond. Muzzik
- 20.00 Symphonie nº 8, de Dvorak. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. André Previn. Muzzik
- 21.00 Jazz Dance. De Broadway aux Champs-Elysées. Muzzik
- 21.55 Rachid Taha. Saint-Malo 1998. Paris Première
- 23.35 Florent Pagny au Zénith 98. TF 1

TÉLÉFILMS

- 18.40 Les Misérables. Robert Hossein [1/2]. Festival
- 20.30 La Dernière Fête. Pierre Granier-Deferre. Festival
- 20.40 Les Aventures d'Oliver Twist. Tony Bill. Disney Channel
- 20.40 Beauté fatale. Paul Lynch. RTL 9
- 20.40 Hit Radio. Fred Walton. 13ème Rue
- 20.50 Les Charmes de la vengeance. David Greene [1 et 2/2]. TF 1
- 20.55 Un hiver de tourmente. Bernard Favre. France 2
- 20.55 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [1/3]. TMC
- 22.10 Un métier de seigneur. Edouard Molinaro [1 et 2/2]. Festival
- 22.45 Un si joli bouquet. Jean-Claude Sussfeld. M 6
- 1.00 Des voix dans le jardin. Pierre Boutron. France 2

SÉRIES

- 19.20 Force de frappe. Pour l'amour de l'art. 13ème Rue
- 19.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Honey, It's no Fun Being an Illegal Alien. Disney Channel
- 20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
- 20.10 Zorro. La chevauchée de la terreur. M 6
- 20.10 Happy Days. L'enlèvement de Chachi. Série Club
- 20.40 Homicide. Désillusion. Série Club
- 21.00 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Droit ancestral. Canal Jimmy
- 21.30 Two. *Sous les feux de la rampe.* Série Club
- 22.15 Oz. Peine capitale (v.o.). Série Club
- 22.30 Friends. Celui qui cassait les radiateurs (v.o.). Celui qui se dédouble (v.o.). Canal Jimmy
- 23.05 3e planète après le Soleil. Romeo and Juliet and Dick (v.o.). Série Club
- 23.30 Townies. The Good Job (v.o.). Série Club
- 0.15 Spin City. Tommy Dugan (v.o.). Canal +
- 0.25 New York Police Blues. Double vue (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
- ▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- ■ On peut voir.
- ■ ■ Ne pas manquer.
- ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2
Un hiver de tourmente

Les désarrois de Marie

L'EXOTISME, ce n'est pas seulement le soleil, le sable blanc et la mer émeraude, ce peut être aussi la neige, les grands espaces et l'accent québécois des habitants des Laurentides, dans la banlieue de Montréal. C'est cet exotisme-là que nous offre *Un hiver de tourmente*, téléfilm franco-canadien de Bernard Favre adapté du roman de Dominique Demers *Marie Tempête*.

Une jeune fille de quinze ans, Marie (Marie-France Monette), perd sa mère à la suite d'un cancer, reste seule face à un père avec qui elle n'a pas d'affinités (Thierry Fortineau), et tombe amoureuse d'un adolescent champion de hockey, Antoine (Alexandre Mérineau). Sous le regard désapprobateur du père de Marie, veuf ronchon et maladroit, les deux adolescents s'aiment de cet amour entier, fou et que l'on croit éternel, propre aux gamins de leur âge.

Mais Antoine est sélectionné par le prestigieux club de hockey de Vancouver, il doit quitter Marie. Les adieux sont déchirants et, quelques semaines plus tard, Marie réalise qu'elle est enceinte. L'enfance est terminée, Marie devient brutalement adulte et responsable, face à un père démissionnaire et à Antoine, plus intéressé par le hockey que par sa future paternité. Aidée seulement par sa meilleure amie, Sylvie, et par l'assistante sociale de son lycée, Marie va devoir choisir.

Un sujet difficile abordant de grands thèmes : la mort, l'amour et la naissance. Un film qui aurait pu très vite sombrer dans le mélo, mais que l'extraordinaire sensibilité de Marie-France Monette, actrice de dix-sept ans, sauve de la mièvrerie. En revanche, Thierry Fortineau semble s'ennuyer à mourir dans ce rôle de père dépassé par les événements. A mettre au crédit du réalisateur, un très joli travail sur le temps qui passe : l'été des vacances avec la mère, l'automne du premier amour, l'hiver des désillusions et le printemps de la renaissance. Et puis surtout de belles images : forêts flamboyantes d'octobre et immenses étendues hivernales que les acteurs parcourent en motoneige. Dépaysement garanti.

Armelle Cressard

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.45 La Course à l'échalote ■ Film. Claude Zidi.
- 16.40 Willy Woof aux Canaries. Téléfilm. Maria Theresia Wagner.
- 18.25 *Pluto Dingo.*
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Les Charmes de la vengeance. Téléfilm. David Greene [1 et 2/2].
- 23.35 La Nuit en fête. Florent Pagny au Zénith.
- 0.50 TF 1 nuit, Météo.
- 1.05 Yula. [5 et 6/6].

FRANCE 2

- 13.50 et 17.50 Un livre, des livres.
- 13.55 Derrick.
- 14.55 Soko.
- 15.45 La Chance aux chansons.
- 16.40 JAG.
- 17.35 Les Mariés de l'an II ■ ■ Film. Jean-Paul Rappeneau.
- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25 L'Odyssée bleue.
- 19.55 Le pire Noël est arrivé.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Un hiver de tourmente. Téléfilm. Bernard Favre.
- 22.35 Ça se discute. Peut-on passer sa vie à faire la fête ?
- 0.40 Journal, Météo.
- 1.00 Des voix dans le jardin. Téléfilm. Pierre Boutron.

FRANCE 3

- 13.30 *Une ville déchirée.* Téléfilm. Daniel Petrie.
- 15.00 Congo. [3/7].
- 15.50 Blake et Mortimer.
- 16.50 Chroniques de l'Afrique sauvage. [9/12].
- 17.45 Le Kadox.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.52 L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Le Kouij de 20 heures.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.50 La Marche du siècle. Eric Tabarly.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.30 Intégrales coulisses. Elie Kakou.
- 0.25 *Une histoire simple.* Patricia Kaas passe à l'Est.
- 1.20 Las Vegas USA.

CANAL +

- ▶ En clair jusqu'à 13.40
- 13.39 Les mots ont des visages.
- 13.40 La Nounou.
- 14.05 Iko, le tour du monde en 80 couleurs.
- 14.55 La Première Neige de Noël.
- ▶ En clair jusqu'à 15.55
- 15.20 Décode pas Bunny.
- 15.55 Toonsylvania.
- 16.15 C+ Cléo.
- ▶ *En clair jusqu'à 21.00*
- 18.30 Best of Nulle part ailleurs.
- 20.30 ▶ Ils aiment le cinéma.
- 21.00 Le Septième Ciel ■ ■ Film. Benoît Jacquot.
- 22.25 Space Jam. Film. Joe Pytka (v.o.).
- 23.50 South Park. Monsieur Hankey, le petit caca Noël (v.o.).
- 0.15 Spin City. Tommy Dugan (v.o.).
- 0.35 La Vallée de Gwangi. Film. James O'Connolly (v.o.).
- 2.10 Football NFL.
- 4.15 City of Crime ■ Film. John Irvin (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.35 Planète océan.
- 14.30 L'Egypte. [4/5].
- 15.20 Les Caraïbes Sud.
- 16.30 Les Enquêtes du commissaire Maigret.
- 18.00 100 % question.
- 18.25 Météo.
- 18.30 Le Monde des animaux.
- 19.00 Connaissance. Le Havane.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 La Vie en feuilleton. [3/5].
- 20.45 Musica. XXIe Festival mondial du cirque de demain.
- 22.05 Les Cent Photos du siècle. *Le Streaker*, Ian Bradshaw (1974).
- 22.15 Musica. *La Bayadère.* Ballet. Chorégraphie et mise en scène. Rudolf Noureev.
- 0.30 La Lucarne. Aujourd'hui, nous construisons une maison.
- 1.00 Eclair de lune ■ Film. Norman Jewison (v.o.).

M 6

- 13.25 La Légende d'Alisea. Téléfilm. Lamberto Bava [1 et 2/2].
- 17.00 Agence Acapulco.
- 17.55 Les Quatre Charlots mousquetaires. Film. André Hunebelle.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Zorro.
- 20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
- 20.50 Mister Biz. Les succès 98.
- 22.45 Un si joli bouquet. Téléfilm. Jean-Claude Sussfeld.
- 0.20 Les Aventuriers de l'extrême. Sébastien Michaud, skieur de l'extrême.
- 1.20 Boulevard des clips. Best of rap 98.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.45 Les Enjeux internationaux.
- 20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
- 20.30 Agora. Michel Baridon (*Les Jardins. Paysagistes, jardiniers, poètes*).
- 21.00 Philambule. Avec Eric Blondel, au sujet de l'Amour.
- 22.10 Fiction. L'Enfance de la parole.
- 23.00 ▶ Nuits magnétiques. Parquets cirés.
- 0.05 Du jour au lendemain. Yves Mabin-Chenneviere (*La Tristesse du touraco*).

FRANCE-MUSIQUE

- 19.00 Petit lexique de la musique baroque.
- 19.40 Concert. Œuvres de Janacek. Dir. Michel Beroff.
- 21.00 Concert. Œuvres de Janacek. Michel Beroff, piano.
- 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Naon, Charles.
- 23.07 Les Greniers de la mémoire. Louis Beydts.

RADIO-CLASSIQUE

- 18.30 Le Magazine.
- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Poulenc. 20.40 Récital [1/2]. Les Musicales du Château d'Ansouis. La soprano Leontina Vaduva et la pianiste Anne-Marie Fontaine. Œuvres de Mozart, Rossini, Bellini, Donizetti.
- 22.10 Orphée aux enfers. Opéra bouffe d'Offenbach. Interprété par le Chœur, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon et l'Orchestre de chambre de Grenoble, dir. Marc Minkowski.
- 23.04 Récital (suite). [2/2]. Les Musicales du Château d'Ansouis. Œuvres de Fauré, Massenet, Debussy, Gounod.

Pour abus de position dominante, Canal Plus est condamnée par le Conseil de la concurrence

Sa place sur le marché des droits de diffusion des films était critiquée par son concurrent TPS

POUR LA CHAÎNE cryptée le coup est rude. Le Conseil de la concurrence a infligé, le 24 novembre, à Canal Plus une amende de 10 millions de francs pour abus de position dominante. Cette décision a été notifiée aux intéressés lundi 28 décembre.

En juillet 1997, le bouquet Télévision par satellite (TPS) et sa filiale de paiement à la séance Multivision avaient saisi le Conseil de la concurrence d'une plainte *« pour abus de position dominante de Canal Plus sur le marché des droits de diffusion des films français »*. TPS s'est plaint à de nombreuses reprises de ne pouvoir acquérir des films français, par la faute de Canal Plus, pour alimenter Multivision. Le Conseil semble être allé au-delà des désirs de TPS. Outre cette amende, il a enjoint à la chaîne cryptée *« de cesser de lier le pré-achat de droits exclusifs à la condition que le producteur renonce à céder à tout autre opérateur les droits de diffusion pour le paiement à la séance »*.

Pour Marc-André Feffer, vice-président de Canal Plus, *« cette amende est scandaleuse et Canal Plus va faire appel pour obtenir l'annulation de cette procédure »* qui *« lui paraît méconnaître gravement le poids de la réglementation dans ce secteur et ses conséquences sur les rapports entre les chaînes de télévision et les producteurs de cinéma »*. Selon lui, cette décision conduira aussi la chaîne cryptée *« à revoir sa position »*.

VERS UNE CONTRIBUTION RÉDUITE

En clair, bénéficiaire d'une exclusivité minorée, elle pourrait réduire sa contribution financière au cinéma aux limites de la réglementation. Outre un quota de diffusion de 40 % de films français par an, Canal Plus doit investir 9 % de son chiffre d'affaires annuel dans le cinéma français, soit plus de 845 millions de francs investis dans 134 films en 1997. A cette obligation, la chaîne cryptée a, selon M. Feffer, *« ajouté 1 % pour la modernisation des salles et 0,5 % comme prime aux films à succès »*. Ce bonus pourrait cesser à la fin de 1999.

Vainqueur de ce premier round, TPS ne souhaite ni crier victoire *« ni cannibaliser le marché en s'appuyant sur quatre ou cinq titres à succès »* diffusés avant Canal Plus. Satisfait de pouvoir enfin accéder aux films français, le bouquet dirigé par Patrick Le Lay réclame *« la négociation d'un accord interprofessionnel avec les organisations représentatives »* du cinéma. Canal Plus n'y semble pas prêt et *« n'a pas l'intention de mener des négociations avec les producteurs portant sur l'acquisition des droits de paiement à la séance*, prévient M. Feffer. *Ce sont Kiosque* [service de paiement à la séance de Canal Plus] *ou Multivision qui les mèneront »*.

TPS espère que la décision du Conseil de la concurrence pacifiera le marché. Le bouquet souhaite pouvoir calquer le paiement à la séance sur le modèle américain. Outre un partage des recettes à 50/50 entre l'opérateur et l'ayant-droit, TPS pourrait accorder un minimum garanti en cas de pré-achat ou à un premier film pour aider un nouvel auteur.

Mais les relations entre TPS et Canal Plus risquent de se tendre à nouveau lorsque le Conseil se saisira d'une nouvelle plainte déposée cet été par TPS. Canal Plus est cette fois accusé de dumping. Lors de certaines campagnes de promotion, au début de 1998, Canal-Satellite aurait été proposé en couplage avec Canal Plus en deçà de son prix de revient.

Guy Dutheil

Le bilan de la tempête sur Sydney-Hobart s'est alourdi

Quatre marins sont morts et deux sont disparus

LE « MAXI »-VOILIER *Sayonara* s'est imposé, mardi 29 décembre, dans la classique australienne Sydney-Hobart, endeuillée par la mort de quatre marins et la disparition de deux autres. Alors que le bateau du milliardaire américain Larry Ellison passait la ligne d'arrivée, les drapeaux étaient mis en berne sur Constitution Dock, le port de la capitale de la Tasmanie, en mémoire des victimes de la violente tempête qui a secoué la course (*Le Monde* du 29 décembre).

Mardi matin, les secours australiens ont annoncé qu'ils avaient retrouvé les corps de deux des trois marins du *Winston-Churchill* qui avaient été projetés hors d'un canot de sauvetage lundi. Les recherches pour retrouver le skipper britannique Glyn Charles, qui était tombé du voilier australien *Sword-of-Orion*, dimanche, ont été abandonnées. Dimanche 27, les corps de deux marins avaient été laissés sur leur bateau abandonné, jusqu'à ce que que l'amélioration des conditions météo permette de les récupérer.

AVISÉS D'UN « COUP DE VENT »

« Celui qui n'a pas eu peur dans cette tempête n'est pas humain. » Ainsi un rescapé a-t-il résumé le chaos qui s'est abattu sur la flotte partie, samedi 26 décembre, de Sydney sous un grand soleil. Les marins avaient seulement été avisés par les météorologues d'un *« coup de vent »* au large du départ. Dans cette région, carrefour de nombreux vents, le temps a très vite évolué et les concurrents ont été pris au piège dans une tornade : les embarcations ont été secouées dans des vagues énormes atteignant parfois 10 mètres, formées par des vents de plus de 120 km/heure : *« Quand le bateau retombait après la vague, j'avais l'impression de plonger dans un mur de brique »*, a raconté un marin. D'autres ont raconté les heures d'angoisse passées dans la cabine d'un bateau qui effectuait parfois des tours complets sur lui-même, sous les coups de cette houle exceptionnelle.

Les secours en mer australiens, qui avaient déployé une très vaste opération de sauvetage, ont hélitreuillé une soixantaine de marins ; une trentaine de bateaux civils et militaires étaient sur place pour recueillir des hommes le plus souvent hagards. *« Je ne reprendrai plus la mer »*, a juré Richard Winning, propriétaire et skipper du *Winston Churchill*. Le vainqueur, Larry Ellison, a déclaré : *« Même si je vivais mille ans, je ne referais pas cette course. Mais qui sait ? »*

Dès lundi soir, quelques voix se sont élevées, regrettant que la course n'ait pas été arrêtée, ou même que le départ ait pu être donné. Les organisateurs ont répondu en arguant de la loi australienne qui laisse la responsabilité aux particuliers de prendre des risques. Mais ils ont concédé qu'ils auraient retardé le départ de l'épreuve s'ils avaient été mieux avisés des conditions météorologiques.

Mardi, seuls une quarantaine de bateaux sur les 115 engagés initialement étaient encore dans la course. Cette 54e édition de Sydney-Hobart est la course la plus meurtrière depuis l'épreuve du Fastnet, au large des côtes britanniques, qui avait entraîné la mort de 19 personnes en août 1979.

Bénédicte Mathieu (avec Reuters)

Trêve précaire au Kosovo

UNE TRÊVE PRÉCAIRE régnait, lundi 28 décembre, dans le nord du Kosovo, mais la situation demeurait explosive, après quatre jours d'affrontements entre forces de sécurité serbes et rebelles albanais.

« Le cessez-le feu semble tenir. Les vérificateurs sont en contact permanent avec les commandants des deux camps », a déclaré le porte-parole de la Mission de vérification (KVM) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

La ville de Podujevo, autour de laquelle les forces gouvernementales avaient mené ces quatre derniers jours une série d'attaques contre des bastions de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), avait retrouvé un calme apparent. Les affrontements ont fait 16 morts côté albanais, et 1 mort et 6 blessés côté serbe, selon des bilans officieux.

Le chargé de mission extraordinaire de l'Union européenne (UE), l'Autrichien Wolfgang Petritsch, a estimé inutile pour le moment un recours aux troupes de l'OTAN stationnées en Macédoine. *« Je crois que nous sommes en état de dominer la situation sans intervention militaire »*, a-t-il déclaré.

TEST POUR LA NORVÈGE

L'évolution de la situation dans la province sera un test pour la Norvège, qui s'apprête à prendre, le 1er janvier, la présidence de l'OSCE. Le chef de la diplomatie norvégienne, Knut Vollebaek, fait partager aux deux parties en conflit la responsabilité de l'impasse dans laquelle se trouvent les efforts de paix internationaux. *« L'UCK veut s'affranchir des accords conclus à la mi-octobre par* [le président yougoslave] *Slobodan Milosevic avec* [l'émissaire américain] *Richard Holbrooke »*, a déclaré M. Vollebaek, ajoutant que *« dans le même temps, Milosevic essaie d'interpréter les accords de manière à atteindre ses propres objectifs politiques »*.

A Tirana, le parlement albanais a demandé une intervention de l'OTAN au Kosovo *« pour prévenir une extension du conflit et permettre une solution politique de la crise »*.

Quant à la Russie, alliée traditionnelle de Belgrade, elle a accusé les séparatistes albanais d'être à l'origine du regain de tension et appelé *« tout le monde »* à la retenue. – *(AFP.)*

Nouvel afflux de réfugiés en Italie

Confronté à une nouvelle vague d'arrivées de clandestins, notamment kosovars, le gouvernement italien a convoqué, lundi 28 décembre, l'ambassadeur albanais à Rome pour rappeler à Tirana les engagements, pris le 10 novembre, pour enrayer les départs d'immigrés clandestins débarquant quasi quotidiennement sur les plages du sud-est de l'Italie.

Près de 800 immigrés, principalement des Kosovars et des Kurdes, ont débarqué dans les Pouilles entre vendredi et lundi. Selon les carabiniers, la reprise des combats au Kosovo et les bonnes conditions climatiques sont autant de facteurs qui font craindre un afflux ultérieur de clandestins dans les Pouilles pour les jours prochains.

Tirage du *Monde* daté mardi 29 décembre 1998 : 474 205 exemplaires 1 -

Un arrêt du Conseil d'Etat risque de rallumer la querelle scolaire

UN ARRÊT récent du Conseil d'Etat risque de rallumer la querelle scolaire entre partisans de l'école laïque et de l'enseignement privé. Dans une décision du 18 novembre, la plus haute juridiction administrative a annulé un jugement du tribunal administratif de Paris de juin 1995 qui avait invalidé des subventions accordées par la région Ile-de-France à cinq lycées privés comportant des sections techniques ouvertes ou en projet, selon *Les Echos* du 29 décembre.

Le Conseil d'Etat estime que la loi Falloux de 1850, limitant à 10 % des dépenses annuelles d'un lycée privé les subventions accordées par les collectivités territoriales, ne s'applique pas aux lycées concernés. Ceux-ci, même s'ils ne disposent que de quelques sections techniques, ont le droit de bénéficier de la loi Astier de 1919, qui n'impose pas de limitations de subventions aux établissements techniques.

Les syndicats enseignants craignent que cette décision ne permette au privé de contourner la loi Falloux. *« Il suffirait à un lycée privé d'enseignement général d'ouvrir quelques classes pour bénéficier de financement sans limite »*, déplore le SNES. Le Conseil d'Etat *« par une acrobatie juridique (...) ouvre la voie à l'afflux de fonds publics au bénéfice de l'enseignement privé »*, sans contrôle préalable, s'indigne la FEN qui est intervenue auprès du ministre de l'éducation nationale et des groupes parlementaires.

DÉPÊCHE

■ **MARTINIQUE : le principal accès du port de Fort-de-France** a de nouveau été bloqué, lundi 28 décembre, en fin d'après-midi par des ouvriers agricoles de la banane en grève, après avoir été une première fois dégagé lors d'une intervention sans heurt des forces de l'ordre, lundi matin.

